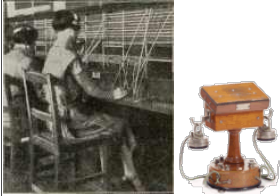


La numérotation téléphonique

Menu

- [Les indicatifs téléphoniques à Paris](#)
- [1928 Indicatifs pour la banlieue de Paris](#)
- [1946 Plan pour la province française](#)
- [1953 Constat d'une méthode inadaptée, Plan de 1955](#)
- [1963 Remplacement de la numérotation alphanumérique par le tout en chiffres](#)
- [1974 Réaménagement du plan initial de 1955](#)
- [1985 Plan de numérotation à 8 chiffres](#)
- [1996 Plan de numérotation à 10 chiffres](#)
- [2003 Plan de numérotation](#)

Introduction



- **Avant l'automatisation**, l'opératrice du bureau de raccordement mettait manuellement en relation le client demandeur et son demandé, les premières années, quand le nombre d'abonnés était faible, il suffisait de demander le nom du correspondant pour que l'opératrice fasse elle-même la correspondance numéro/nom. Avec la croissance, l'abonné demandeur devait demander le numéro de son correspondant et non plus Mr ou Mme X, ce qui généra pas mal de protestations ...

- **Avec l'apparition de l'automatique en 1928 à Paris**, on compose sur le **cadran** les **trois premières lettres** de l'indicatif (d'où son nom de littéral) suivies de **deux fois deux** chiffres (numéros du central et de l'abonné).

Les indicatifs téléphoniques littéraux font partie intégrante de la vie parisienne et participent même, à leur façon, d'un certain folklore.

Au cinéma, le refrain Jean Mineur Publicité - Balzac 00.01, alors entendu avant et après les actualités, martelle avec entrain le numéro de téléphone de la célèbre agence. Un autre numéro, longtemps ancré dans la mémoire collective, est celui de l'Horloge parlante, qui donne l'heure d'une voix mécanique, depuis février 1933, à Odéon 84.00.

La société SVP, spécialisée dans les renseignements en tout genre, est joignable à SVP 11 11

....

Mais étroitement liés à la toponymie, ils en reflètent aussi les disparités sociales : des abonnés de Princesse et de Villette n'appartiennent pas au même milieu.

Leurs limites (un choix restreint ; des confusions visuelles ou auditives ; une connotation affective parfois problématique) entraînent leur remplacement par des chiffres en octobre 1963.

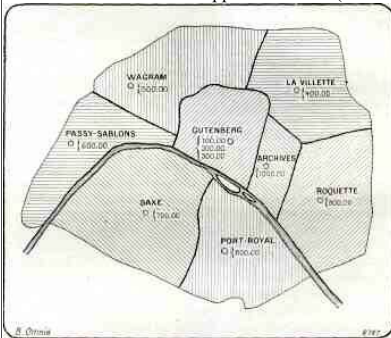
En dépit d'aménagements successifs, la numérotation téléphonique actuelle porte encore la trace des indicatifs littéraux, témoins désormais muets d'une époque révolue.

1879 A l'origine, tout commence à Paris

Pendant plus de 80 ans, de 1879 à 1963, le préfixe des numéros de téléphone de Paris et d'une grande partie de sa banlieue il est fait appel à la numérotation alphabétique pour joindre un abonné selon son attachement à un centre nommé.

L'abonné n'est identifié que par son nom de famille (complété éventuellement de son prénom et de sa profession), son adresse et son bureau de rattachement et pour mettre en place l'organisation, on évalua le nombre maximum de positions pour Paris à 1000, soit 1000 abonnés maximum.

Paris était alors découpé en **7 bureaux**, correspondant à une série de numérotation 100, 200 ... 900, le plus gros centre Gutenberg, avec la densité d'habitant la plus haute, devait être en mesure de supporter 4 séries (de 100)



Plan des 7 premiers bureaux de Paris avec leur numéro de centre de 1 à 7 correspondant aux numéros de série de 100 à 900.

Les bureaux téléphoniques reçoivent assez tôt - quoique officieusement - un nom représentatif correspondant à leur emplacement ou au quartier qu'ils desservent.

1 - Gutenberg (séries 100, 200 et 300 et 1000 ; ex bureaux A, K, L, M et O) ;

2 - Chaudron (série 400 ; ex bureaux C et D) ;

3 - Desrenaudes (série 500 ; ex bureau B) ;

4 - Passy (série 600 ; ex bureau I) ;

5 - Saxe (série 700 ; ex bureaux G et H) ;

6 - Port-Royal (série 800 ; ex bureau F) ;

7 - Roquette (série 900 ; ex bureau E).

L'abonné ignorait à quel numéro de centre il appartenait, seules les opératrices savaient comment orienter les demandes, l'abonné demandait par exemple "passez moi le Mr X à Passy". (en réalité le 77 à Passy était le 677)

L'opératrice avait à sa disposition des lignes de service pour atteindre les 6 autres centres :

- si le demandé était sur le même centre (même série) que le demandeur, elle établissait directement la mise en relation.

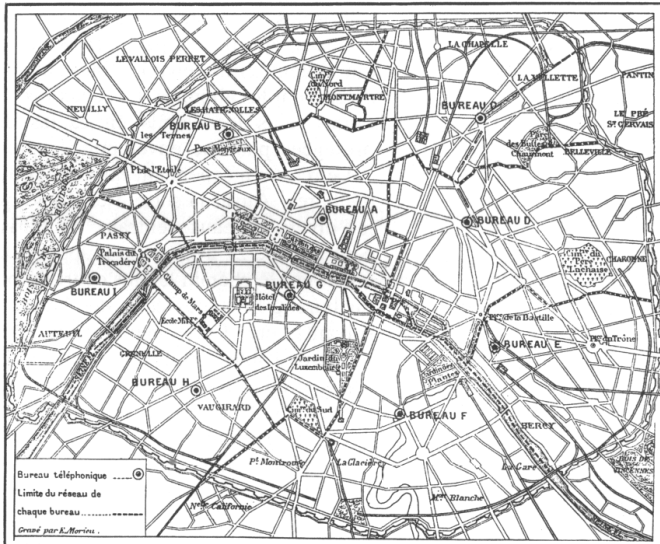
- si le demandé était sur un autre centre, l'opératrice seule, savait quel nom de centre elle devait joindre en appelant l'autre opératrice pour qu'à elles deux elles établissent la correspondance car cette autre opératrice savait que Mr X était sur la position 77.

1882 Première évolution

A Paris, la croissance et le développement rapide du téléphone nécessite, dès la fin du XIXe siècle, la création de **13 centraux** téléphoniques.

Chaque abonné est toujours rattaché à un bureau, désigné par une **lettre de l'alphabet allant de A à O**, dite lettre-indice (le J et le N ne sont pas attribués, probablement pour éviter toute confusion, auditive ou visuelle, avec le I et le M).

L'ordre alphabétique parcourt Paris en sens elliptique : partant du centre, il balaie la rive droite d'ouest en est, puis la rive gauche dans le sens inverse, pour revenir au centre



Carte des bureaux téléphoniques de Paris en 1882

Avenue de l'Opéra, 27 (**bureau A**) ;
Avenue de Wagram, 62 ; primitivement Rue de Logelbach, 4 (**bureau B**) ;
Quai de Seine, 2 ; primitivement Boulevard de la Villette, 204 (**bureau C**) ;
Place de la République, 10 (**bureau D**) ;
Rue de Lyon, 24 et 26 (**bureau E**) ;
Avenue des Gobelins, 20 (**bureau F**) ;
Boulevard Saint-Germain, 183 (**bureau G**) ;
Rue Lecourbe, 123 (**bureau H**) ;
Rue de Passy, 80 (**bureau I**) ;
Rue Gutenberg (poste central ouvert en 1894 ; **bureau K**) ;
Rue Lafayette, 42 (**bureau L**) ;
Rue Étienne Marcel, 25 (**bureau M**) ;
Rue d'Anjou, 65 (primitivement Rue d'Anjou-Saint-Honoré ; **bureau O**).

En 1889 Première Liste officielle des abonnés avec 6 425 abonnés.

Du point de vue des opératrices, la façon de procéder pour une mise en relation en place depuis le début ne change pas, mais la répartition sur 13 centres ne va pas améliorer la situation, le nombre élevé de centres augmente le temps de mise en relation.

De plus on se rend compte que le trafic le plus important se situe dans la zone géographique de Gutenberg.

Le nouveau centre **multiple** de **Gutenberg** ouvrira en 1893.

Les premières années sont marquées par la création du réseau de Paris en 1879. La **Société Générale des Téléphones** crée des réseaux dans les grandes villes de province, **Bordeaux, Marseille, Nantes, Le Havre, Lyon, Saint-Etienne, Angoulême, Troyes** ...

A la fin de l'année 1888, on compte moins de 11 000 abonnés en France : la Société Générale des Téléphones comptait **6 100 abonnés à Paris** et **2 400 en province** ; en plus l'Administration comptait pour sa part **2 350 abonnés en province**.

1883 Premier réseau construit par l'Etat à **Reims**.

1885 Création du réseau de **Troyes**

1889 Première Liste officielle des abonnés (6 425 abonnés), Création des réseaux de **Saint-Quentin** (02) et de **Fourmies**.

1890 Une lettre indique le bureau central de rattachement. Création de réseaux autour des grands centres urbains .

1893 Apparition des premiers numéros dans les grands centres de province (Marseille, Dijon...) jusque là les abonnés étaient joignable par leur nom.

1896 Deuxième évolution

En 1896, les 13 lettres-indices sont remplacées par des **numéros de série à 3 chiffres** (100 à 900).

Apparition des premiers numéros pour les centraux Passy et Wagram

Comme pour les anciennes lettres, la distribution se fait en colimaçon et commence au centre ; mais elle va en sens inverse - d'est en ouest sur la rive droite, puis à rebours sur la rive gauche (à partir de Saxe), pour revenir rive droite (avec Roquette) et finir au centre (quand la série 1000 sera ultérieurement mise en service au central Gutenberg).

Les centraux portent le nom de la voie où ils se situent (seuls les bureaux Gutenberg et Passy conservent leur nom primitif) :

Meilleure répartition sur 7 bureaux :

- **Gutenberg** (séries 100, 200 et 300 et 1000 ; ex bureaux A, K, L, M et O) ;
- **Chaudron** (série 400 ; ex bureaux C et D) ;
- **Desrenaudes** (série 500 ; ex bureau B) ;
- **Passy** (série 600 ; ex bureau I) ;
- **Saxe** (série 700 ; ex bureaux G et H) ;
- **Port-Royal** (série 800 ; ex bureau F) ;
- **Roquette** (série 900 ; ex bureau E).

À l'origine, l'abonné n'est identifié que par son nom de famille (complété éventuellement de son prénom et de sa profession), son adresse et son bureau de rattachement.

En 1896, chaque abonné reçoit un **numéro à 5 chiffres** rattachés chacun à un Bureau selon le format de 3 chiffres désignant la Série, suivis d'un tiret, suivi de 2 chiffres ; soit par exemple des numéros se présentant de la sorte : 100-00.

En réalité, avant le 1er janvier 1896, les abonnés sont déjà de-facto numérotés de cette manière (depuis au moins Septembre 1894), de par leur position matérielle dans chaque Centre Téléphonique, sur chaque Meuble Téléphonique.

Les bureaux téléphoniques fonctionnent de 7 heures à 19 heures.

Une armée d'opératrices, les célèbres **demoiselles du téléphone**, assises côte-à-côte devant un buffet aussi long que haut (le multiple), reçoivent les communications (en prononçant non pas « Allô » mais « J'écoute ») et établissent les liaisons à une cadence ininterrompue. Gérant chacune quelque 100 abonnés, elles branchent et débranchent constamment les jacks sous le regard d'un surveillant. Leur travail est éreintant (les fiches, qui se décrochent régulièrement des prises du tableau, les obligent constamment à se lever puis se rasseoir) et nerveusement épuisant (elles font l'objet d'une surveillance médicale et doivent se reconvertir très tôt). Leur rendement ne peut excéder les forces humaines ; toutefois le record atteint 400 connexions par heure, soit une toutes les 10 secondes.

1897 Généralisation des numéros.

[illegible]

1903 Généralisation des numéros dans toutes les communes de France.

Mais à partir d'**Octobre 1909**, certains des abonnés parisiens sont désormais dotés d'un numéro d'appel à 6 chiffres (conséquence de l'accroissement du nombre d'abonnés), tandis que les abonnés plus anciens conservent leur numéro d'appel à 5 chiffres, ce qui a eu pour effet d'entraîner "certains inconvénients d'ordre divers" jadis dénoncés par l'Administration.

L'Administration des Postes et Télégraphes se met donc à étudier une nouvelle solution pour résoudre ces problèmes apparus à Paris en Octobre 1909. La solution sera appliquée en 1912.

Le procédé consistant à numéroter des personnes est jugé cavalier... Pour autant, une numérotation exclusivement chiffrée n'est pas dans l'air du temps : on craint (à tort, comme le montrera l'exemple berlinois) que le public ne puisse retenir une trop longue série de chiffres.

En outre, à une époque encore fortement marquée par les distinctions sociales, sans doute paraît-il nécessaire de ne pas s'affranchir d'une toponymie parisienne révélatrice de sa population.

En région parisienne (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise), les numéros se composent uniquement de chiffres, de 1 à 4 en fonction de la taille des villes.

À Paris à partir du 1er octobre 1912, le **numéro de téléphone** devient le **nom du central de rattachement** suivi de **deux groupes de deux chiffres** (ou, plus rarement, d'un chiffre suivi de deux autres), le premier groupe correspondant au central, le second à l'abonné.

- **Archives** (ex série 1000) ; Octobre 1909 (Rue d'Argout, à proximité de Gutenberg. Il s'agit de locaux utilisés provisoirement suite à l'incendie du Central Gutenberg...).

- **Central** (ex série 200) ; 1er octobre 1896 (attesté en Février 1897) (dans les murs de Gutenberg)

- **Gutenberg** (ex série 100) ; 24 septembre 1893

- **Marcadet** (nouvelle circonscription) :

- **Passy** (ex série 600) ; série Passy portée ancien central Passy de la SGT à partir de Mars 1897.

- **Saxe** (ex série 700) ; Janvier 1898, Devient Ségur le 27 mars 1922 (confusion auditive entre Passy et Saxe)

- **Wagram** (ex Desrenaudes ; ex série 500). Premier bureau construit par la société *Aboilard* avec du matériel fabriqué en France.

Particularité du 3ème bureau : Le **Louvre** (ex-Série 300) - Mai 1906 (dans les murs de Gutenberg).ex-Série 300 portée par autre multiple de Gutenberg depuis Février 1902.

Gutenberg communément dénommé Hôtel des Téléphones.

Ce multiple portant la Série 300 est déclaré inopérant pour vice de fabrication ou de conception... Le Multiple est reconstruit puis mis en service le 20 août 1908, portant cette fois-ci, la Série 100. Mais Gutenberg est détruit par incendie ayant démarré suite à problèmes de surchauffe de câbles le 20 septembre 1908 (séries 100, 200 et 300 sont alors rendues hors service : 18.000 abonnés, ainsi que le meuble interurbain de Paris sont détruits).

Reconstruction provisoire en baraquements de bois (Gutenberg-Barraque) débute dès le 23 septembre 1908. Gutenberg-Barraque est livrée vide à l'Administration le 13 octobre 1908. L'installation de deux multiples téléphoniques de remplacement débute le jour même. Remise en service le 26 novembre 1908 pour la Série 200. Remise en service le 1er décembre 1908 pour les séries 100 et 300, soit environ 3 semaines avant la date prévisionnelle du 25 décembre 1908 pour la totalité des abonnés. Entièrement reconstruit "en dur" et remis en service le 20 septembre 1912

Les numéros se composent du nom complet du central et d'un numéro ex : Wagram 15.80

En région parisienne (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise), les numéros se composent uniquement de chiffres, de 1 à 4 en fonction de la taille des villes.

Touts ces changements fréquents de numérotage sont extrêmement fâcheux.

" Il est fort regrettable que l'administration ait hésité entre plusieurs systèmes, et qu'après avoir imposé récemment un changement à toute une série du 100, elle prépare maintenant une organisation différente. Avec un peu de méthode et d'esprit de suite, ces inconvénients pourraient être évités. Cette restriction faite, le nouveau système nous paraît préférable à l'ancien, et surtout aux numéros de six chiffres qu'on a essayé d'introduire. Moins il y a de chiffres, moins il y a de causes d'erreurs. La téléphoniste peut confondre 500 avec 700, mais non pas Saxe avec Roquette. Ce système est d'ailleurs d'un usage général à l'étranger, où il donne satisfaction.

On peut évidemment songer à remplacer le nom du bureau par la première lettre, mais nous croyons que ce système prêterait à de nombreuses erreurs : les noms des lettres n'ayant pas une résonance assez distincte à l'oreille, il serait facile de confondre P et B, D et T, etc.

Ce qui nous semblerait préférable, c'est que chaque bureau fût désigné par un nom de quartier très caractéristique, pour éviter toute confusion de la part de l'abonné appelant. Marcadet, Sablons, Besrenaudes, noms de petites rues inconnues en dehors de leur quartier, ne disent rien : mieux vaudrait choisir des désignations comprises de tous à première vue, comme Opéra, Bourse, Passy, etc.

Il importe enfin qu'une période transitoire soit ménagée afin de ne léser aucun intérêt. Et surtout qu'il soit bien entendu que ce changement soit le dernier, que le nouveau numérotage soit définitif et qu'il ne lui soit apporté à l'avenir nul changement sous aucun prétexte."

En **1914**, à partir du 1er janvier, est ouvert en France le service des abonnés absents, par décret du 3 octobre 1913. Lorsqu'un abonné s'absente de chez lui pour une longue durée (congrès d'affaires, vacances, cures, voyages), tous ses correspondants aboutissent sur la table d'une opératrice spécialisée qui va noter par écrit le message de l'apj qui le fera suivre à l'abonné demandé dès son retour.

1918-1921 Apparition dans quelques villes limitrophes de Paris de numéros se composant du nom complet du central et d'un numéro.
(Généralisation de ce système après 1928).

En **1921** on compte 17 centraux sur Paris.

1925 Mise en service du poste téléphonique standard comportant un cadran pour les abonnés

Progressivement, Paris comptera un **multitude de Bureaux manuels urbains jusqu'en 1927** par création de bureaux supplémentaires portant de nouvelles séries de numéros de téléphone à la veille du début de la transformation en Automatique Urbain :

Anjou - Août 1927 (11, rue d'Anjou).

Archives - 2 février 1913 (61, rue des Archives) qui est aussi le nouveau bureau Interurbain. **Série Archives** ouverte en Octobre 1909, portée provisoirement par autre commutateur manuel à côté de Gutenberg.

Auteuil - Août 1914 (21, rue Jasmin). Ultime Centre Téléphonique Manuel parisien mis en service avant la 1ère guerre mondiale.

Bergère - Mai 1913 (2, rue Bergère - 57, rue du Fbg Poissonnière). **Série Bergère** ouverte le 1er octobre 1912, portée provisoirement par le commutateur manuel Gutenberg.**Série Bergère** fusionnée sur Provence le 17 décembre 1926 (série Provence ouverte depuis Février 1926).

Botzaris - Janvier 1927 (22, rue Chaudron).

Carnot - 4 juin 1926 (10, rue de Madrid).

Combat - Novembre 1922 (22, rue Chaudron).

Danton - 1er août 1926 (37, rue du Cherche-Midi).

Douane - Septembre 1926 (22, rue Chaudron).

Diderot - 19 février 1922 (187, avenue Daumesnil). **Série Diderot** étant ouverte en Janvier 1921, portée par le commutateur manuel Roquette.

Élysées - 20 février 1918 (106, rue de la Boétie). **Série Élysées** ouverte dans les murs de Gutenberg et de Wagram le 8 septembre 1913 sur deux multiples manuels provisoires. Élysées est l'unique Centre Téléphonique Manuel parisien mis en service durant la 1ère guerre mondiale.

Fleurus - 27 juillet 1924 (37, rue du Cherche-Midi), avec distributeur automatique d'appels aux opératrices. **Série Fleurus** ouverte initialement en Février 1914 dans les murs de Saxe-Ségur. Devient **Litré** en Février 1927, avant le début de la mise de Paris en Automatique en 1928 (Nécessité technique afin d'éviter la confusion avec Élysées par les Enregistreurs automatiques, quand on comptait créer à Paris une numérotation à 6 caractères au lieu des 7 finalement adoptés).

Galvani - Juin 1921 (29, rue Desrenaudes).

Invalides - Mars 1925 (55, avenue de Saxe).

Kléber - 1er octobre 1926 (29, rue des Sablons).

Laborde - 28 janvier 1925 (10, rue de Madrid). **Série Laborde** ouverte en Janvier 1923, portée par autre commutateur manuel.

Marcadet - 16 mai 1913 (266, rue Marcadet) XIème bureau initialement prévu pour 1912 sous la Série 2000.

Ménilmontant - Avril 1926 (26, rue Sorbier) (+ gros transferts le 2 juillet 1926).

Opéra - 6 mars 1927 (46 bis, rue du Louvre).

Provence - Février 1926 (2, rue Bergère - 57, rue du Fbg Poissonnière).

Richelieu - Mars 1925 (46 bis, rue du Louvre).

Turbigo - Octobre 1926 (61, rue des Archives).

Trudaine - 2 juillet 1921 (18, rue de Navarin). **Série Trudaine** ouverte le 1er octobre 1912, portée provisoirement par le commutateur manuel Gutenberg. **Série Trudaine** transférée en Février 1913 dans les murs de Bergère.

Vaugirard - 1er décembre 1924 (55, avenue de Saxe).

Bureau Régional **Inter-Poissonnière** 8 octobre 1927 (2, rue Bergère - 57, rue du Fbg Poissonnière). Bureau chargé d'établir par voie manuelle les communications entre Paris et certains bureaux de banlieue (en moyenne distance), pour soulager le Bureau Interurbain afin que l'Interurbain se consacre aux liaisons grande distance.

1928 Quatrième évolution pour Paris

En **avril 1928**, six mois avant la mise en service de l'**automatique** à **Carnot** . L'abonné compose directement le numéro.

Paris compte 31 centraux :

Anjou ; Archives ; Auteuil ; Botzaris ; Carnot ; Central ; Combat ; Danton ; Diderot ; Élysées ; Galvani ; Gobelins ; Gutenberg ; Invalides ; Kléber ; Laborde ; Litré (ex Fleurus) ; Louvre ; Marcadet ; Ménilmontant ; Nord ; Opér Passy ; Provence (ex Bergère) ; Richelieu ; Roquette ; Ségur (ex Saxe) ; Trudaine ; Turbigo ; Vaugirard ; Wagram.

Trois centraux ont changé de nom :

- *Bergère (en service de 1912 à 1926 - devenu Provence) ;*

- *Fleurus (en service de 1914 à 1927 - devenu Litré) ;*

- *Saxe (en service de 1912 à 1923 - devenu Ségur).*

Fleurus se prêtait à une abréviation de quatre lettres plutôt que de trois.

L'abandon de Saxe s'explique aisément par une germanophobie exacerbée après la Première Guerre mondiale. Mais la suppression de Bergère se justifie mal.

Situation avec les futurs centres automatiques :

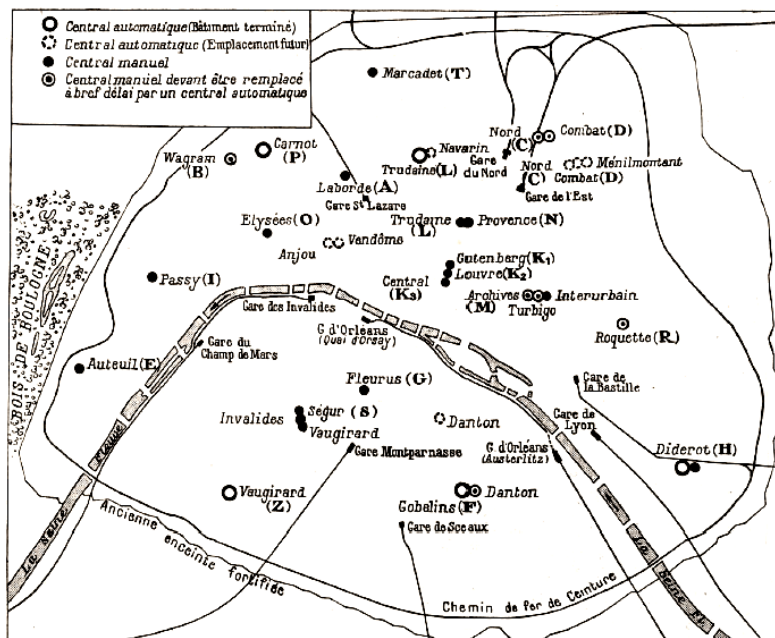


FIG. 2. — Plan de situation des centraux téléphoniques manuels (avec leurs lettres indicatrices) et des futurs centraux automatiques de Paris.

Le 22 septembre 1928 à 22 Heures, L'automatique commence pour Paris par la mise en service du premier central téléphonique semi automatique de Carnot. L'abonné compose directement le numéro.

A cette occasion on installe chez les abonnés reliés au téléphone automatique un poste à cadran avec dix ronds permettant de composer des numéros alpha-numériques qui commencent tous par les trois premières lettres du central. Exemple "INV" pour le central "Invalides".

L'abonné muni de son nouveau téléphone à cadran, décroche le combiné et après avoir entendu la tonalité compose le numéro de son choix avec le cadran et attend que son correspondant décroche ou qu'il entende la tonalité d'occupation si celui-ci n'est pas disponible.

L'opératrice n'est occupée par le demandeur que juste le temps suffisant pour enregistrer sur son clavier le numéro demandé, la mise en relation de cet abonné avec l'abonné demandeur se poursuit automatiquement avec des commutateurs tournants que nous décrivons dans la page Rotary.

Une téléphoniste habile pourra assurer jusqu'à 500 communications à l'heure, chiffre double de celui qui est obtenu avec la batterie centrale manuelle.



Enfin le système téléphonique semi-automatique se prête aisément à la transformation en système entièrement automatique.

Dans ce cas, les postes d'abonnés doivent être remplacés par des postes spéciaux, mais le montage du bureau central ne doit subir que des modifications insignifiantes : quelques fils de connexions à supprimer et le système complètement automatique est réalisé.

On peut même avoir concurremment dans un même bureau des abonnés semi-automatiques et des abonnés convertis en automatique pur.

Le cadran du téléphone des nouveaux appareils comporte, sur le modèle de celui du Royaume-Uni, l'alphabet complet (sauf le Z) superposé aux chiffres, imprimé sur un disque rotatif (dit système Rotary).

Le 1 étant réservé aux services, les lettres sont distribuées par groupes de trois pour la plupart, selon la répartition suivante :

- 2 = ABC ;
- 3 = DEF ;
- 4 = GHI ;
- 5 = JKL ;
- 6 = MN ;
- 7 = PRS ;
- 8 = TUV ;
- 9 = WXY ;
- 0 = OQ.

À l'initiale, cinq lettres ne seront jamais utilisées (H, Q, U, X et Y) ; trois resteront sous-employées (J à Jasmin et Jussieu ; K à Kellermann et Kléber ; W à Wagram).

Dès 1929, on prend l'habitude d'écrire les numéros de téléphone en faisant ressortir les trois premières lettres de l'indicatif soit en majuscules (le reste étant laissé en minuscules), soit en lettres grasses (et la suite en maigre) : par exemple BALzac 00.01 ou Balzac 00.01.

En 1928, nécessité absolue de procéder à la normalisation de l'impression des Annuaire Officiels des Abonnés aux Réseaux Téléphoniques des Départements en vue des débuts de l'Automatisation. En effet, le rôle du Chiffre Zéro, inexistant dans la Téléphonie Manuelle, devient capital dans la Téléphonie Automatique :

- Dans la Téléphonie Manuelle, nous sommes dans un Plan de numérotage Ouvert, où l'intelligence de l'Opératrice assure la sélection et le routage de l'appel, et que de ce fait, l'abonné ayant le numéro de téléphone n° 8 dans une quelconque ville sera égal à 08, à 0.08 ou à 00.08, par exemple... Donc, la terminologie employée à l'écrit comme à l'oral sera le "8" de telle ville.

- Dans la Téléphonie Automatique, nous sommes dans un Plan de numérotage Fermé, où ce sont des systèmes séquentiels astucieux certes, mais dépourvus de toute intelligence, qui assurent la sélection et le routage de l'appel : le format des numéros doit à ce moment-là être normalisé de manière stricte.

Ainsi, si un abonné ayant le numéro 9 dans un réseau téléphonique automatique à 5 chiffres doit être joint, celui-ci devra être numéroté au cadran d'appel par l'appelant d'un

même réseau en composant le 0.00.09. Tout simplement parce que si seul le chiffre 9 était composé au cadran d'appel, le commutateur automatique attendrait en vain les 4 autres chiffres... Et l'appel n'aboutirait jamais.

D'où l'édition de la circulaire de l'Exploitation Téléphonique n° 2430 du 18 octobre 1928 visant à normaliser l'impression dans les Annuaire Officiels des Abonnés aux Réseaux Téléphoniques des Départements (imprimés par l'Imprimerie Nationale) où jusqu'alors est appliquée la coutume de ne pas faire figurer les chiffres zéro devant les numéros de téléphone.

L'automatisation du réseau parisien intra-muros prendra 10 ans.

Quasiment terminée en 1935, elle s'achèvera à **Central** en 1938, tout abonné de Paris joindra de façon automatique à n'importe quel abonné de Paris ou de province équipé en automatique.



Le tableau suivant recense les centraux téléphoniques de Paris. Il distingue les indicatifs :

- uniquement manuels, avec une capitale initiale grasse et le reste en minuscules maigres - cas de Bergère, Fleurus et Saxe ;
- primitivement manuels puis automatiques (en service avant 1928), avec trois capitales initiales grasses et le reste en minuscules maigres - par exemple **AN**Jou ;
- uniquement automatiques (en service après 1928), tout en capitales avec trois initiales grasses - par exemple **SÉ**BASTOPOL

Central	Date	Adresse	Arrondissement	En Auto	Indicatifs	Observations
Anjou	1931	11-15 rue d'Anjou	8	1931 ('origine)	- ANJou - OPEra - RIChelieu	
Archives	1919	63 rue des Archives 106-108 rue du Temple	3	1931	- ARChives - SEBASTOPOL (1957-1961) - TURbigo	
Auteuil	1912	21 rue Jasmin 8-14 rue Henri-Heine	1933	- AUTEuil - BAGATELLE - JASMIN - MIRABEAU - TROCADERO		
Carnot	1913	23-27 rue Médéric	17	1928	- CARnot - ETOILE - GALvani - MAC-MAHON - MEDERIC (1948-1950) - WAGram	Premier central parisien automatique.
Chaudron	1896	22 rue Chaudron	10		- BOTzaris - COMbat - NORd	Transféré en 1927 au central Nord .
Danton	1927	91 boulevard Saint-Michel	5	1931	- DANton - MEDICIS - ODEON	
Diderot	1919	187-189 avenue Daumesnil	1929	- DIDerot - DORIAN - NATION	Le central Daumesnil se trouve à Vincennes.	
Elysées	1912	106-108 rue La Boétie	8	1933	- ALMA - BALZAC - à%LYsées	
Gobelins	1896	40 boulevard de Port-Royal	5	1929	- GLACIERE (1932-1937) - GOBElins - JUSSIEU - KELLERMANN - PORT-ROYAL	Ancien central Port-Royal .
Gutenberg	1890	46 bis rue du Louvre 55 rue Jean-Jacques-Rousseau - rue Gutenberg	1	1935	- CENtral - GUTenberg - LOUVre	L'ancienne rue Gutenberg reliait les rues du Louvre et Jean-Jacques-Rousseau. Elle fut déclassée en 1891 à la suite de son annexion par l'administration des Postes. Ravagé par un incendie, le central est reconstruit en 1908 par René Binet. Mis en service le 1 ^{er} septembre 1893.
Invalides	1933	3-5 rue Louis-Codet	7	1933	- INValides - SOLFERINO	

Laborde	1928	10 rue de Madrid 11 rue d'Edimbourg	8	1928 (origine)	EUROPE LABORDE	
Litré	1913	37 rue du Cherche-Midi 60-62 boulevard Raspail	6	1933	BAC (1944-1946) BABYLONE (à partir de 1946) Fleurus (1914-1927) LITré (remplace Fleurus en 1927)	Ancien central Fleurus . L'indicatif <i>BAC</i> , mis en service en 1944, est renommé <i>BABylone</i> dès 1946.
Marcadet	1911	266 rue Marcadet	18	1933	BATIGNOLLES MARcadet	
Ménilmontant	1928	26 rue Sorbier	20	1933	MENilmontant OBBERKAMPF PYRENNES ROQuette (jusqu'à 1962)	L'indicatif <i>Roquette y</i> est rattaché après la fermeture du central éponyme, puis transféré au central Voltaire en octobre 1962.
Montmartre	1932	114 rue Marcadet	18	1932 (origine)	CLIGNANCOURT MONTMARTRE ORNANO	
Nord	1926	103-107 boulevard de la Villette	19	1931	BOLIVAR BOTzaris COMbat NORd	Ancien central Chaudron . Le central Villette se trouve à Pantin.
Passy	1908	29-31 rue des Sablons	16	1931	COPERNIC (1947-1953) KLEber PASsy POINCARE	
Provence	1911	2-12 rue Bergère 15-17 rue du Faubourg-Poissonnière 2 rue du Conservatoire	9	1934	Bergère (1912-1926) CAUMARTIN (1933-1937) LAFFITTE PROvence (remplace Bergère en 1926) TAIlbout	Ancien central Bergère . Inscrit au titre des monuments historiques en 1999.
Roquette	1893	146-148 rue de la Roquette	11	1933	ROQuette	Réaménagé dans les années 1930 par Léon Azéma. L'indicatif <i>Roquette</i> est transféré au central Ménilmontant , puis rattaché au central Voltaire en octobre 1962.
Séguir	1900	55 avenue de Saxe	7	1933	BRETAGNE (après 1963) BRETEUIL (1962-1963) FONTENOY Saxe (1912-1923) SéGur (remplace Saxe en 1923) SUFFREN	Ancien central Saxe . L'indicatif <i>Breteuil</i> devient <i>Bretagne</i> en 1963.
Trudaine	1926	20 rue de Navarin	9	1929	LAMARTINE PIGALLE TRINITE TRUdaine	
Vaugirard	1926	8-10 rue Jobbé-Duval	15	1929	BLOMET LECOURBE VAUgirard VICTOR	
Voltaire	1957	97 boulevard Richard-Lenoir 58 boulevard Voltaire	11	1957 (origine)	ROQuette (après 1962) VOLTAIRE	L'indicatif <i>Roquette</i> , détaché du central Ménilmontant , y est rattaché en octobre 1962.
Wagram	1897	29 rue des Renaudes	17	1930	GALvani WAGram	L'ancien central Desrenaudes , renommé Wagram puis transféré au central Carnot , est aujourd'hui détruit. Son nom originel provenait de l'orthographe incorrecte <i>Desrenaudes</i> , rectifiée en 1897 en rue des Renaudes à la suite de la réclamation du propriétaire éponyme.

Parmi les indicatifs planifiés pour les années **1934-1935**, trois projets n'aboutiront pas : Lorette ; Madeleine ; Niel.

Nom d'une rue du 7e arrondissement, Bac - déjà desservi par sa monosyllabie, comme le non-retenu

Niel - évoquait imparfaitement le 6e arrondissement, erreur que corrigera Babylone.

La disparition de Caumartin se justifie sans doute par une méconnaissance orthographique ayant entraîné la composition abusive de Combat.

Pour la même raison, Lorette risquait d'être formulé LAU.

Médéric est victime de la rime avec son aîné Copernic, qui disparaîtra à son tour quelques années plus tard, la confusion s'étant probablement installée...

Par contre, on comprend mal l'abandon d'indicatifs aussi satisfaisants que Glacière ou Sébastopol, voire d'un projet aussi viable que Madeleine (peut-être victime de sa connotation confessionnelle... ou anglophone !).

Pour répondre à l'impératif de notoriété qui guide le choix des indicatifs (voir infra, Un choix limité), plusieurs d'entre eux prennent le nom officiel d'un arrondissement parisien (**Louvre** ; **Élysée(s)** ; **Opéra** ; Gobelins ; Vaugirard ; Passy ; Batignolles(-Monceaux) ; (Butte-)Montmartre ; Ménilmontant - soit près de la moitié) ou d'un quartier (Archives ; Odéon ; Invalides ; (Champs-)Élysées ; Europe ; Roquette ; Auteuil ; Batignolles ; Clignancourt ; Combat - soit un sur huit seulement).

On remarque l'inadéquation géographique de certaines appellations.

Les indicatifs Odéon, Gobelins, Opéra et Batignolles, rattachés à des centraux téléphoniques respectivement situés dans les 5e, 8e et 18e arrondissements, désignent en fait des secteurs voisins : les 6e (Odéon), 13e (Gobelins), 9e (Opéra) et 17e (Batignolles) arrondissements.

Le service du Réveil , 1932, depuis le 1er novembre, est mis en service partout en France le Service du Réveil par téléphone (première expérimentation en France, à Marseille dès Mars 1929) ;

- Le Service du Réveil est initialement accessible par le numéro de téléphone 12 dans les réseaux automatiques,
 - Dès Janvier 1936, un dispositif de Réveil Automatique par Téléphone est mis en service dans le Secteur Auteuil de Paris. Le service étant victime de son succès, la nécessité est d'automatiser le dispositif de réveil dans les secteurs les plus demandeurs. Couplé avec l'horloge parlante, le système fait sonner jusqu'au décrochage de l'abonné (durée de la sonnerie limitée à 7 minutes et 30 secondes).
 - Le numéro d'accès à ce service devient le 13 à partir du 18 juin 1939 : en effet, il fallait appeler le service des Réclamations au 13 pour obtenir une opératrice, qui remplissait une fiche avec le jour et l'heure souhaités par l'abonné pour être rappelé par une opératrice...
 - À partir d'Avril 1971 le service du Réveil à Paris et de la 1ère couronne devient accessible par le 10.13. (cet accès est possible jusqu'en Juillet 1976)
 - Le 13 a été utilisé pour le Service du Réveil manuel jusques en Mars 1973.
 - En Mars 1973, le Service du Réveil manuel est dissocié du service des Réclamations et devient accessible par le 463.71.11 (en IDF)
 - Le 24 janvier 1979, le Service du Réveil devient automatique à Paris pour certains centres téléphoniques. Il est alors accessible en automatique par le 463.71.71.
 - Puis, à partir du 17 mars 1983, le Service du Réveil devient accessible par le 688.11.11 (en IDF). En province le Service du Réveil est accessible par le 10.
 - À partir du 25 octobre 1985, le Service du Réveil devient accessible par le 36.88 sur tout le territoire.
 - Le 16 septembre 1986 à 8H00 du matin, le Service du Réveil devient entièrement et exclusivement automatique pour les commutateurs modernes (Electroniques sauf E10N3 et Semi-Electroniques). Le 36.88 est supprimé pour ces commutateurs. Fini l'opératrice à qui l'on indiquait l'heure à laquelle nous devions être rappelé...
- Concernant les commutateurs Crossbar et E10N3, le 36.88 est maintenu jusqu'au 30 décembre 1994. De plus, le numéro d'accès au Service du Réveil pour les Commutateurs Crossbar lorsque l'on veut annuler ou modifier le réveil devient le 72.00.35.47 à partir d'Août 1991.
- Le 30 novembre 1999, le 36.88 est définitivement supprimé, dans les tous les autocommutateurs où il avait dû encore subsister.
 - Connu actuellement comme le service Mémor Appel, accessible désormais par le *55*, via son téléphone à Clavier FV, où l'on aboutit sur une machine automatique que l'abonné doit programmer lui-même...

En 1933, l'Horloge Parlante automatique est mise en service le 14 février 1933 dans le réseau téléphonique automatique parisien.

En 1934, dans le but de soulager les opératrices du "Régional manuel" de Paris, des essais d'automatisation complète des communications régionales de toute la Région Parisienne sont tentés par la société Le Matériel Téléphonique (LMT), avec la bénédiction de l'Administration des PTT.

Ainsi, une maquette fonctionnelle permettant à des séries d'abonnés tests disposés dans toute la région est-elle créée et mise en service à cette même période dans Paris par la LMT. Quoique fonctionnelle, la solution proposée par la LMT n'est pas malheureusement pas retenue par l'Administration des PTT, en raison, notamment, de la réduction drastique des crédits affectés au développement du téléphone qui fondent à partir de cette même année comme neige au soleil, en raison des conséquences de la crise économique, financière et bancaire mondiale importée des USA qui finit par plonger l'Europe dans le chaos et la prépare à une nouvelle guerre mondiale.

Le Centre de Transit Paris-Régional envisagé entendait d'une part chapeauter les 4 Centres de Transit Urbains ROTARY 7A1 de la Capitale, d'autre part créer plusieurs Centres de Transit Suburbains tout autour de Paris, qui, sous le contrôle centralisé de Paris-Régional automatique, aurait permis à chaque abonné où qu'il fût installé en Région parisienne, de joindre n'importe quel autre abonné de ladite région par la voie entièrement automatique. La solution clef en mains proposée par la LMT entendait aussi porter l'automatisation dans les campagnes par les Commutateurs de plus petite taille (Centres de Secteurs) de type ROTARY 7D pour les villages, doublés de satellites de 10 ou 20 lignes pour les hameaux les plus isolés ; système alors jugé trop coûteux auquel il sera préféré le système dit automatique rural en 1935.

L'adoption de l'automatique rural en 1935 (qui n'avait d'automatique que le nom) conjuguée aux réductions drastiques des crédits dès la fin 1934 auront raison du Centre de Transit Paris-Régional automatique ROTARY 7A1 et de ce fait anéantira le projet de Régional-Automatique en région parisienne, qui conservera ses opératrices régionales quarante années de plus...

En 1939, le 18 juin, est inauguré le numéro d'appel **12** en tant que service des Renseignements Téléphoniques pour les abonnés reliés au réseau téléphonique automatique. Le premier Centre de Renseignements Téléphoniques est ouvert dans le central Paris-Anjou.

De ce fait, les numéros spéciaux en vigueur dans la circonscription de Paris deviennent à cette période :

- 10 - Interurbain (manuel),
- 11 - Régional (manuel),
- 12 - Renseignements,
- 13 - Réclamations,
- 14 - Télégraphe,
- 17 - Secours-Police (créé en manuel à Paris le 1er avril 1928 - localisé au centre téléphonique Danton - puis Police-Secours dans le courant de l'année 1936.)
- 18 - utilisé d'abord pour les Réclamations, puis attribué à Paris aux Pompiers à partir de Janvier 1932 ; l'installation des pompiers de Paris sera ensuite transférée le 24 juin 1938 une fois installés dans leur nouvelle caserne de la Porte de Champerret.

À partir du milieu des années 1940, pour soulager la tâche des imprimeurs et typographes, on n'indique plus que les trois premières lettres (suivies, au début, d'un point indiquant l'abréviation) en capitales d'imprimerie (BAL 00.01). Cette formulation présente l'avantage de correspondre exactement à la combinaison composée sur le cadran.

Dès 1941, Concevoir un Nouveau Plan de Numérotage téléphonique afin de mettre un terme à l'anarchie qui régnait en France.

Ainsi, avant l'importante harmonisation à venir, les villes ou les villages étaient pourvues :

- de numéros de téléphone à 1, 2, 3, ou 4 chiffres en réseaux manuels
- de numéros de téléphone à 4 ou 5 chiffres pour les réseaux automatiques (par exemple, Orléans 4 chiffres),
- de numéros de téléphone à 5 caractères pour Marseille-ville et Lyon,
- de numéros de téléphone à 7 caractères pour Paris et la 1ère couronne.

Les numéros étant associés au nom du bureau de raccordement (nom qui était soit le nom d'un village, d'une ville, ou pour les grandes villes, le nom d'un quartier ou lieu-dit). Nous étions auparavant dans un plan de numérotage ouvert, qui s'était construit progressivement depuis la naissance du téléphone qui était alors entièrement manuel. Du fait du contexte historique dramatique, les travaux sont lents. Ils sont interrompus en 1942 et ne reprendront qu'à la Libération en 1945.

En 1946, le Plan de Numérotage étudié initialement en 1941 entre progressivement en vigueur.

Le type de plan retenu, par obligation technologique en raison de la présence appelée à se généraliser des enregistreurs / traducteurs dans les commutateurs automatiques, devient un plan fermé. C'est-à-dire que le commutateur doit pouvoir « savoir » à l'avance quel nombre de caractères composés au cadran il doit recevoir pour pouvoir analyser le numéro par bloc en léger différé, ainsi que pour « savoir » quand le numéro du correspondant est terminé pour débiter l'établissement d'une communication. Ce plan présente l'avantage de pouvoir fonctionner à une époque où les commutateurs ne sont pas encore munis de calculateurs électroniques, mais porte l'inconvénient d'être très rigide et compliqué à modifier ultérieurement.

Pour la Région Parisienne, chaque abonné se voit attribuer un numéro de téléphone composé de 7 caractères : 3 lettres rattachées à la ville considérée, ou un lieu-dit, un quartier voire une rue, suivies de 4 chiffres : le chiffre du millier, le chiffre de la centaine, le chiffre de la dizaine et le chiffre de l'unité : c'est le MCDU.

Pour la plupart des villes de province, l'objectif est que chaque abonné se voie attribuer un numéro de téléphone composé de 6 caractères : 2 lettres rattachées à la ville considérée, ou un lieu-dit, un quartier voire une rue, suivies des 4 chiffres MCDU. Pour d'autres, 1 lettre rattachée à la ville considérée, ou un lieu-dit, un quartier voire une rue, suivie des 5 chiffres QMCDU.

Dijon naît en automatique à 6 caractères le 13 décembre 1952 (1 lettre + 5 chiffres), à la mise en service du Commutateur R6N1 : la lettre D suivie du chiffre 2 suivi des 4 chiffres du numéro manuel.

Pour certaines villes, bien que faisant partie d'un réseau automatique, les numéros ne comportent au départ que :

- 4 chiffres dans le cas de Nancy,
- 4 chiffres ou 5 chiffres dans le cas de Bordeaux (desservi par le Commutateur STROWGER Palais-Gallien de 12.000 lignes : 4 chiffres pour les 6.000 premiers numéros, 5 chiffres pour les 6.000 numéros suivants).
- Bordeaux passe à 6 chiffres le 3 juillet 1955.
- 5 chiffres dans le cas de Nice ou Toulouse,
- Toulouse passe à 6 caractères (2 lettres + 4 chiffres) le 12 mars 1950. (les deux lettres sont CA pour CApitole, puis le 14 avril 1956 sera ajouté MA pour MAtabiau)

5 caractères (1 lettre + 4 chiffres) dans le cas de Marseille et de Lyon dès leur mise en automatique en 1928.

Marseille passe à 6 caractères (2 lettres + 4 chiffres) le 1er janvier 1951 (ou peu avant) en intégrant la deuxième lettre du nom du Commutateur. Exemple Colbert 12.34 devient COLBERT 12.34.

Lyon-ville passe à 6 caractères le 26 janvier 1952 (2 lettres + 4 chiffres), en intégrant la deuxième lettre du nom du Commutateur. Exemple Burdeau 12.34 devient BURdeau 12.34.

Lyon-Banlieue passe à 6 caractères le 26 janvier 1952 (1 lettre + 5 chiffres).

Pour les « Services Spéciaux » existants (le 10 ou le 15 par opératrices manuelles par exemple) ou à venir, il est cependant décidé de créer un plan de numérotage à 2 chiffres, pour tous les numéros téléphoniques commençant par le chiffre 1.

A Paris au fil des ans, certaines appellations disparaissent :

Bac (en service de 1944 à 1946 - devenu Babylone) ;

Caumartin (en service de 1933 à 1937) ;

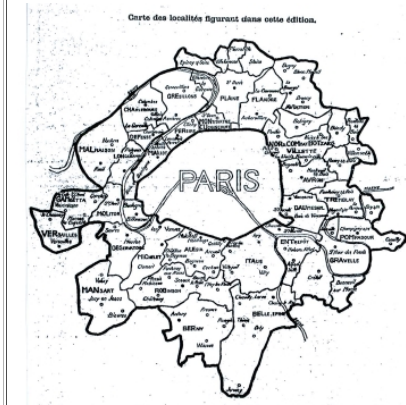
Copernic (en service de 1947 à 1954) ;

Glacière (en service de 1932 à 1937) ;

Médéric (en service de 1948 à 1950 - un record de brièveté !) ;

Sébastopol (en service de 1957 à 1961).

Plan de numérotation en banlieue Parisienne



Carte des indicatifs de banlieue.

En proche banlieue (dite zone suburbaine), les indicatifs littéraux apparaissent **dès 1928**.

Il est frappant de constater qu'à l'origine, leur nom évoque Paris :

- **Alésia**, à Montrouge - la rue d'Alési
- **Flandre**, à Aubervilliers - l'avenue de Flandre et le quartier du Pont-de-Flandre ;
- **Italie**, à Ivry-sur-Seine - l'avenue, la place et la porte d'Italie ;
- **Maillot**, à Neuilly-sur-Seine - la porte Maillot et la gare de Neuilly - Porte Maillot ;
- **Molitor**, à Boulogne-Billancourt - la porte et la rue Molitor ;
- **Pereire**, à Levallois-Perret - le boulevard et la place Pereire ainsi que la gare de Pereire - Levallois ;
- **Villette**, à Pantin - le boulevard, la porte et le quartier de la Villette.

Le réseau de banlieue est donc conçu comme une extension de celui de la capitale.

Ainsi, la commune de Courbevoie dépend primitivement du central Wagram.

Plusieurs indicatifs du nord de Paris desservent aussi la banlieue voisine (Botzaris, Clignancourt, Combat, Montmartre, Nord). Quelques-uns lui sont même parfois exclusivement rattachés, selon une méthode qui semble fluctuante.

La fin des années 1920 et le début des années 1930 voient disparaître 6 bureaux locaux sur 10, aux éphémères indicatifs éponymes dont le souvenir s'est perdu (Bagneux, Bellevue, Bois-Colombes, Charenton, Clamart, Colombes, Garenne, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Kremlin, Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin, Port-à-l'Anglais, Pré-Saint-Gervais, Puteaux, Romainville, Sèvres, Suresnes, Vanves, Vitry).

Des appellations de 1928, seules quelque 4 sur 10 subsistent (Alésia, Avron, Charlebourg, Clignancourt, Daumesnil, Défense, Entrepôt, Flandre, Gravelle, Grésillons, Italie, Maillot, Molitor, Péreire, Plaine, Tremblay, Val-d'Or).

À partir de 1939, plusieurs villes de grande banlieue (presque toutes situées dans l'ancien département de Seine-et-Oise), dépendant de la zone régionale, bénéficient du système de numérotation littérale et de l'automatique.

Ainsi apparaissent tour à tour, à l'ouest et au sud-ouest de Paris, les centraux :

- **Gambetta**, en 1939, desservant Garches, La Celle-Saint-Cloud, Marnes-la-Coquette, Vaucresson et Ville-d'Avray. Le projet initial Lafayette n'a pas abouti (mal choisi à la veille de la Seconde Guerre mondiale, où un opposant au prussien Bismarck aura semblé plus opportun ?) ;
- **Versailles**, en 1939, desservant Versailles et Le Chesnay ;
- **Mansart**, en 1940, desservant le vaste périmètre englobant, du nord-ouest au sud-est de Versailles, les communes situées entre Saint-Nom-la-Bretèche, Élancourt, Toussus-le-Noble et Vélizy-Villacoublay ;
- **Malmaison**, en 1941, desservant Nanterre et Rueil-Malmaison ;
- **Argenteuil**, en 1946, desservant Argenteuil, Bezons, Carrières-sur-Seine, Houilles et Sannois ;
- **Princesse**, en 1951, desservant Chatou, Croissy-sur-Seine, Le Vésinet et Montesson.

Mais la numérotation tout en chiffres sera adoptée dès 1953 pour les nouveaux centraux téléphoniques.

De ce fait, ces six indicatifs n'auront qu'une existence éphémère. Progressivement remplacés par trois chiffres commençant par un 9, ils deviendront successivement :

- **926** en 1956 pour Gambetta
- **967** en 1957 pour Malmaison (à Rueil-Malmaison uniquement ; Boileau à Nanterre) ;
- **923** en 1957 pour Mansart ;
- **961** en 1958 pour Argenteuil ;
- **966** en 1958 pour Princesse ;
- **950** en 1959 pour Versailles.

L'automatisation du réseau de la banlieue parisienne prend plus de 15 ans.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, 4 centraux sur 10 sont encore manuels.

Certains continueront pendant plusieurs années à fonctionner en partie manuellement (Charlebourg, Daumesnil, Défense, Molitor, Observatoire, Plaine, Tremblay). Bien que neuf, le central Malmaison ne sera même totalement automatisé qu'en 1946.

L'Occupation ralentit les travaux d'équipement. Si elle voit la mise en service des centraux Malmaison, Mansart, Pompadour et Robinson, elle provoque aussi la destruction d'Aviation. Il faut attendre 1946 pour que toute la circonscription téléphonique de Paris et de sa banlieue soit desservie par l'automatique.

Le tableau suivant recense les centraux téléphoniques de banlieue. Il distingue les indicatifs :

- uniquement manuels, avec une **capitale initiale grasse** et le reste en minuscules maigres - cas de Malmaison ;
- primitivement manuels puis automatiques, avec trois capitales initiales grasses et le reste en minuscules maigres - par exemple **AVRon** ;
- uniquement automatiques, tout en capitales avec trois initiales grasses - par exemple **ALÉSIA**.

Central	Date	Adresse	Commune	Automatisation	Indicatifs	Observations
Alésia	1928	13 rue Camille Pelletan	Montrouge	1928 (dès l'origine)	- ALESIA - PELLETAN	Ancien Bagneux . Le premier central téléphonique construit en banlieue, et l'un des très rares à afficher son nom en façade (avec les centraux Charlebourg , Pereire et Robinson).
Argenteuil	1940	27 rue Antonin-Georges Belin	Argenteuil	1947 (dès l'origine)	ARGENTEUIL	Intégré au bureau de poste principal. En service jusqu'à 1958. Devient 961 .
Aviation	ca 1939 1951-1959	96-98 (ex 86) avenue de la Division Leclerc	Le Bourget	1943 (dès l'origine)	AVIATION	Intégré au bureau de poste principal. Le bâtiment primitif, construit vers 1939, fut détruit pendant la Seconde Guerre mondiale.
Avron	ca 1928	94 rue Alexis Pesnon	Montreuil	1936	AVRon	
Belle-Epine	ca 1938	11 avenue Léon Gourdault 9 place du Méréchal Leclerc	Choisy-le-Roi Juvisy-sur-Orge	1944	BELle-à%opine	Détruit.
Berny	ca 1938	32 rue Auguste Mounié	Antony	1944	BERny	Intégré au bureau de poste principal.
Boileau	ca 1941	90 rue Pierre Brossolette	Rueil-Malmaison	1957 (dès l'origine)	BOILEAU	Ancien central Malmaison . Dessert Nanterre depuis le 26 avril 1957. Situé à Rueil-Malmaison, commune desservie par l'indicatif 967 .
Bossuet	ca 1964	36 rue de Plaisance	Créteil	1964 (dès l'origine)	BOSSUET	
Charlebourg	ca 1930	72 avenue du Général de Gaulle	La Garenne-Colombes	1943	- CHARlebourg - STADE	Anciens Bois-Colombes , Colombes , Garenne . L'un des très rares à afficher son nom en façade (avec les centraux Alésia , Pereire et Robinson).
Daguerre	ca 1960	11 avenue des Rochers (parc du Perreux)	Le Perreux-sur-Marne	1960 (dès l'origine)	DAGUERRE	
Daumesnil	ca 1928	3 rue Renon	Vincennes	1938	- DAUmesnil - TOURELLE	
Défense	ca 1928	14 boulevard Aristide Briand	Courbevoie	1942	Dà%Fense	Intégré au bureau de poste principal.
Entrepôt	ca 1928	57 rue de Paris	Charenton-le-Pont	1933 (dès l'origine)	ENTREPà"T	Ancien Charenton . Intégré au bureau de poste principal.
Flandre	ca 1927	9 rue du Docteur Pesqué 6-8 rue Achille Domart	Aubervilliers	1937	FLAndre	L'inscription en façade indique <i>1927 - Aubervilliers</i> .
Gambetta	1941	?	Garches	1939 (dès l'origine)	GAMBETTA	L'appellation projetée Lafayette n'est pas retenue. En service à Garches jusqu'au 28 janvier 1956. Transféré à Chaville, 1737 (ex 181) avenue Roger-Salengro Devient 926 .
Gravelle	ca 1928	36 boulevard Rabelais	Saint-Maur-des-Fossés	1943	- BUFFON - GRAvelle	
Grésillons	ca 1928	2 rue Ernest Billiet	Asnières-sur-Seine	1938	- GRESillons - REDOUTE	Ancien Gennevilliers .
Italie	ca 1928	17 place Marcel Cachin	Ivry-sur-Seine	1933 (dès l'origine)	ITALIE	Anciens Ivry , Kremlin , Port-à -l'Anglais , Vitry . Transféré 71 avenue Georges-Gosnat.
Lavoisier	ca 1959	37 rue Jules Ferry	Rosny-sous-Bois	1959 (dès l'origine)	LAVOISIER	
Longchamp	ca 1931	74 rue Carnot	Suresnes	1938	LONGchamp	Anciens Puteaux , Suresnes .
Maillot	ca 1928	4 rue Louis-Philippe	Neuilly-sur-Seine	1928 (dès l'origine)	- MAILLOT - MERMOZ - SABLONS	
Malmaison	ca 1941	90 rue Pierre Brossolette	Rueil-Malmaison	1946	- Malmaison - MANSART	Abrite aussi le central Mansart . Le 26 avril 1957, devient : Boileau à Nanterre, 967 à Rueil-Malmaison.
Mansart	ca 1940	90 rue Pierre Brossolette	Rueil-Malmaison	1942 (dès l'origine)	- Malmaison - MANSART	Abrité au central Malmaison . Devient 923 le 26 avril 1957.
Michelet	ca 1933	25 rue Hébert	Clamart	1933 (dès l'origine)	- MICHELET - RENAN	Anciens Clamart , Issy-les-Moulineaux , Vanves .
Molitor	ca 1928	38 rue Paul Bert	Boulogne-Billancourt	1939	- GOUNOD - MOLitor - VAL-d'Or	
Observatoire	ca 1934	5 avenue du 11 novembre	Meudon	1936	OBServatoire	Anciens Bellevue , Sèvres . L'inscription en façade indique <i>PTT - 1934</i> .
Pereire	ca 1928	43 rue Pierre Brossolette	Levallois-Perret	1946	- BROSSOLETTE - PEReire	L'un des très rares à afficher son nom en façade (avec les centraux Alésia , Charlebourg et Robinson).

Plaine	ca 1928	• 19 rue des Ursulines	Saint-Denis	1938	• CHENIER • PLAine	
Pompadour	1941 ca 1960	• 2 bis rue Martelet (bâtiment primitif installé, en 1941, au rez-de-chaussée du bureau de poste principal)	Champigny-sur-Marne	1941 (dès l'origine)	• POMPADOUR	
Princesse	1931	• 27 boulevard Carnot	Le Vésinet	1951 (dès l'origine)	• PRINCESSE	En service jusqu'à 1958. Devenu 966 .
Rameau	ca 1962	• 22 boulevard Maxime Gorki	Villejuif	1962 (dès l'origine)	• RAMEAU	
Robinson	ca 1941	• 75-77 rue Houdan	Sceaux	1946	• FLORIAN • ROBinson	L'un des très rares à afficher son nom en façade(avec les centraux Alésia , Charlebourg et Pereire).
Sévigné	ca 1959	• 27 avenue de la République	Bondy	1959 (dès l'origine)	• Sà%VIGNà%	
Tremblay	ca 1928	• 48 rue du Général Chanzy	Nogent-sur-Marne	1944	• TREmblay	
Versailles	ca 1939	• 2 impasse des Gendarmes	Versailles	1939 (dès l'origine)	• VERSAILLES	En service jusqu'à 1959. Devient 950 .
Villette	ca 1930	• 231 avenue Jean Lolive	Pantin	1936	• VILlette	Anciens Lilas , Noisy-le-Sec , Pantin , Pré-Saint-Gervais , Romainville .

1946 Plan de numérotation en province

Le plan de numérotation téléphonique en France de 1946 a prévu d'utiliser un indicatif littéral en province également.

Dans trois grandes villes, on compose donc ***les deux premières lettres d'un indicatif*** (comme en Amérique du Nord), suivies de deux fois deux chiffres. Ainsi :

Burdeau,
Franklin,
Gailleton,
Lalande,
Moncey,
Parmentier,
Terreaux,
Villeurbanne à Lyon ;
Colbert,
Dragon,
Ferréol
Garibaldi,
Guynemer,
Lycée,
Monte-Cristo,
National,
Prado à Marseille ;
Capitole,
Garonne,
Languedoc,
Matabiau à Toulouse.

Pour une raison inconnue, Bordeaux (jadis quatrième ville française la plus peuplée, dépassant Toulouse) n'aura jamais d'indicatifs littéraux.

Cette numérotation devient tout en chiffres en 1957 à Lyon et à Marseille puis en 1959 à Toulouse.

Mais contrairement à Paris, elle a laissé peu de traces dans la mémoire collective.

Dans certains centres urbains de moindre importance, l'indicatif correspond à l'initiale du nom de la ville suivie d'un chiffre. Ainsi :

B 2 et 3 à Brive-la-Gaillarde, de 1953 à 1955 ;

D 0, 2, 4, 5 et 6 à Dijon, de 1952 à 1955 ;

E 2 et 3 à Saint-Étienne, de 1951 à 1956 ;

H 2 et 8 au Havre, de 1951 à 1955 ;

L 1 dans les communes de l'agglomération lyonnaise, de 1951 à 1956 ;

M 2 à Montpellier, de 1951 à 1954 ;

R 1, 5, 6, 8 et 9 à Rouen, de 1949 à 1955.

En 1951, début de l'exploitation Interurbaine Automatique au départ de Paris :

- Les Commutateurs automatiques mis en service à partir de 1945 comportent d'office une chaîne interurbaine automatique de jonctions entrantes et sortantes.

- Les Commutateurs automatiques plus anciens sont progressivement et rétroactivement équipés d'une chaîne interurbaine automatique.

- Après une première expérimentation locale à partir de deux commutateurs téléphoniques d'abonnés de Paris (Ségur [ROTARY](#) 7A1 et Suffren ROTARY 7A1, sis dans les mêmes murs) à partir du 5 novembre 1946 entre :

Paris et Lille (joignable de Paris par le préfixe 95 suivi du n°lillois à 5 chiffres),

Paris et Roubaix (joignable de Paris par le préfixe 97 suivi du n°roubaisien à 5 chiffres),

Paris et Fontainebleau (joignable depuis Paris par le préfixe 931 suivi du n°bellifontain à 4 chiffres),

- Après sa mise à l'étude pour généralisation ultérieure à partir du Comité Technique des PTT du 17 décembre 1946,

- Après une exposition s'étant tenue au Palais de la Découverte du 20 mai au 15 octobre 1948, où une maquette expérimentale de Centre Interurbain Automatique installée par les PTT permet de téléphoner par voie entièrement automatique à Lille, Roubaix, Fontainebleau, Lyon et Marseille,

- Après l'extension de l'expérimentation à un autre commutateur de Paris (Litré ROTARY 7A1 - et sa série Babylone "fictive") à partir de l'été 1948 pour joindre Lille, Roubaix et Fontainebleau.

L'exploitation automatique interurbaine est généralisée à tout Paris le 26 mai 1951, à la mise en service du premier centre interurbain automatique de départ spécialisé d'une capacité de 200 circuits .

En 1951, le préfixe interurbain 16 n'existe pas encore.

Il ne sera réservé qu'en 1954 et mis en service réel à partir du 18 janvier 1958 à Partir de Paris. Les liaisons sont avant cette date établies au moyen de numéros à 7 chiffres, comme s'il s'agissait tous d'abonnés parisiens.

- L'avantage de cette solution est de permettre rapidement l'ouverture de liaisons interurbaines automatiques au départ de Paris.

- Mais l'inconvénient est de consommer des préfixes à 3 chiffres pour Paris, qui sont limités à un maximum de 150 par les possibilités de mémorisation des traducteurs

ROTARY.

- Les deux premières destinations interurbaines de distances régionales ouvertes à l'automatique en câbles multipaires symétriques sont alors :
Paris - [Fontainebleau](#), le 26 mai 1951,
Paris - Rouen, le 23 juin 1951.

- Après la manœuvre au cadran, l'on entend : « Ici l'interurbain automatique. Nous recherchons votre correspondant ». La durée typique d'établissement de la communication prend 15 secondes seulement !

- **La première** destination interurbaine automatique à très grande distance est Paris - Lyon en câble multipaires symétriques le 1er décembre 1951 à 15H00 (500 km) .

- Lyon-ville est joignable depuis Paris par le préfixe O suivi du n° Lyonnais à 2 lettres et 4 chiffres.

- Lyon-banlieue est joignable depuis Paris par le préfixe OL suivi du n° Banlieue-Lyon à 5 chiffres.

(nota : vu de Paris, Lyon est obtenue en numérotation à 6 chiffres dès le 1er décembre 1951, bien que localement, Lyon ne bascule en numérotation à 6 caractères que le 26 janvier 1952.) .

- **La seconde** destination interurbaine automatique à très grande distance est Paris - Toulouse en câble coaxial le 2 août 1952 (800 km) (joignable depuis Paris par le préfixe t suivi du n°toulousain à 2 lettres et 4 chiffres).

- Il faut attendre le 5 janvier 1953 pour que la totalité des abonnés au téléphone de la Circonscription de Paris (incluant la 1ère couronne) puisse téléphoner par voie entièrement automatique vers les villes de Fontainebleau, Rouen, Lyon et Toulouse.

- **Les troisièmes et quatrièmes** destinations interurbaines automatiques sont Paris - Lille et Paris - Roubaix le 24 avril 1954 (220 km).

- Les limitations de combinaisons possibles dans les traducteurs de Paris et Région Parisienne (150 directions) imposeront en 1954 la réservation de l'**indicatif interurbain 16** pour une mise en service réelle à Paris le 18 janvier 1958 (seul numéro spécial alors encore disponible entre le 10 et le 19). C'est ce que l'on appelle le Changement de Chaîne.

1953 Constat d'une méthode inadaptée. Région de Paris

Un choix limité : Au fur et à mesure de l'augmentation du nombre d'abonnés, il devient nécessaire de créer des centraux téléphoniques, donc d'inventer des indicatifs (leur nombre double entre les années 1930 et 1960).
Or trouver des appellations nouvelles s'avère de plus en plus délicat et finira par devenir impossible.

Les combinaisons pertinentes sont d'autant moins inépuisables que sur le cadran où les lettres se superposent aux 10 chiffres, le Z est alors absent (il s'ajoutera plus tard aux O et Q sur le zéro). Cela exclut des combinaisons aussi satisfaisantes que Mozart ou Zola.

Par ailleurs, un nouvel indicatif doit respecter des règles strictes reposant sur un triple impératif alliant :

- **disponibilité**, différer nécessairement d'une combinaison chiffrée déjà existante (des trois conditions, c'est la plus essentielle) ;
- **intelligibilité**, être aisément prononçable, donc comporter au moins une voyelle ;
- **notoriété**, être suffisamment connue et facilement mémorisable (cette règle sera de moins en moins observée).

Pour cette dernière raison, un lieu ou un individu aussi indéterminés qu'Église, Musée ou Duval ne peuvent convenir.
Pour la deuxième, Schubert, Scribe ou Strauss n'ont aucune chance.
Pour la première, des indicatifs tels Bastille, Montparnasse ou République ne peuvent voir le jour, respectivement empêchés par Carnot, Montmartre et Pereire. Longue est la liste de ces impossibilités :

Possibilité	Empêchée par
ABBesses	BABylone
ACAcias	BABylone
ALFortville	ALEsia
ALigre	CLIgnancourt
ARAg	ARChives
ARCueil	ARChives
AUSterlitz	AVRon
BAGneux	BAGatelle
BAGnolet	BAGatelle
BALard	BALzac
BARbès	CARnot
BAStille	CARnot
BEL-Air	BELLE-pine
BELLEville	BELLE-pine
BERcy	BERny
BERthier	BERny
BESSières	BERny
BOIs-Colombes	BOlleau
BOIssière	BOlleau
BONaparte	COMbat
BONDy	COMbat
BONne-Nouvelle	COMbat
BOSquet	BOSsuet
BOUcicaut	BOTzaris
BOUlets	BOTzaris
BOUrg	BOTzaris
BOUrse	BOTzaris
BOUvines	BOTzaris
BREguet	BREtagne
BROchant	BROssolette
CACHan	BABylone
CAPucines	CARnot
CARDinet	CARnot
CENSier	CENtral
CHAillot	CHARlebourg
CHAligny	CHARlebourg
CHAmigny	CHARlebourg
CHApelle	CHARlebourg
CHArdon-Lagache	CHARlebourg
CHAronton	CHARlebourg
CHAronne	CHARlebourg
CHArras	CHARlebourg
CHATEau-d'Eau	CHARlebourg
CHATEau-Rouge	CHARlebourg
CHAtalet	CHARlebourg
CHAtillon	CHARlebourg
CHEmin-Vert	CHEnier
CHEvaleret	CHEnier
CLEmenceau	ALEsia
CLIchy	CLIgnancourt

COLombes	BOLivar
COMmerce	COMbat
CONcorde (combinaison que la convenance prohibait)	COMbat
CONvention (combinaison que la convenance prohibait)	COMbat
CORvisart	BOSsuet
COURbevoie	BOTzaris
COUrcelles	BOTzaris
COUrneuve	BOTzaris
COUronnes	BOTzaris
CREteil	BREteuil
CROulebarbe	BROssolette
DAUbenton	DAUmesnil
DAUphine	DAUmesnil
DAVout	DAUmesnil
DIDot	DIDerot
DUPleix	EURope
DURoc	EURope
ELZévir	ELYzéés
FAIdherbe	DAGuerre
FONtenay-sous-Bois	FONtenoy
GOUtte-d'Or	GOUNod
GOUvion-Saint-Cyr	GOUNod
GREnelle	GREsillons
HOTel de Ville	GOUNod
JACob	LABorde
JAUrès	LAVoisier
JAVel	LAVoisier
JOUrdain	LOUvre
JOUrdan	LOUvre
LAFayette	LAFitte
LAMarck	LAMartine
LANnes	LAMartine
LAUmière	LAVoisier
LONdres	LONGchamp
LOUrmel	LOUvre
MABillon	MAC-Mahon
MACdonald	MAC-Mahon
MAGenta	MAIlot
MAIne	MAIlot
MAIson-Blanche	MAIlot
MAIsons-Alfort	MAIlot
MARéchers	MARcadet
MARceau	MARcadet
MARigny	MARcadet
MARivaux	MARcadet
MARtyrs	MARcadet
MASéna	MARcadet
MAUbert	NATion
MIChel-Ange	MIChelet
MIRomesnil	MIRabeau
MONceau	MONtmartre
MONge	MONtmartre
MONnaie	MONtmartre
MONtaigne	MONtmartre
MONtgallet	MONtmartre
MONtorgueil	MONtmartre
MONtparnasse	MONtmartre
MONtreuil	MONtmartre
MONtrouge	MONtmartre
MONtsouris	MONtmartre
MORland	NORD
MORTier	NORD
NAVarin	NATion
ORDener	OPEra
PANthéon	RAMeau
PANtin	RAMeau
PARadis	PASsy
PARmentier	PASsy
PASteur	PASsy
PELleport	PELletan
PERe-Lachaise	PEReire
PERnety	PEReire
PHilippe-Auguste	PIGalle
PICpus	RIChelieu
PLAissance	PLAine
POIssonnière	POIncaré
POIssonniers	POIncaré
POLiveau	SOLférino
POMpe	POMpadour
PONiatowski	POMpadour
PONt-Neuf	POMpadour
POPincourt	PORT-Royal
PYRamides	PYRénées
RAMbuteau	RAMeau
RANelagh	RAMeau
RAPée	PASsy
RAPp	PASsy

RASpail	PASsy
RENnes	RENan
REPublique	PEReire
REUilly	SEVigné
RIChard-Lenoir	RIChelieu
ROChechouart	ROBinson
ROMainville	POMpadour
ROME	POMpadour
SENTier	RENan
SERurier	PEReire
SEVres	SEVigné
SORbonne	PORt-Royal
STAins	STAde
STAlingrad	STAde
SUChet	STAde
TILsitt	VILlette
TOLbiac	VOLtaire
TOUrnelle(s)	TOUrelle
TURenne	TURbigo
VAL-de-Grâce	VAL-d'Or
VAVin	VAUgirard
VICtoires	VICtor
VICtor-Hugo	VICtor
VICToria	VICtor
VILlejuif	VILlette
VILlemomble	VILlette
VILletaneuse	VILlette
VILliers	VILlette
VOLontaires	VOLtaire
VOLta	VOLtaire
VOUillac	TOUrelle

En banlieue, maints indicatifs portent des noms de lieux parisiens, ce qui rend leur localisation problématique.

Outre les indicatifs initialement mis en service, conçus comme une extension du réseau de la capitale, 23 appellations - soit près de la moitié - peuvent prêter à confusion :

Boileau, à Nanterre, avec la rue Boileau (16e arrondissement) ;
Bossuet, à Créteil, avec la rue Bossuet (10e arrondissement) ;
Brossolette, à Levallois-Perret, avec la rue Pierre-Brossolette (5e arrondissement) ;
Buffon, à Saint-Maur-des-Fossés, avec la rue Buffon (5e arrondissement) ;
Chénier, à Saint-Denis, avec la rue Chénier (2e arrondissement) ;
Daguerre, à Bry-sur-Marne, avec la rue Daguerre (14e arrondissement) ;
Daumesnil, à Vincennes, avec l'avenue et la place Daumesnil (12e arrondissement) ;
Entrepôt, à Charenton-le-Pont, avec le nom officiel - quoique rarement employé - du 10e arrondissement ;
Florian, à Sceaux, avec la rue Florian (20e arrondissement) ;
Gambetta, à Garches, Ville d'Avray et environs, avec l'avenue et la place Gambetta (20e arrondissement) ;
Gounod, à Boulogne-Billancourt, avec la rue Gounod (17e arrondissement) ;
Lavoisier, à Rosny-sous-Bois, avec la rue Lavoisier (8e arrondissement) ;
Mansart, au-delà de Versailles, avec la rue Mansart (9e arrondissement) ;
Mermoz, à Neuilly-sur-Seine, avec la rue Jean-Mermoz (8e arrondissement) ;
Michelet, à Clamart et Issy-les-Moulineaux, avec la rue Michelet (6e arrondissement) ;
Observatoire, à Meudon et Sèvres, avec l'avenue de l'Observatoire (5e, 6e et 14e arrondissements) et le nom officiel - quoique rarement employé - du 14e arrondissement ;
Pelletan, à Montrouge, avec la rue Eugène-Pelletan (14e arrondissement) ;
Princesse, au Vésinet, avec la rue Princesse (6e arrondissement) ;
Rameau, à Villejuif, avec la rue Rameau (2e arrondissement) ;
Renan, à Clamart et Issy-les-Moulineaux, avec la rue ou l'avenue Ernest-Renan (15e arrondissement) ;
Sablons, à Neuilly-sur-Seine, avec la Porte des Sablons (16e arrondissement) ;
Sévigné, à Bondy, avec la rue de Sévigné (3e et 4e arrondissements) ;
Tourelle, à Vincennes, avec la rue des Tourelles (20e arrondissement), où se trouve la piscine homonyme - l'une des rares du Paris d'alors.

Seuls 18 indicatifs - un peu plus du tiers - répondent à l'impératif de notoriété, bien qu'avec quelques réserves :

Argenteuil (malgré une possible confusion avec la rue d'Argenteuil dans le 1er arrondissement) ;

Aviation (au Bourget, malgré une possible confusion avec l'aéroport d'Orly) ;

Belle-Épine ;

Berny ;

Charlebourg ;

Défense ;

Gravelle ;

Grésillons ;

Longchamp ;

Malmaison ;

Plaine ;

Pompadour ;

Redoute ;

Robinson ;

Stade (à Colombes, malgré une possible confusion avec le stade Charléty dans le 13e arrondissement) ;

Tremblay ;

Val-d'Or ;

Versailles (malgré une possible confusion avec l'avenue de Versailles dans le 16e arrondissement ou la porte de Versailles dans le 15e arrondissement).

Les derniers centraux mis en service n'évoquent plus du tout leur emplacement.

Si Étoile, Invalides, Louvre ou Opéra parlent même aux provinciaux et jusqu'aux étrangers, il faut par contre être un Parisien averti pour savoir où aboutit un appel vers Boileau (Nanterre), Gounod (Boulogne-Billancourt), Lavoisier (Rosny-sous-Bois) ou Redoute (Asnières)...

À terme, le système ne peut donc que déboucher sur une saturation (accélérée par la proscription du 1, la sous-utilisation des lettres W, X, Y et l'absence du Z), alors que les chiffres offrent des possibilités quasi-illimitées.

Du point de vue fonctionnel, plusieurs inconvénients liés aux indicatifs littéraux sont dénoncés depuis longtemps.

L'incertitude orthographique provoque maintes confusions. L'exemple le plus célèbre est Pereire : nombre d'abonnés composent PEI, perdent une taxe téléphonique et

dérangent un correspondant de Ségur. Les erreurs sont telles qu'on doit insérer des mises en garde dans l'annuaire.

Dans les années 1930, la confusion graphique a déjà causé la disparition de Caumartin (COM aboutissant à Combat) et l'abandon prématuré de Lorette (par crainte d'une composition en LAU).

Mais elle se reproduit régulièrement avec Kléber (CLÉ menant à Alésia) et Daumesnil (DOM conduisant à Fontenoy).

La méprise va même jusqu'à la cocasserie de cet étranger qui tente, un jour, d'obtenir Kellermann en composant désespérément l'inexistante combinaison QUAi l'Herm:

Malheur aux dyslexiques ! L'interversion des lettres est garantie entre des indicatifs comme :

BALzac et LABorde ;
BERny et BREtagne ;
BOLivar et BLOmet ;
KELlermann et KLEber ;
LAVoisier et VAL-d'Or ;
MARcadet et RAMEau ;
MERmoz et RENan ;
MOLitor et LONGchamp ;
NORD et ORNano ;
PORT-Royal et PROvence ;
TRUdaine et TURbigo...

Que dire de la perplexité qui s'instaure quand les noms de centraux ne sont plus imprimés que sous la forme tronquée de leurs trois premières lettres ?

Le travestissement est alors aisé de : Clignancourt en Clichy ; Poincaré en Poissy ; Robinson en Robespierre...

Quant aux aveugles, ils doivent avoir mémorisé la correspondance des lettres et des chiffres. Un cadran uniquement chiffré leur épargnerait cette difficulté.

Des pièges phonétiques. Les rimes peuvent piéger les esprits.

Copernic et Médéric en font les frais au début des années 1950. Le problème se renouvelle en 1963 avec Breteuil : trop de personnes le confondant avec Auteuil (connu de tous vu son ancienneté), il est hâtivement rebaptisé Bretagne au bout de six mois. Toutefois, leur paronymie ne semble pas avoir affecté les indicatifs Dorian et Florian.

Pour diverses raisons liées à la phonétique (C suivi d'un H et produisant le son CH ; diptongue ; nasalisation ; L mouillé ; T prononcé S), certains indicatifs se prononcent différemment selon que leur nom est énoncé en entier ou limité à ses trois lettres initiales :

Archives (lu comme arc) ;
Etoile (lu comme étonner) ;
Flandre (lu comme flacon) ;
Maillot (lu comme maison) ;
Michelet (lu comme mica) ;
Nation (lu comme natte) ;
Plaine (lu comme plat) ;
Poincaré (lu comme poire, d'où son fréquent déchiffrement comme Poissy) ;
Richelieu (lu comme rictus) ;
Tremblay (lu comme tréteau).

Des incompatibilités internationale. Le cadran téléphonique français diffère de l'américain. Ce dernier associe au 6 les lettres MNO et le chiffre zéro et, ignorant le Q, réserve le zéro aux services (operator).

Ainsi, une opératrice new-yorkaise ne peut appeler Bolivar, Nord, Observatoire... et encore moins Roquette ; pire, pour elle Alma et Blomet sont confondus !

En retour, sa collègue parisienne est incapable de joindre, entre autres, HOLlywood à Los Angeles, OREgon à New-York, JOHnson à Washington, OLYmpia à Montréal ou MOhawk à Toronto... Ces incompatibilités entravent les relations internationales.

Une connotation affective. Certaines connotations peuvent déplaire au public.

L'attribution d'un équivoque Gravelle, d'un grivois Bagatelle ou Pigalle, d'un populaire Batignolles ou d'un industriel Entrepôt mécontente (parfois jusqu'à la réclamation) des abonnés comme il faut, que de simples chiffres n'auraient pas rebutés. À l'inverse, on ne peut satisfaire un riverain des Buttes-Chaumont qui, désirant un numéro de téléphone commençant par Auteuil ou Elysées, doit se contenter d'un moins prestigieux Botzaris ou Combat.

En outre, le marquage social du numéro de téléphone peut être perçu comme inopportun.

Un abonné de Marcadet n'appartient pas au même monde qu'un correspondant de Passy... mais ne souhaite pas forcément l'afficher :

« Faisons intervenir ici le téléphone. L'adresse situe exactement le domicile de l'individu, mais le bureau téléphonique, plus collectif, est aussi plus évocateur, en ce sens qu'il range l'abonné dans une sorte de famille locale, dans quelque subtil climat social et mondain.... Je pense que le baron de Charlus devait être à Invalides et Swann à Danton, mais je vois d'ici tel jeune snob d'Abel Hermant mourant de confusion à la seule idée de devoir annoncer Roquette ou Dorian. Il est donc important d'avoir un bon numéro de téléphone. »

(André Siegfried, Géographie humoristique de Paris, Paris, La Passerelle, 1951, p. 22-23).

En 1953 il est décidé d'arrêter l'emploi de lettres pour la numérotation, sauf pour la région parisienne qui conservera cette particularité jusqu'au 1er octobre 1963.

1955 Plan de numérotation national

Lors de l'établissement des liaisons interurbaines automatisées, principalement au départ de Paris, la numérotation à sept caractères montre ses limites. **Dès 1957**, compte tenu des nécessités de l'acheminement des communications, il apparaît impossible de numérotter l'ensemble des abonnés français avec un système à 7 caractères. De plus, il s'avère nécessaire de limiter autant que possible les manœuvres du cadran téléphonique par les abonnés.

Un plan de numérotation pour les abonnés français est établi en 1955, avec pour principes

1 - Des numéros régionaux à 6 caractères, dont les deux premiers sont caractéristiques du centre ou du groupement de rattachement.

Le principe est de permettre à tous les abonnés d'une certaine zone régionale de s'appeler entre eux en ne composant que ces 6 caractères.

Ces zones correspondent non pas à une même région administrative mais à des zones d'exploitation téléphonique car la majeure partie du trafic concerne le département d'origine et les départements limitrophes, qu'ils appartiennent ou non à la même région administrative ;

2 - La détermination d'indicatifs caractérisant les zones régionales de numérotation à 6 caractères (en raison du nombre de ses abonnés, la Région parisienne conserve la numérotation à 7 caractères de la zone automatique de Paris : 3 lettres et 4 chiffres pour les abonnés du département de la Seine, 7 chiffres - dont le premier sera toujours un 9 - pour les abonnés des départements suburbains). Cela nécessite la création d'indicatifs départementaux en raison du chevauchement de ces zones. La différence entre 6 et 7 caractères évite le chevauchement entre la zone régionale de Paris et les autres. Mais ces dernières, construites autour de chaque département, se chevauchent nécessairement.

Chaque abonné possède un numéro national à 8 caractères comportant l'indicatif départemental à 2 chiffres (sauf en région parisienne, avec pour indicatif commun 1) puis le numéro régional à 6 chiffres (7 en région parisienne).

En 1955, la France est désormais découpée en 80 Zones Régionales de Numérotation.

- 79 zones avec un format de numéros régionaux à 6 chiffres (indicatif interurbain AB à 2 chiffres) ,

- 1 zone avec un format de numéros régionaux à 7 chiffres (indicatif interurbain A à 1 chiffre) , en l'occurrence Paris et la Région de Paris.

L'annuaire téléphonique fournit la liste des indicatifs départementaux à utiliser pour toutes les relations automatiques interurbaines à grande distance. Ainsi, pour obtenir le secrétariat d'État aux PTT (SÉGur 16 40), un abonné de province doit composer le 1 6 ~ 1 S E G 1 6 4 0.

Pour les relations interdépartementales, l'abonné demandeur doit composer 10 chiffres :

l'indicatif d'interurbain automatique **15** ou **16** (selon le département appelé) ;

après l'audition d'une tonalité, le numéro national, c'est-à-dire :

- les 2 chiffres de l'indicatif du département ;

- les 6 chiffres du destinataire.

Paris 18 janvier 1958 Le CIAD (Centre Interurbain Automatique de Départ) réalisé en matériel ROTARY 7B1 est mis en service à Paris - Bonne Nouvelle (900 circuits de départ initialement, étendu jusqu'à 3300 circuits). avec mise en utilisation du **préfixe** téléphonique interurbain dédié **16**.

Les 17 premières liaisons ouvertes par le CIAD de Paris vers la Province dès l'année 1958 :

Paris - Bordeaux, le 18 janvier 1958.

Paris - Maubeuge, le 22 février 1958.

Paris - Reims, le 15 mars 1958.

Paris - Beauvais, le 22 mars 1958.

Paris - Le Havre, le 12 avril 1958.

Paris - Poitiers, le 26 avril 1958.

Paris - Dijon, le 10 mai 1958.

Paris - Cambrai, le 17 mai 1958.

Paris - Le Mans, le 31 mai 1958.

Paris - Strasbourg, le 14 juin 1958.

Paris - Grenoble, le 28 juin 1958.

Paris - Avignon, le 5 juillet 1958.

Paris - Boulogne-sur-Mer, le 4 octobre 1958.

Paris - Mulhouse, le 18 octobre 1958.

Paris - Valenciennes, le 8 novembre 1958.

Paris - Marseille, le 29 novembre 1958.

Paris - Metz, le 13 décembre 1958.

Les premières villes pouvant appeler Paris par voie entièrement automatique sont (liste complète jusqu'en 1958 inclus) :

Lille, le 1er avril 1954,

Montpellier, le 25 avril 1954,

Fontainebleau, le 21 décembre 1954,

Strasbourg, le 21 mars 1955,

Nice, le 8 juillet 1955,

Melun, le 23 juillet 1955,

Rouen, le 17 août 1955,

Beauvais, le 31 mars 1956,

Meaux, le 7 avril 1956,

Bordeaux, le 9 juin 1956,

Tourcoing et Roubaix, le 24 juin 1956,

Cambrai, le 6 octobre 1956,

La Rochelle, le 17 mai 1957,

Maubeuge, le 23 juin 1957,

Reims, le 29 juin 1957,

Le Mans, le 6 juillet 1957,

Saint-Quentin-dans l'Aisne, le 2 août 1957,

Limoges, 22 août 1957,

Metz, le 24 janvier 1958,

Avignon, le 7 mars 1958,

Poitiers, le 22 mars 1958,

Marseille, le 19 avril 1958,

Toulouse, le 3 mai 1958,

Cambrai, le 17 mai 1958,

Lyon, le 21 juin 1958,

Boulogne-sur-Mer, le 29 juin 1958,

Troyes, le 5 juillet 1958,

Mulhouse, le 25 juillet 1958,

Grenoble, le 13 septembre 1958,

Nancy, le 12 octobre 1958,

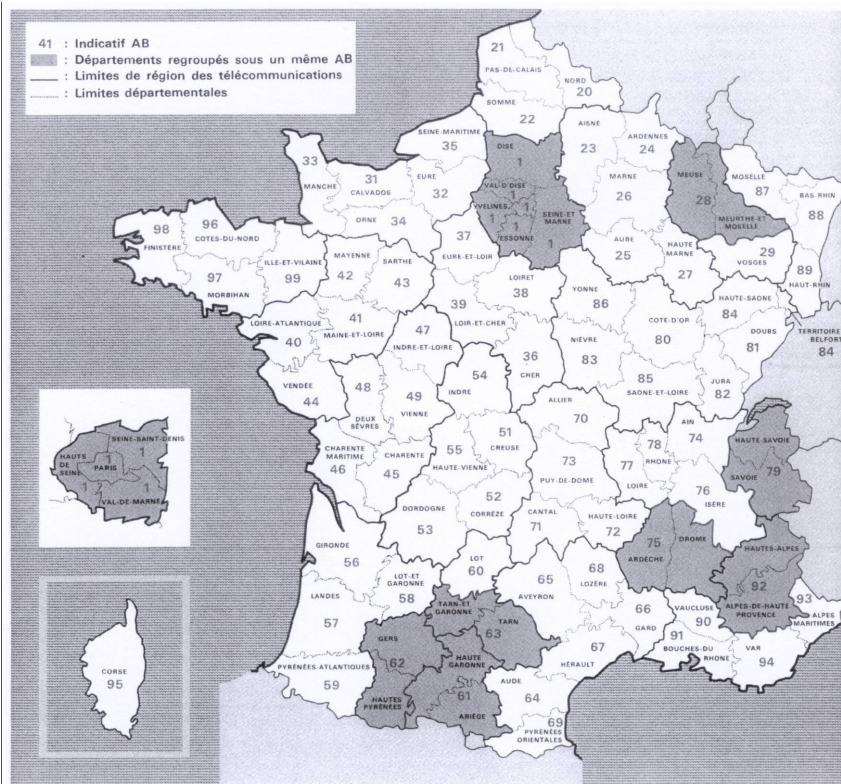
Valenciennes, le 8 novembre 1958,

Orléans, le 13 décembre 1958,

Nevers, le 22 décembre 1958.

Le préfixe interurbain 16, mis en service à partir du 18 janvier 1958 à Paris, perdurera jusqu'au 18 octobre 1996.

Le préfixe interurbain 16, en Province a commencé à être utilisé le 1er novembre 1956 (dans le Sens Bordeaux - Toulouse).



Plan des indicatifs interurbains AB en vigueur peu après 1955.

Dès 1959, cette numérotation à 10 caractères (AB PQ MCDU) est déjà utilisée en automatique dans les grands centres de province : Bordeaux, Le Mans, Lille, Montpellier, Nice, Paris, Rouen et Strasbourg.

Le 10 permet d'obtenir le service manuel interurbain.

Vers l'étranger, l'indicatif est le 19 avec attente de tonalité. Pour les pays où l'appel automatique n'est pas possible, l'utilisateur compose le 19 33 (indicatif international de la France) et demande la communication à un opérateur des PTT.

Le tableau ci-dessous donne la liste des 149 indicatifs littéraux en service dans la circonscription de Paris de 1912 à octobre 1963

Indicatif	Numéro	Origine du nom	Mise en service	Sup pression	Nom du central	Emplacement du central
ALEsia	(01 4) 253	Géographique : cité gauloise - siège d'Alésia , rue d'Alésia	1928		Alésia	92000 - Montrouge 13 rue Camille Pelletan
ALMa	(01 4) 256	Géographique : fleuve d'Ukraine - bataille de l'Alma, en 1854 , palais de l'Alma et Pont de l'Alma	1959 (01/05)		Elysées	75008 - 8 ^e ar. de Paris 106-108 rue La Boétie
ANJou	(01 4) 265	Géographique : ancienne province française - Anjou , rue d'Anjou (primitivement <i>rue des Morfondus</i>), ainsi renommée, vers 1672, en l'honneur d'Henri de Valois, duc d'Anjou, futur Henri III (1551-1589)	1927		Anjou	75008 - 8 ^e ar. de Paris 11 à 15 rue d'Anjou
ARChives	(01 4) 272	Géographique : monument - Archives nationales (France) , rue des Archives et quartier des Archives	1912 (01/10)		Archives	75003 - 3 ^e ar. de Paris 63 rue des Archives 106-108 rue du Temple
ARGenteuil	274 devenu (01 3) 961	Géographique : commune d'île-de-France - Argenteuil	1947	1958	Argenteuil	95000 - Argenteuil 27 rue Antonin-Georges Belin (bureau de poste principal)
AUTeuil	(01 4) 288	Géographique : commune annexée par Paris en 1860 - quartier d'Auteuil , porte d'Auteuil, rue d'Auteuil et ligne d'Auteuil	1917 (XX/06)		Auteuil	75016 - 16 ^e ar. de Paris 21 rue Jasmin 8 à 14 rue Henri-Heine
AVIation	(01 4) 284	Géographique : monument - aéroport de Paris-Le Bourget	1939		Aviation	93000 - Le Bourget 86 avenue de la Division Leclerc (bureau de poste principal (le central semble transféré à Dugny - Aéroport de Paris-Le Bourget) indicatif redéployé sur le 6 ^e ar. de Paris
AVRon	(01 4) 287	Géographique : lieu-dit - plateau d'Avron	1928		Avron	93000 - Montreuil 94 rue Alexis Pesnon
BABylone (ex BAC)	(01 4) 222	Géographique : - cité mésopotamienne - Babylone , rue de Babylone	1946		Litré	75006 - 6 ^e ar. de Paris 37 rue du Cherche-Midi 60-62 boulevard Raspail
BAC (devenu BABylone)	222	Géographique : - lieu-dit provenant du bac qui traversait la Seine, chargé de pierres pour construire le palais des Tuileries (vers 1550) , rue du Bac	1944	1946	Litré	75006 - 6 ^e ar. de Paris 37 rue du Cherche-Midi 60-62 boulevard Raspail
BAGatelle	(01 4) 224	Géographique : lieu-dit - parc de Bagatelle, au Bois de Boulogne	1956 inauguré en 1959 (25/04)		Auteuil	75016 - 16 ^e ar. de Paris 21 rue Jasmin 8 à 14 rue Henri-Heine
Bagneux		Géographique : commune d'île-de-France - Bagneux	1928	1930	Bagneux	92000 - Bagneux (bureau de poste principal)
BALzac	(01 4) 225	Historique : homme de lettres français romancier - Honoré de Balzac (1799-1850) , rue Balzac	1932		Elysées	75008 - 8 ^e ar. de Paris 106-108 rue La Boétie
BATignolles	(01 4) 228	Géographique : commune annexée par Paris en 1860 - Batignolles-Monceau , rue des Batignolles et quartier des Batignolles nom officiel (<i>Batignolles-Monceaux</i>) du 17 ^e ar. de Paris	1951 (interruption de 1957 à 1959) 1960		Marcadet	75018 - 18 ^e ar. de Paris 266 rue Marcadet

			(19/03)			
BEL le-Epine	(01 4) 235	Géographique : lieu-dit - carrefour de la Belle Epine, à Thiais le centre commercial Belle Epine y a été inauguré en septembre 1971.	1938		Belle-Epine	94000 - Choisy-le-Roi 11 avenue Léon Gourdault (détruit)
Bel levue		Géographique : quartier d'une commune d'ie-de-France - Meudon	1928	1934	Bellevue	92000 - Meudon (bureau de poste principal)
Berg ère		Historique : propriétaire - Guillaume Berger (16 ^e asiècle) , rue Bergère	1912 (01/10)	1926	Provence	75009 - 9 ^e ar. de Paris 2 à 10 rue Bergère 15-17 rue du Faubourg-Poissonnière
BER ny	(01 4) 237	Géographique : lieu-dit - carrefour de la Croix de Berny, près de l'ancien Château de Berny	1938		Berny	92000 - Antony 32 rue Auguste Mounié (bureau de poste principal)
BLO met	(01 4) 250	Géographique : lieu-dit - rue Blomet	1956 (17/11)		Vaugirard	75015 - 15 ^e ar. de Paris 8-10 rue Jobbé-Duval
BOI leau	(01 4) 204	Historique : homme de lettres français poète - Nicolas Boileau (1636-1711) , rue Boileau, à Rueil-Malmaison	1957 (26/04)		Boileau	92000 - Rueil-Malmaison 90 rue Pierre Brossolette
Bois-Colombes		Géographique : commune d'ie-de-France - Bois-Colombes	1928	1930	Bois-Colombes	92000 - Bois-Colombes (bureau de poste principal)
BOL ivar	(01 4) 205	Historique : homme politique vénézuélien - Simon Bolivar (1783-1830) , avenue Simon-Bolivar	1951		Nord	75019 - 10 ^e ar. de Paris 103 à 107 boulevard de la Villette
BOS suet	(01 4) 207	Historique : homme de lettres français prédicateur - Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704) , allée Bossuet, à Chennevières-sur-Marne	1964 (XX/05)		Bossuet	94000 - Créteil 36 rue de Plaisance
BOT zaris	(01 4) 208	Historique : homme politique grec - Markos Botzaris (ca 1788-1823) , rue Botzaris	1927		Nord	75019 - 19 ^e ar. de Paris 103 à 107 boulevard de la Villette
BRE tagne	(01 4) 273	Géographique : ancienne province française - Bretagne , allusion au proche quartier du Montparnasse, traditionnel <i>fief breton</i> de Paris avenue de Breteuil	1962 (08/12)		Ségur	75007 - 7 ^e ar. de Paris 55 avenue de Saxe
BRO ssolette	(01 4) 270	Historique : homme politique français (résistant) - Pierre Brossolette (1903-1944) , rue Pierre Brossolette, à Levallois-Perret	1960 (05/03)		Pereire	92000 - Levallois-Perret 43 rue Pierre Brossolette
BUF fon	(01 4) 283	Historique : scientifique français naturaliste et biologiste - Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788) , rue de Buffon, à Saint-Maur-des-Fossés	1961 (26/06)		Gravelle	94000 - Saint-Maur-des-Fossés 36 boulevard Rabelais
CAR not	(01 4) 227	Historique : militaire français - Lazare Nicolas Marguerite Carnot (1753-1823) , avenue Carnot (Paris)	1926		Carnot	75017 - 17 ^e ar. de Paris 23 à 27 rue Médéric
CAU martin	228	Historique : homme politique français - Antoine-Louis Lefebvre de Caumartin (1725-1803) , rue de Caumartin	1933	1937	Provence	75009 - 9 ^e ar. de Paris 2 à 10 rue Bergère 15-17 rue du Faubourg-Poissonnière
CEN tral	(01 4) 236	Analogique : centre de Paris seul indicatif ne portant pas le nom d'un lieu ou d'une personne	1912 (01/10)		Gutenberg	75001 - 1 ^{er} ar. de Paris 46 bis rue du Louvre 55 rue Jean-Jacques-Rousseau
Charenton		Géographique : commune d'ie-de-France - Charenton-le-Pont	?	1928	Charenton	92000 - Charenton-le-Pont (bureau de poste principal)
CHA rlebourg	(01 4) 242	Géographique ou historique : lieu-dit - marché de Charlebourg, sur la place de Belgique (La Garenne-Colombes) , avenue de Charlebourg, à La Garenne-Colombes Un séjour du futur Charles II d'Angleterre, réfugié en France durant la décennie 1650 lors du protectorat de Cromwell, aurait donné son nom au lieu.	1930		Charlebourg	92000 - La Garenne-Colombes 72 avenue du Général de Gaulle
CHE nier	(01 4) 243	Historique : homme de lettres français poète - André Chénier (1762-1794) , rue André Chénier, à Epinay-sur-Seine	1964 (21/01)		Plaine	93000 - Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) 19 rue des Ursulines
Clamart		Géographique : commune d'ie-de-France - Clamart	1928	1933	Clamart	92000 - Clamart (bureau de poste principal)
CLI gnancourt	(01 4) 254	Géographique : lieu-dit - porte de Clignancourt, rue de Clignancourt et quartier de Clignancourt	1928		Montmartre	75018 - 18 ^e ar. de Paris 114 rue Marcadet
Colombes		Géographique : commune d'ie-de-France - Colombes	1928	1930	Colombes	92000 - Colombes (bureau de poste principal)
COM bat	(01 4) 206	Géographique : lieu-dit - ancienne place du Combat (devenue place du Colonel-Fabien) et quartier du Combat	1922 (XX/11)		Nord	75019 - 19 ^e ar. de Paris 103 à 107 boulevard de la Villette
COP ernic	207	Historique : scientifique polonais - Nicolas Copernic (1473-1543) , rue Copernic	1947	1954	Passy	75016 - 16 ^e ar. de Paris 29-31 rue des Sablons
DAG uerre	(01 4) 324	Historique : scientifique français chimiste - Louis Daguerre (1787-1851) , place et rue Daguerre, à Bry-sur-Marne	1960 (20/02)		Daguerre	94000 - Le Perreux-sur-Marne 11 avenue des Rochers
DAN ton	(01 4) 326	Historique : homme politique français - Georges Jacques Danton (1759-1794) , rue Danton	1927		Danton	75005 - 5 ^e ar. de Paris 91 boulevard Saint-Michel
DAU mesnil	(01 4) 328	Historique : militaire français - Pierre Daumesnil (1776-1832) , avenue Daumesnil (à Saint-Mandé) et Lac Daumesnil (au Bois de Vincennes)	1928		Daumesnil	94000 - Vincennes 3 rue Renon
DEF ense	(01 4) 333	Historique : la défense de Paris en 1870 contre les troupes prussiennes , lieu-dit <i>rond-point de la Défense</i> , à Courbevoie, où fut élevé en 1883 un groupe sculpté commémoratif, d'où le nom donné ultérieurement au quartier de La Défense	1928		Défense	92000 - Courbevoie 14 boulevard Aristide Briand (bureau de poste principal)
DID erot	(01 4) 343	Historique : homme de lettres français philosophe - Denis Diderot (1713-1784) , boulevard Diderot	1922 (19/02)		Diderot	75012 - 12 ^e ar. de Paris 187-189 avenue Daumesnil
DOR ian	(01 4) 307	Historique : homme politique français - Pierre-Frédéric Dorian (1814-1873) , avenue Dorian	1932		Diderot	75012 - 12 ^e ar. de Paris 187-189 avenue Daumesnil
ELY sées	(01 4) 359	Géographique : lieu-dit - avenue des Champs-Élysées et quartier des Champs-Élysées nom officiel du 8 ^e ar. de Paris, qui s'écrit toutefois sans S final aucun rapport avec le Palais de l'Élysée (<i>voir note 7</i>)	1918 (20/02)		Elysées	75008 - 8 ^e ar. de Paris 106-108 rue La Boétie
ENT repà't	(01 4) 368	Géographique : lieu-dit - rue de l'Entrepà't, à Charenton-le-Pont	1928		Entrepà't	94000 - Charenton-le-Pont 57 rue de Paris (bureau de poste principal)
ETO ile	(01 4) 380	Géographique : lieu-dit - place de l'Etoile, devenue place Charles-de-Gaulle	1931		Carnot	75017 - 17 ^e ar. de Paris 23 à 27 rue Médéric

EURope	(01 4) 387	Géographique : continent - Europe ; place de l'Europe (Paris) et quartier de l'Europe	1929		Laborde	75008 - 8 ^e ar. de Paris 10 rue de Madrid 11 rue d'Edimbourg
FLAndre	(01 4) 352	Géographique : région française - Flandre française ; avenue de Flandre et quartier du Pont-de-Flandre	1928		Flandre	93000 - Aubervilliers 9 rue du Docteur Pesqué 6-8 rue Achille Domart
Fleurus		Géographique : ville de Belgique - bataille de Fleurus en 1794 ; rue de Fleurus	1914	1927	Litré	75006 - 6 ^e ar. de Paris 37 rue du Cherche-Midi 60-62 boulevard Raspail
FLOrian	(01 4) 350	Historique : homme de lettres français poète - Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794) ; rue Florian, à Sceaux	1961 (30/09)		Robinson	92000 - Sceaux (Hauts-de-Seine) 75-77 rue Houdan
FONtenoy	(01 4) 306	Géographique : ville de Belgique - bataille de Fontenoy (Antoing), en 1745 ; place de Fontenoy	1951 inauguré en 1955 (17/12)		Ségur	75007 - 7 ^e ar. de Paris 55 avenue de Saxe
GALvani	425	Historique : scientifique italien physicien et médecin - Luigi Galvani (1737-1798) ; rue Galvani	1925	1969	Carnot	75017 - 17 ^e ar. de Paris 23 à 27 rue Médéric
GAMBetta	426 devenu (01 4) 926	Historique : homme politique français - Léon Gambetta (1838-1882), décédé dans la commune limitrophe de Sèvres ; rue Léon Gambetta, à Chaville avenue Gambetta, à Sèvres et Ville-d'Avray	1939	1956 (16/04)	Gambetta	92000 - Garches
Garenne		Géographique : commune d'ie-de-France - La Garenne-Colombes	1928	1930	Garenne	92000 - La Garenne-Colombes (bureau de poste principal)
Gennevilliers		Géographique : commune d'ie-de-France - Gennevilliers	1928	1930	Gennevilliers	92000 - Gennevilliers (bureau de poste principal)
GLAcière	452	Géographique : lieu-dit ; rue de la Glacière	1932	1937	Gobelins	75005 - 5 ^e ar. de Paris 40 boulevard de Port-Royal
GOBelins	402	Historique : industriels français (teinturiers), qui fondèrent la manufacture des Gobelins ; avenue des Gobelins nom officiel du 13 ^e ar. de Paris	1912 (01/10)	1969	Gobelins	75005 - 5 ^e ar. de Paris 40 boulevard de Port-Royal
GOUnod	408	Historique : artiste français compositeur - Charles Gounod (1818-1893) ; rue Gounod, à Saint-Cloud	1964 (21/01)	1969	Molitor	92000 - Boulogne-Billancourt 38 rue Paul Bert (ancien bureau de poste principal)
GRAvelle	472	Géographique : lieu-dit - lac de Gravelle, au Bois de Vincennes	1928	1969	Gravelle	94000 - Saint-Maur-des-Fossés 36 boulevard Rabelais
GREsillons	473	Géographique : lieu-dit - <i>Les Grésillons</i> , à Gennevilliers ; avenue des Grésillons, à Asnières-sur-Seine et Gennevilliers	1928	1969	Grésillons	92000 - Asnières-sur-Seine 2 rue Ernest Billiet
GUTenberg	488	Historique : imprimeur allemand - Johannes Gutenberg (ca 1400-1468) ; ancienne rue Gutenberg	1912 (01/10)	1969	Gutenberg	75001 - 1 ^{er} ar. de Paris 46 bis rue du Louvre 55 rue Jean-Jacques-Rousseau
INValides	468	Géographique : monument - hô'tel des Invalides ; boulevard des Invalides (Paris), place des Invalides, pont des Invalides et quartier des Invalides	1925	1969	Invalides	75007 - 7 ^e ar. de Paris 3-5 rue Louis-Codet
Issy-les-Moulineaux		Géographique : commune d'ie-de-France - Issy-les-Moulineaux	1928	1933	Issy-les-Moulineaux	92000 - Issy-les-Moulineaux (bureau de poste principal)
ITALie	482	Géographique : pays d'Europe - Italie ; avenue d'Italie, place d'Italie (Paris) et porte d'Italie	1928	1969	Italie	94000 - Ivry-sur-Seine 17 place Marcel Cachin Transféré 71 avenue Georges Gosnat
Ivry		Géographique : commune d'ie-de-France - Ivry-sur-Seine	1928	1930	Ivry	94000 - Ivry-sur-Seine (bureau de poste principal)
JASmin	(01 4) 527	Historique : homme de lettres français poète - Jacques Boé dit Jasmin (poète) (1798-1864) ; rue Jasmin	1932		Auteuil	75016 - 16 ^e ar. de Paris 21 rue Jasmin 8 à 14 rue Henri-Heine
JUSsieu	(01 4) 587	Historique : scientifique français botaniste - Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836) ; place Jussieu et rue Jussieu (Paris)	1963 (20/05)		Gobelins	75005 - 5 ^e ar. de Paris 40 boulevard de Port-Royal
KELlermann	(01 4) 535	Historique : militaire français - François-Christophe Kellermann (1735-1820) ; boulevard Kellermann	1957 (13/04)		Gobelins	75005 - 5 ^e ar. de Paris 40 boulevard de Port-Royal
KLEber	(01 4) 553	Historique : militaire français - Jean-Baptiste Kléber (1753-1800) ; avenue Kléber	1927		Passy	75016 - 16 ^e ar. de Paris 29-31 rue des Sablons
Kremlin		Géographique : commune d'ie-de-France - Le Kremlin-Bicetre	1928	1930	Kremlin	94000 - Le Kremlin-Bicetre (bureau de poste principal)
LABorde	(01 4) 522	Historique : homme politique français - Alexandre de Laborde (1773-1842) ; rue de Laborde	1925 (28/01)		Laborde	75008 - 8 ^e ar. de Paris 10 rue de Madrid 11 rue d'Edimbourg
LAFfite	(01 4) 523	Historique : homme politique français - Jacques Laffitte (1767-1844) ; rue Laffitte	1930 (interruption de 1935 à 1959) 1960		Provence	75009 - 9 ^e ar. de Paris 2 à 10 rue Bergère 15-17 rue du Faubourg-Poissonnière
LAMartine	(01 4) 526	Historique : homme de lettres et homme politique français - Alphonse de Lamartine (1790-1869) ; rue Lamartine	1933 (interruption de 1937 à 1950) 1951		Trudaine	75009 - 9 ^e ar. de Paris 20 rue de Navarin
LAVoisier	(01 4) 528	Historique : scientifique français chimiste - Antoine Lavoisier (1743-1794) ; rue Lavoisier, à Rosny-sous-Bois	1959 (31/08)		Lavoisier	93000 - Rosny-sous-Bois 37 rue Jules Ferry
LECourbe	(01 4) 532	Historique : militaire français - Claude Jacques Lecourbe (1759-1815) ; rue Lecourbe	1935		Vaugirard	75015 - 15 ^e ar. de Paris 8-10 rue Jobbé-Duval
Lilas		Géographique : commune d'ie-de-France - Les Lilas	1928	1930	Lilas	93000 - Les Lilas (bureau de poste principal)
LITré	(01 4) 548	Historique : homme de lettres français philosophe - Emile Littré (1801-1881) ; rue Littré	1927		Litré	75006 - 6 ^e ar. de Paris 37 rue du Cherche-Midi 60-62 boulevard Raspail
LONgchamp	(01 4) 506	Géographique : monument - hippodrome de Longchamp, au Bois de Boulogne	1931		Longchamp	92000 - Suresnes 74 rue Carnot
LOUvre	(01 4) 508	Géographique : monument - palais du Louvre ; place du Louvre et (surtout) rue du Louvre nom officiel du 1 ^{er} ar. de Paris	1912 (01/10)		Gutenberg	75001 - 1 ^{er} ar. de Paris 46 bis rue du Louvre 55 rue Jean-Jacques-Rousseau

MAC -Mahon	(01 4) 622	Historique : homme politique français - Patrice de Mac Mahon (1808-1893) ; avenue Mac-Mahon	1951 inauguré en 1958 (29/11)		Carnot	75017 - 17 ^e ar. de Paris 23 à 27 rue Médéric
MA illot	(01 4) 624	Géographique : lieu-dit - porte Maillot ; gare de Neuilly - Porte Maillot	1928		Maillot	92000 - Neuilly-sur-Seine 4 rue Louis-Philippe (ancien bureau de poste principal)
MAL maison	625 devenu (01 4) 967	Géographique : commune d'ie-de-France - Rueil-Malmaison	1941	1957 (26/04)	Malmaison , devenu Boileau	92000 - Rueil-Malmaison 90 rue Pierre Brossolette
MAN sart	626 devenu (01 3) 923	Historique : architecte français - Jules Hardouin-Mansart (1646-1708) ; rue Mansart, à Trappes	1940	1957 (26/04)	Mansart	92000 - Rueil-Malmaison 90 rue Pierre Brossolette (central Malmaison)
MAR cadet	(01 4) 627	Géographique : lieu-dit - rue Marcadet	1912 (fin)		Marcadet	75018 - 18 ^e ar. de Paris 266 rue Marcadet
MED éric	633	Historique : homme politique français (résistant) - Gilbert Médéric-Védy, dit Médéric (1902-1944) ; rue Médéric	1948	1950	Carnot	75017 - 17 ^e ar. de Paris 23 à 27 rue Médéric
MED icis	(01 4) 633	Historique : femme politique française - Marie de Médicis (1575-1642) ; rue de Médicis	1956 inauguré en 1958 (20/12)		Danton	75005 - 5 ^e ar. de Paris 91 boulevard Saint-Michel
MEN ilmontant	(01 4) 636	Géographique : lieu-dit - Ménilmontant (quartier parisien) ; boulevard de Ménilmontant, porte de Ménilmontant et rue de Ménilmontant nom officiel du 20 ^e ar. de Paris	1926		Menilmontant	75020 - 20 ^e ar. de Paris 26 rue Sorbier
MER moz	(01 4) 637	Historique : aviateur français - Jean Mermoz (1901-1936) ; boulevard Jean Mermoz, à Neuilly-sur-Seine	1959 (26/08) 1961 (04/11)		Maillot	92000 - Neuilly-sur-Seine 4 rue Louis-Philippe (ancien bureau de poste principal)
MIC helet	(01 4) 642	Historique : homme de lettres français historien - Jules Michelet (1798-1874) ; rue Michelet, à Issy-les-Moulineaux	1933		Michelet	92000 - Clamart 25 rue Hébert
MIR abeau	(01 4) 647	Historique : homme politique français - Honoré-Gabriel Riqueti de Mirabeau (1749-1791) ; pont Mirabeau et rue Mirabeau	1950		Auteuil	75016 - 16 ^e ar. de Paris 21 rue Jasmin 8 à 14 rue Henri-Heine
MOL itor	(01 4) 605	Historique : militaire français - Gabriel Jean Joseph Molitor (1770-1849) ; porte Molitor et rue Molitor	1928		Molitor	92000 - Boulogne-Billancourt 38 rue Paul Bert (ancien bureau de poste principal)
MON tmartre	(01 4) 606	Géographique : commune annexée par Paris en 1860 - Montmartre (le boulevard Montmartre, la rue Montmartre et la rue du Faubourg-Montmartre sont géographiquemet distincts) nom officiel (<i>Butte-Montmartre</i>) du 18 ^e ar. de Paris	1933		Montmartre	75018 - 18 ^e ar. de Paris 114 rue Marcadet
NAT ion	(01 4) 628	Géographique : lieu-dit - place de la Nation	1957 (30/11)		Diderot	75012 - 12 ^e ar. de Paris 187-189 avenue Daumesnil
Noisy-le-Sec		Géographique : commune d'ie-de-France - Noisy-le-Sec	1928	1933	Noisy-le-Sec	93000 - Noisy-le-Sec (bureau de poste principal)
NOR d	(01 4) 607	Géographique : monument - proximité de la gare de Paris-Nord	1912 (01/10)		Nord	75019 - 19 ^e ar. de Paris 103 à 107 boulevard de la Villette
OB erkampf	023	Historique : industriel allemand naturalisé français - Christophe-Philippe Oberkampf (1738-1815) ; rue Oberkampf	1931	1971	Menilmontant	75020 - 20 ^e ar. de Paris 26 rue Sorbier
OB Servatoire	027	Géographique : monument - observatoire de Meudon, rattaché à l'Observatoire de Paris	1934	1979	Observatoire	92000 - Meudon 5 avenue du 11 novembre
ODE on	033	Géographique : monument - théâtre de l'Odéon ; place de l'Odéon, rue de l'Odéon et quartier de l'Odéon	1929	1980	Danton	75005 - 5 ^e ar. de Paris 91 boulevard Saint-Michel
OPE ra	073	Géographique : monument - Opéra de Paris ; avenue de l'Opéra et place de l'Opéra nom officiel du 9 ^e ar. de Paris	1928	1980	Anjou	75008 - 8 ^e ar. de Paris 11 à 15 rue d'Anjou
OR Nano	076	Historique : militaire français - Philippe Antoine d'Ornano (1784-1863) ; boulevard Ornano	1951	1979	Montmartre	75018 - 18 ^e ar. de Paris 114 rue Marcadet
Pantin		Géographique : commune d'ie-de-France - Pantin	1928	1930	Pantin	93000 - Pantin (bureau de poste principal)
PAS sy	(01 4) 727	Géographique : commune annexée par Paris en 1860 - Passy (Seine) ; pont de Bir-Hakeim (ancien pont de Passy), porte de Passy et rue de Passy nom officiel du 16 ^e ar. de Paris	1912 (01/10)		Passy	75016 - 16 ^e ar. de Paris 29-31 rue des Sablons
PEL letan	(01 4) 735	Historique : homme politique français - Camille Pelletan (1846-1915) ; rue Camille Pelletan, à Montrouge	1959 (19/12)		Alésia	92000 - Montrouge 13 rue Camille Pelletan
PER eire	(01 4) 737	Historique : banquiers français - les Frères Pereire ; boulevard Pereire, place du Maréchal-Juin (ancienne place Pereire) et gare de Pereire - Levallois	1928		Pereire	92000 - Levallois-Perret 43 rue Pierre Brossolette
PIG alle	(01 4) 744	Historique : artiste français sculpteur - Jean-Baptiste Pigalle (1714-1785) ; place Pigalle, rue Jean-Baptiste-Pigalle et Pigalle (quartier parisien)	1933		Trudaine	75009 - 9 ^e ar. de Paris 20 rue de Navarin
PLA ine	(01 4) 752	Géographique : lieu-dit - la Plaine Saint-Denis	1928		Plaine	93000 - Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) 19 rue des Ursulines
POI ncaré	(01 4) 704	Historique : homme politique français - Raymond Poincaré (1860-1934) ; avenue Raymond-Poincaré	1956 (17/03)		Passy	75016 - 16 ^e ar. de Paris 29-31 rue des Sablons
POM padour	(01 4) 706	Historique : femme politique française - Madame de Pompadour (1721-1764) ; carrefour Pompadour, à Créteil	1941		Pompadour	94000 - Champigny-sur-Marne 2 bis rue Martelet (avant mai 1960, situé au rez-de-chaussée du bureau de poste principal)
Port -à -l'Anglais		Géographique : pont suspendu reliant les communes d'ie-de-France d'Alfortville et de Vitry-sur-Seine	1928	1930	Port-à -l'Anglais	94000 - Alfortville (bureau de poste principal)
POR t-Royal	(01 4) 707	Géographique : monument - abbaye de Port-Royal de Paris ; boulevard de Port-Royal	1934		Gobelins	75005 - 5 ^e ar. de Paris 40 boulevard de Port-Royal
Pré -Saint-Gervais		Géographique : commune d'ie-de-France - Le Pré-Saint-Gervais	1928	1930	Pré-Saint-Gervais	93000 - Le Pré-Saint-Gervais (bureau de poste principal)

PR incesse	774 devenu (01 3) 966	Historique : l'une des quatre princesses de Conti : - Anne Marie Martinozzi (1637-1672), nièce de Jules Mazarin - Marie-Anne de Bourbon (1666-1739), fille de Louis XIV et de Louise de La Vallière - Marie-Anne de Bourbon (1689-1720), fille du Grand Conti - Louise Elisabeth de Bourbon (1693-1775), petite-fille de Louis XIV et de Madame de Montespan, avenue de la Princesse, au Vésinet	1951	1958	Princesse	78000 - Le Vésinet 27 boulevard Carnot
PRO vence	(01 4) 770	Géographique : ancienne province française - Provence , rue de Provence, ouverte en 1777 en l'honneur de Louis Stanislas Xavier de France, comte de Provence, futur Louis XVIII (1755-1824)	1926		Provence	75009 - 9 ^e ar. de Paris 2 à 10 rue Bergère 15-17 rue du Faubourg-Poissonnière
P uteaux		Géographique : commune d'ie-de-France - Puteaux	1928	1932	Puteaux	92000 - Puteaux (bureau de poste principal)
PYR énées	(01 4) 797	Géographique : chaâ@ne de montagnes franco-espagnole - Pyrénées , rue des Pyrénées	1956		Menilmontant	75020 - 20 ^e ar. de Paris 26 rue Sorbier
RA meau	(01 4) 726	Historique : artiste français compositeur - Jean-Philippe Rameau (1683-1764) , rue Rameau, à Villejuif	1962 (07/04)		Rameau	94000 - Villejuif 22 boulevard Maxime Gorki
RED oute	(01 4) 733	Géographique : lieu-dit - avenue de la Redoute, à Asnières-sur-Seine	1961 (16/09)		Grésillons	92000 - Asnières-sur-Seine 2 rue Ernest Billiet
REN an	(01 4) 736	Historique : homme de lettres français philosophe - Ernest Renan (1823-1892) , rue Ernest Renan, à Issy-les-Moulineaux	1961 (XX/12)		Michelet	92000 - Clamart 25 rue Hébert
RI chelieu	(01 4) 742	Historique : homme politique français - Armand-Jean du Plessis de Richelieu (1585-1642) , rue de Richelieu	1925		Anjou	75008 - 8 ^e ar. de Paris 11 à 15 rue d'Anjou
RO binson	(01 4) 702	Littéraire : la commune du Plessis-Piquet fut renommée Le Plessis-Robinson le 12 novembre 1909, en raison de la guinguette <i>Au Grand Robinson</i> qu'y avait ouverte un restaurateur parisien vers 1840, qui connut une vogue immédiate et durable. L'enseigne s'inspirait du roman Le Robinson suisse de Johann David Wyss, paru en 1813 - histoire d'une famille de naufragés en Indonésie, qui se construit une maison dans les arbres. Cet ouvrage se référait au célèbre Robinson Crusôé de Daniel Defoe, publié en 1719.	1941		Robinson	92000 - Sceaux (Hauts-de-Seine) 75-77 rue Houdan
R omainville		Géographique : commune d'ie-de-France - Romainville	1928	1930	Romainville	93000 - Romainville (bureau de poste principal)
RO quette	(01 4) 700	Géographique : lieu-dit - rue de la Roquette et quartier de la Roquette	1912 (01/10)		Voltaire	75011 - 11 ^e ar. de Paris 97 boulevard Richard-Lenoir 58 boulevard Voltaire
SAB lons	(01 4) 722	Géographique : lieu-dit - plaine des Sablons, à Neuilly-sur-Seine , porte des Sablons	1947		Maillot	92000 - Neuilly-sur-Seine 4 rue Louis-Philippe (ancien bureau de poste principal)
S axe		Historique : militaire français - Maurice de Saxe (1696-1750) , avenue de Saxe	1912 (01/10)	1922 (XX/09)	Ségur	75007 - 7 ^e ar. de Paris 55 avenue de Saxe
SE Bastopol	732	Géographique : ville de Russie - siège de Sébastopol (1854-1855) , boulevard de Sébastopol	1956 (05/11)	1961	Archives	75003 - 3 ^e ar. de Paris 63 rue des Archives 106-108 rue du Temple
SE Gur	(01 4) 734	Historique : homme politique français - Philippe Henri de Ségur (1724-1801) , avenue de Ségur	1921 (XX/09)		Ségur	75007 - 7 ^e ar. de Paris 55 avenue de Saxe
SE Vigné	(01 4) 738	Historique : femme de lettres française épistolière - Madame de Sévigné (1626-1696) , rue de Sévigné, à Villemomble	1959 (29/10)		Sévigné	93000 - Bondy 27 avenue de la République
S èvres		Géographique : commune d'ie-de-France - Sèvres	1928	1936	Sèvres	92000 - Sèvres (bureau de poste principal)
SOL férino	(01 4) 705	Géographique : village d'Italie - bataille de Solférino, en 1859 , rue de Solférino et passerelle Léopold-Sédar-Senghor (ancien pont de Solférino)	1951		Invalides	75007 - 7 ^e ar. de Paris 3-5 rue Louis-Codet
ST Ade	(01 4) 782	Géographique : monument - stade olympique Yves-du-Manoir, à Colombes , gare du Stade	1961 (22/03)		Charlebourg	92000 - La Garenne-Colombes 72 avenue du Général de Gaulle
SUF fren	(01 4) 783	Historique : militaire français - Pierre André de Suffren (1729-1788) , avenue de Suffren	1933		Ségur	75007 - 7 ^e ar. de Paris 55 avenue de Saxe
S uresnes		Géographique : commune d'ie-de-France - Suresnes	1928	1931	Suresnes	92000 - Suresnes (bureau de poste principal)
TAI tbout	(01 4) 824	Historique : officier de justice français - Jean-Baptiste Julien Taitbout (1690-1779) , rue Taitbout	1931		Provence	75009 - 9 ^e ar. de Paris 2 à 10 rue Bergère 15-17 rue du Faubourg-Poissonnière
TOU relle	(01 4) 808	Géographique : lieu-dit - villa de la Tourelle à Saint-Mandé (nom dà» à la vue sur une tour du château de Vincennes)	1961 (15/05)		Daumesnil	94000 - Vincennes 3 rue Renon
TRE mblay	(01 4) 873	Géographique : lieu-dit - parc du Tremblay, à Champigny-sur-Marne	1928		Tremblay	94000 - Nogent-sur-Marne 48 rue du Général Chanzy
TRI nité	(01 4) 874	Géographique : monument - église de la Sainte-Trinité (Paris) , rue de la Trinité et square de la Trinité, devenu square d'Estienne-d'Orves	1929		Trudaine	75009 - 9 ^e ar. de Paris 20 rue de Navarin
TRO cadéro	(01 4) 870	Géographique : fort de Cadix en Espagne - bataille du Trocadéro, en 1823 , place du Trocadéro-et-du-11-Novembre	1930		Auteuil	75016 - 16 ^e ar. de Paris 21 rue Jasmin 8 à 14 rue Henri-Heine
TRU daine	(01 4) 878	Historique : homme politique français - Daniel-Charles Trudaine (1703-1769) , avenue Trudaine	1912 (01/10)		Trudaine	75009 - 9 ^e ar. de Paris 20 rue de Navarin
TUR bigo	(01 4) 887	Géographique : ville d'Italie - fait d'armes de Turbigo, en 1859 (la veille de la bataille de Magenta) , rue de Turbigo	1927		Archives	75003 - 3 ^e ar. de Paris 63 rue des Archives 106-108 rue du Temple
VAL -d'Or	(01 4) 825	Géographique : lieu-dit - rue du Val-d'Or, à Saint-Cloud	1928 (interruption de 1942 à 1956) 1957 (23/07)		Molitor	92000 - Boulogne-Billancourt 38 rue Paul Bert (ancien bureau de poste principal)
V anves		Géographique : commune d'ie-de-France - Vanves	1928	1933	Vanves	92000 - Vanves (bureau de poste principal)

VA ugirard	(01 4) 828	Géographique : commune annexée par Paris en 1860 - Vaugirard (Seine) , boulevard de Vaugirard et (surtout) rue de Vaugirard nom officiel du 15 ^e ar. de Paris	1925		Vaugirard	75015 - 15 ^e ar. de Paris 8-10 rue Jobbé-Duval
VERailles	837 devenu (01 3) 950	Géographique : commune d'Île-de-France - Versailles	1939	1959	Versailles	78000 - Versailles 2 impasse des Gendarmes
VI ctor	(01 4) 842	Historique : militaire français - Claude-Victor Perrin (1764-1841) , boulevard Victor	1963 (07/03)		Vaugirard	75015 - 15 ^e ar. de Paris 8-10 rue Jobbé-Duval
VIL lette	(01 4) 845	Géographique : commune annexée par Paris en 1860 - La Villette (Seine) , boulevard de la Villette, porte de la Villette et quartier de la Villette	1930		Villette	93000 - Pantin 231 avenue Jean Lolive
Vi try		Géographique : commune d'Île-de-France - Vitry-sur-Seine	1928	1930	Vitry	94000 - Vitry-sur-Seine (bureau de poste principal)
VOL taire	(01 4) 805	Historique : homme de lettres français philosophe - François-Marie Arouet dit Voltaire (1694-1778) , boulevard Voltaire	1935		Voltaire	75011 - 11 ^e ar. de Paris 97 boulevard Richard-Lenoir 58 boulevard Voltaire
WAG ram	924	Géographique : village d'Autriche - bataille de Wagram, en 1809 , avenue de Wagram et place de Wagram	1912 (01/10)	1980	Carnot	75017 - 17 ^e ar. de Paris 23 à 27 rue Médéric

1963 L'abandon du système

Numérotation à 7 chiffres à Paris. Notice explicative dans l’annuaire de 1964 .

Le 1er octobre 1963, la **circonscription téléphonique de Paris est la dernière en France à remplacer la numérotation alphanumérique par le tout en 7 chiffres**.

Simple hasard ? Les indicatifs littéraux sont abandonnés 51 ans jour pour jour après leur mise en service...

Chénier, Gounod et Bossuet seront les derniers inaugurés, les deux premiers en janvier 1964, le troisième en mai suivant.

Mais annoncés un an auparavant sous leur forme littérale (déjà imprimée sur certains papiers d'affaire ou cartes de visite), ils sont mis en service sous forme de chiffres.

Certains projets conçus en lettres seront mis en service sous forme de chiffres après octobre 1963 :

Manufacture / 626, le 25 janvier 1965 au central Observatoire ;

Ampère / 26723, le 29 octobre 1965 au central Carnot ;

Denfert-Rochereau / 336, en 1966 au central Gobelins.

Par contre, Dugommier / 384 devait fonctionner en 1965 au central Diderot mais n'aboutira pas.

Les indicatifs commençant par les lettres G et I (= chiffre 4), O (= chiffre zéro) et W (= chiffre 9) disparaîtront entre 1969 et 1980.

Pour les chiffres 4 et zéro, c'était un préalable à l'introduction des actuels préfixes parisiens en 01 4 : il fallait améliorer la lisibilité des numéros en évitant tout risque de confusion visuelle.

Quant au 9, l'unique indicatif parisien concerné était 924 (ancien Wagram) ; sa suppression s'explique par un souci de rationalisation car tous les autres indicatifs en 9 desservaient la grande banlieue.

L'utilisation des anciens indicatifs littéraux restera longtemps possible. Ses divers détournements aussi...

Elle ne prendra fin que 22 ans plus tard, le 25 octobre 1985, avec la numérotation à huit chiffres.

En 1964, le préfixe international automatique (**19**) est mis en service le 24 novembre 1964 (Il avait été réservé dès 1960). Les premières chaînes dédiées de départ automatiques vers l'international sont mises en service, uniquement pour 2 pays au début : l'Allemagne de l'Ouest (RFA) et la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'au fur et à mesure de l'automatisation du réseau téléphonique de chaque pays que l'international deviendra progressivement automatique...

En 1967, un préfixe supplémentaire encore disponible, le (**15**), est mis à la disposition des abonnés de la Région Parisienne pour l'accès à l'interurbain automatique (préfixe déjà utilisé en outre en province en interurbain manuel).

À compter du **19 juillet 1967**, lorsqu'un abonné relié à l'automatique de Région Parisienne souhaite appeler un abonné situé hors de Région Parisienne, il compose alors le préfixe interurbain 16 ou 15 suivant la moitié de la France que l'abonné de Paris ou de Région Parisienne souhaite joindre, puis attend la tonalité spécifique du centre interurbain (il s'agira d'abord d'un indicatif musical, qui sera ultérieurement remplacé à partir du 4 décembre 1971 par une tonalité à 850 Hz, puis ultérieurement (avant 1977) par une tonalité différenciée (330 Hz et 440 Hz mélangés)) et compose le numéro national à 8 chiffres de son correspondant : AB PQ MC DU.

Finalement, le préfixe interurbain 15 ne se généralisera pas, ainsi en a-t-il été décidé pour des raisons techniques. Le préfixe 15 est par la suite réaffecté dès 1979 au SAMU. .

Plan national de rattrapage du téléphone.

De 1974 jusqu'en 1981, l'administration des télécommunications constatant les graves signes de faiblesse du plan de numérotage téléphonique de 1955 décide d’agir. En effet, il est constaté d’une part que certaines zones à faible densité de population mobilisent des indicatifs de Zones de Numérotage de Département (AB) qui ne seront jamais employés à pleine capacité dans ces départements et d’autre part que certains territoires ont vu en une génération leur population et leurs besoins en ressources téléphoniques exploser.

Le principe est de réduire le nombre de Zones de Numérotage de Département (AB) en fusionnant les plus "désertiques", et de récupérer ainsi quelques indicatifs (AB) qui pourront être réutilisés ailleurs dans des zones à forte densité de population. Ainsi, les zones à faible densité de population sont dénumérotées puis renumérotées en les regroupant sur un nombre plus réduit d’indicatifs de Zones de Numérotage de Département (cas des départements montagneux, par exemple) :

- 14 août 1974, la Nièvre (AB=83) et l’Yonne (AB=86) sont regroupées sous un même AB=86, afin de récupérer l’AB=83. (ultérieurement pour la Meurthe-et-Moselle)

- février 1975, le Gard (AB=66) et la Lozère (AB=68) sont regroupés sous un même AB=66, afin de récupérer l’AB=68 pour être réutilisé le 14 février 1976 et le 14 mai 1976. (ultérieurement pour l’Aude et les Pyrénées-Orientales)

...
Les indicatifs AB récupérés sont ensuite réutilisés comme second ou troisième indicatif dans les zones à forte densité téléphonique, ou pour des opérations encore plus complexes.

1974 Réaménagement du plan initial de 1955

En 1974, le plan subit quelques modifications pour pallier des pénuries locales de numéros, notamment le passage à 7 chiffres pour les agglomérations de Lyon et Metz-Nancy.

La France métropolitaine comprend 66 zones de numérotage à 6 chiffres et 5 zones à 7 chiffres, soit :

l'indicatif 1 pour Paris et la Petite-Couronne (composé uniquement depuis la province) + 7 chiffres ;

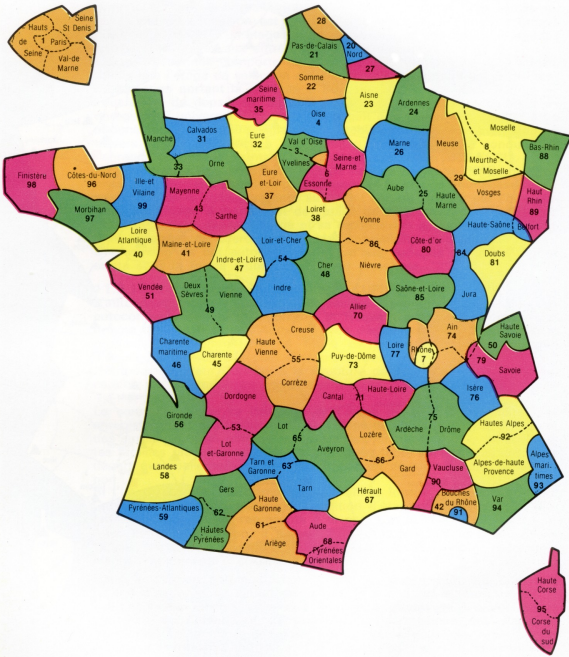
l'indicatif 3 pour le Val-d'Oise et les Yvelines (composé uniquement depuis la province) + 7 chiffres ;

l'indicatif 6 pour l’Essonne et la Seine-et-Marne (composé uniquement depuis la province) + 7 chiffres ;

l'indicatif 7 + 7 chiffres pour l'agglomération lyonnaise ;

l'indicatif 8 + 7 chiffres pour la région de Metz-Nancy.

À la fin des années 1970, l'indicatif interurbain 15 devient un numéro unique destiné aux urgences médicales (SAMU). Il est généralisé au milieu des années 1980, sur le modèle de la Police (17) ou des pompiers (18). Pour obtenir l'interurbain, on compose désormais le 16.



Plan de numérotation de 1955 réaménagé entre 1974 et 1980, en vigueur jusqu'en fin 1981.

En janvier 1981, le numéro de téléphone 14, jusque là affecté au Télégraphe depuis environ 1928 et mis en réserve le 5 novembre 1979, est réaffecté au réseau des Agences Commerciales des Télécommunications.

En juin 1983, est commercialisé le nouveau service "Numéro Vert - Appels Gratuits" commençant par le 16.05.

1985 Plan de numérotation à 8 chiffres pour pallier une pénurie nationale de numéros , le 25 octobre à 23 heures

La France métropolitaine est divisée en deux zones (Île-de-France et reste du territoire) avec numéros à 8 chiffres ;

La totalité des numéros nationaux d'abonnés comporte 8 chiffres, mais avec :

- 4 Zones Régionales de Numérotation d'abonnés à 7 chiffres (Île-de-France, Oise, Moselle + Meurthe-et-Moselle, Agglomération Lyonnaise)
- 66 Zones Régionales de Numérotation enchevêtrées d'abonnés à 6 chiffres.

En Île-de-France, les anciens numéros avec indicatif 1 sont complétés d'un 4 comme premier chiffre. ainsi, 225 00 01 devient 42 25 00 01 ; les anciens numéros franciliens avec indicatifs 3 et 6 locaux intègrent tout simplement celui-ci, ainsi (6) xxx xx xx devient 6x xx xx xx ;

sur le reste du territoire, les numéros intègrent les anciens indicatifs départementaux ;

16 + 8 chiffres pour les appels vers le reste du territoire depuis l'Île-de-France ;

16 1 + 8 chiffres pour les appels vers l'Île-de-France depuis le reste du territoire ;

les numéros de mobiles passent partout à 8 chiffres, commençant par 0 - sans exploiter, faute de nombre de clients suffisants à l'époque, toute la gamme du 0B, même après le démarrage des services GSM dans les années 1990 : on avait ainsi le 02 pour Bouygues Télécom, 07 ou 08 pour Itinériss (devenu Orange), 09 pour SFR ;

les numéros "Verts" (appel gratuit pour l'appelant) deviennent normalisés à 8 chiffres partout en commençant par 05 ;

les numéros spéciaux commencent par 3 : le 36.63 MC.DU et le 36.64 MC DU (ce dernier peu utilisé) sont les ancêtres du n° Azur (tarif local), et 36.6Q MCDU avec Q de 5 à 9, pour les numéros à valeur ajoutée (ancêtre des 08AB) ;

le Minitel perd progressivement son (16-1)(3)B... pour devenir finalement un 3BPQ dédié comme les 3614, 3615... : depuis, aucun numéro d'Île-de-France ne commence par "36" ou, après 1996, par "01 36 PQ MC DU" ; ouverture progressive du 3605.MC DU pour les numéros verts Minitel (sans coût pour l'utilisateur).

Le 19 vers l'étranger reste inchangé.

Le 25 octobre 1985 à 23H00, tout se simplifie. Ce moment marque le passage à la numérotation à 8 chiffres dans l'hexagone.

LA NOUVELLE NUMÉROTATION

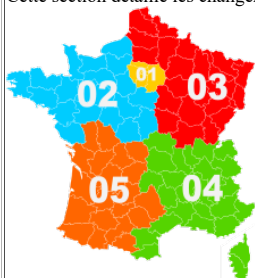
25 OCTOBRE

AIDE-MÉMOIRE

25 OCTOBRE
À 23 HEURES

1996 Plan de numérotation à 10 chiffres du 18 octobre 1996

Cette section détaille les changements introduits par le plan de numérotation de 1996.



Face à l'explosion de la demande de numéros liée à la généralisation des lignes directes (SDA), du fax et de la téléphonie mobile, et pour prévoir l'attribution de numéros aux nouveaux opérateurs fixes sur les années à venir, France Télécom développe un nouveau plan, mis en œuvre le 18 octobre 1996 à 23 heures.

Le nouveau format de numérotation est le suivant : EZ AB PQ MC DU où la lettre E pour Exploitant est attribuée à l'opérateur longue distance (de valeur (0) pour l'opérateur par défaut) et la lettre Z indique l'indicatif des Zones distinctes nouvellement créées :

01 : région Île-de-France (y compris la ville de Chambly, dans l'Oise, qui demeure à ce jour toujours rattaché exceptionnellement au Val-d'Oise).

02 : région nord-ouest ainsi que les territoires de la République de l'Océan Indien,

03 : région nord-est,

04 : région sud-est y compris la Corse,

05 : région sud-ouest ainsi que les territoires de la République de l'Océan Atlantique,

06 : téléphonie cellulaire GSM, Alphanet, Eurosignal, [BI-BOP](#).

07 : téléphonie cellulaire GSM, ouverture réglementaire depuis le 5 mai 2009 par décision de l'ARCEP n° 2009-0406 ; 3 mai 2010 début d'attribution réelle.

08 : numéros pour les services à valeur ajoutée,

09 : numéros pour les services de communications interpersonnelles.

Tous les numéros (sauf cas particuliers ci-dessous) sont standardisés à 10 chiffres :

les numéros de lignes fixes issus du plan de 1985 se voient ajouter un préfixe de 2 chiffres : un 0 suivi d'un indicatif de zone territoriale 1 à 5 ;

les numéros mobiles commencent par un 0 suivi de l'indicatif spécifique 6.

Ce préfixe est simplement ajouté à l'ancien numéro à 8 chiffres pour les opérateurs Itineris et SFR, mais les lignes de Bouygues Telecom sont renumérotées (les numéros à 8 chiffres "02 4Q" ou "02 5Q" deviennent "06 60 4Q" ou 06 60 5Q dans le nouveau plan, et non "06 02 4Q ou 06 02 5Q", pour des raisons d'homogénéisation avec les numéros de radiomessagerie qui utilisent des tranches voisines de numéros) ;

le 08 00 remplace le 05 pour les numéros gratuits (numéros verts) ;

le 08 01 remplace les 36 63 et 36 64 pour les numéros de services payants à coûts partagés (numéros Azur au tarif d'un appel local) ;

le 08 est ajouté en tête du numéro à 8 chiffres commençant par 36 pour les différents services de type Audiotel ou Télétel. Par la suite, ces numéros en 0836 ont souvent cédé la place à d'autres allocations dans la tranche 08 (voir ci-dessous).



Il existe toujours des numéros courts :

le 12 (renseignements), le 13 (dérangements), le 14 (agence France Télécom), le 15 (SAMU), le 17 (police ou gendarmerie) et le 18 (pompiers) demeurent inchangés.

Les numéros à 4 chiffres commençant par 36 pour le Minitel demeurent également inchangés ;

le 10 (appel par carte post payée "Carte France Telecom") devient 36 10 ;

l'annuaire télématique (11) devient le 36 11, pour laisser la place à des numéros à trois chiffres : d'abord le numéro d'urgence unique européen 112, puis d'autres grandes causes en 11X (SAMU social, Enfance maltraitée...).

Le 16 ancien préfixe Paris-province et province-Paris, disparaît car les numéros à 10 chiffres sont uniques sur tout le territoire national (métropole ou DOM). **La numérotation se fait désormais, sans exception, avec 10 chiffres, même pour les appels locaux** - avec la particularité des DOM-TOM qui pourront continuer jusque courant l'an 2000 à s'appeler dans leur zone locale avec un numéro resté à 6 chiffres avant qu'il n'adopte un format standardisé malgré, pour l'utilisateur, une complication de la numération depuis l'étranger car ne répondant pas au format français.

La tonalité d'acheminement qui suivait la composition du numéro, et pouvait faire croire à une occupation du numéro appelé, est supprimée.

Les appels sont établis dans une moyenne de 3 secondes.

Les appels vers la France depuis l'étranger se font désormais en omettant le 0, selon l'usage dans le reste de l'Europe.

Ainsi, il faut composer 33 1 AB PQ MC DU pour appeler le 01 AB PQ MC DU, à l'exception notable - voire contestée - des DOM-TOM depuis l'international.

Pour appeler l'étranger depuis la France, le 19 est remplacé par le 00, d'usage général en Europe (ce qui signifie que, pour appeler l'Île-de-France depuis un autre pays Européen, il faut composer 0033 1 AB PQ MC DU).

Dès 1996, dans tous les annuaires et les agences France Télécom, les Français trouvent un encart cartonné muni d'un tableau récapitulant tous les changements de numérotation.

Évolutions du plan de 1996

Depuis son introduction en 1996, le plan a subi des évolutions, sans toutefois que son organisation générale soit fondamentalement modifiée.

Cette section décrit les principaux changements.

En 1998, le marché du « transport » des communications sur le réseau téléphonique commuté s'ouvre à la concurrence. Les numéros 13 et 14 (dérangements et service clients France Télécom) deviennent respectivement 1013 et 1014. Plus généralement, on introduit une tranche entière de numéros pour les services des opérateurs de télécommunication : 10 XY. Le préfixe 16 XY est introduit pour permettre le choix d'appel par appel de l'opérateur de transport.

En 2005, le marché des renseignements est ouvert à la concurrence. Le 12 disparaît, remplacé par la série 118 XYZ. De nombreux opérateurs sont présents au départ, puis le marché se consolide drastiquement.

Fin 2005, la tranche de numéros 09 (initialement inutilisée) est attribuée à la téléphonie sur IP (box Internet).

En 2009, la tranche de numéros 07 (initialement inutilisée) est attribuée à la téléphonie mobile, en complément du 067,8.

Le plan national de numérotation présente la particularité d'être découpé en 6 codes-pays du plan [E.164](#) :

+33 pour la France métropolitaine,

+262 pour la Réunion et Mayotte,

+508 pour Saint-Pierre-et-Miquelon,

+590 pour la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin,

+594 pour la Guyane,

+596 pour la Martinique.

La petite histoire du +33

Commencer un appel par le +33 ou 0033, l'indicatif téléphonique international de la France, est nécessaire pour tout appel entrant de l'étranger, suivi du numéro de téléphone à neuf chiffres (sans le zéro initial habituellement utilisé pour les appels locaux) soit "+33Z AB PQ MCDU".

Qui en a décidé ainsi ? Pour trouver l'explication, il faut remonter dans les années 1950.

Avec la démocratisation des appels à l'étranger et des services internationaux, renseigner « +33 » devant un numéro de téléphone est devenu un réflexe habituel. Que l'on souhaite contacter un ami dans un autre pays ou renseigner son propre numéro de téléphone pour réserver un billet d'avion, l'indicatif 33 précédé par le symbole + s'invite partout, jusqu'à faire de l'ombre au « 06 ».

Son usage est moderne, mais son histoire est particulièrement ancienne et peu comprise.

Le +33 remonte à bien des années avant l'émergence des appels internationaux, des téléphones portables et de l'ère d'Internet. De quoi se demander comment ces indicatifs ont été créés, par qui, et comment l'ordre a-t-il été pensé. Du +1 aux États-Unis, au +7 en Russie, +44 en Angleterre ou encore +998 à l'Ouzbékistan... la répartition semble

illogique.

En même temps, le 0 du « 06 » doit être enlevé quand l'on renseigne un indicatif et un numéro. Cela veut dire que l'on n'écrit pas « +33 06 » mais « +33 6 ». L'erreur n'est pas grave lors d'une composition, car votre opérateur devrait faire automatiquement la correction, mais il est important de bien l'écrire lors du remplissage d'un formulaire manuscrit par exemple.

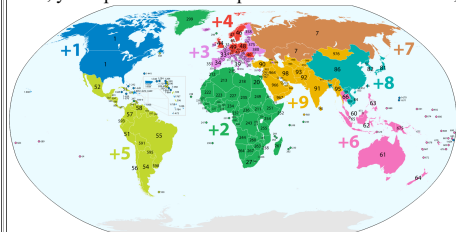
Tous les pays ne possèdent pas deux chiffres dans leur indicatif. D'où l'importance de bien les connaître ou du moins celui que l'on est à même d'utiliser. Les indicatifs peuvent être avec seulement un chiffre (comme aux États-Unis avec le +1) mais aussi de trois chiffres (comme au Portugal avec le +351).

Avant de se pencher sur l'explication, rappelons ce qu'est (et ce que n'est pas) un indicatif téléphonique. Tout d'abord, le symbole + remplace en réalité 00. Un numéro en +33 s'écrit donc aussi 00 33. Pour un numéro français, l'indicatif se limite au 33 – ce qui veut dire que le reste des chiffres sont liés au numéro et non à l'indicatif.

L'histoire derrière ces préfixes est riche de sens et d'intérêt. La création de l'indicatif téléphonique repose sur l'[Union Internationale des Télécommunications](#) (UIT), née en 1865 après la signature de la Convention télégraphique internationale à Paris. Avec son intégration aux Nations unies en 1947, elle est devenue celle qui supervise, normalise et réglemente les télécommunications internationales. Le plan de numérotation avec les indicatifs internationaux a été mentionné pour la première fois en 1956 et l'année de l'installation du premier câble transatlantique entre l'Europe et les États-Unis. Il a ensuite été déployé au cours des années 1960.

Pour veiller à ce que chaque numéro soit unique et que les communications téléphoniques puissent passer les frontières, l'agence a fait naître ces indicatifs. Ce fut l'un des principaux travaux qui suivit l'attribution des bandes hertziennes pour les radiocommunications.

Aujourd'hui, l'UIT travaille sur la convergence fixe-mobile et poursuit l'assignation de l'orbite des satellites. Le domaine de l'intelligence artificielle et de l'Internet haut débit, y compris de l'Internet par satellite comme Starlink, sont de gros sujets aussi, en plus de la démocratisation des accès dans les pays en voie de développement.



[Agrandir](#)

La répartition des indicatifs téléphoniques par pays dans le monde répond à neuf zones.

La seconde grande question que l'on peut se poser concerne la répartition. Comment a-t-on choisi que la France soit le numéro 33 ? Existe-t-il une logique dans l'ordre ? La réponse est non.

Mais cela ne veut pas dire que la répartition est aléatoire ou illogique. Les États-Unis ont par exemple hérité du numéro 1 comme indicatif, car ses organismes travaillaient déjà sur un système équivalent à l'échelle du pays : le NANP (plan de numérotation nord-américain) en 1947.

Grâce à son influence et son poids dans les négociations et dans l'industrie, le pays a pu garder le +1 après l'arrivée de la numérotation directe internationale (IDD) en 1957. Une conservation d'autant plus importante que d'autres pays s'étaient déjà greffés au système nord-américain, comme le Canada et plusieurs pays dans les Caraïbes.

Aujourd'hui encore, tous se partagent l'indicatif et se différencient par des indicatifs régionaux, voire locaux, qui succèdent au +1. Aux États-Unis, on en compte plus de 900. Le reste du monde a vu son indicatif téléphonique attribué en fonction de neuf zones qui ont permis de couvrir tous les continents (sauf l'Antarctique). L'Europe est devenue la zone 3 et 4, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale la zone 5, l'Afrique la zone 2, la Russie la zone 7, le Moyen-Orient la zone 9, l'Asie la zone 8 et l'Océanie la zone 8. Certains pays, comme la France, qui avaient plus de poids dans les négociations dans les années 50/60, ont pu hériter d'indicatifs plus « simples », d'où la répétition du 3 dans l'indicatif français (+33). L'idée n'était donc pas d'être le 33e pays de l'ordre de répartition pour la France, mais le plus simple et rapide à composer de la zone 3. Cette logique se retrouve en zone 4 avec l'Angleterre, qui a récupéré l'indicatif +44.

En zone 9, l'indicatif +90 a été récupéré par la Turquie, suivie par l'Inde en +91 et +92 pour le Pakistan. En zone 2, pour l'Afrique, c'est l'Égypte qui hérite du +20. En Zone 3, le +30 est relatif à la Grèce.

Parmi les indicatifs, le plus éloigné du +1 est celui de l'Ouzbékistan, avec +998. Les indicatifs qui le suivent sont uniquement des indicatifs complétés de suffixes reliés aux régions. Cela concerne principalement les pays des Caraïbes sous le système nord-américain en +1. Sainte-Lucie, au sud de la Martinique, possède ainsi l'indicatif +1758. Les départements d'outre-mer n'ont pas adopté le code-pays +33 pour raisons techniques, comme la dégradation de la qualité et l'augmentation du coût des communications avec les pays voisins, par exemple, l'Île Maurice vers la Réunion. Les autres territoires français (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française) ne font pas partie du plan national de numérotation français.

En 1998 : arrivée des premiers Opérateurs Tiers dans la Téléphonie Fixe, la concurrence étant alors ouverte sur les appels Longue Distance (c'est à dire interurbains et internationaux). Les appels locaux demeurant toutefois toujours acheminés obligatoirement par l'opérateur historique France Télécom jusqu'au 1er janvier 2002.

En 2002, le 1er janvier, entre en vigueur la concurrence sur le téléphone local.

À cette date, l'ouverture totale à la concurrence de toutes les catégories du trafic téléphonique devient une réalité : la totalité des Opérateurs Tiers (11 exploitants à cette date - ainsi que ceux à venir) peuvent désormais acheminer les communications locales, en plus des communications interurbaines et internationales.

Face aux défis posés par le démarchage téléphonique non sollicité, la France a renforcé sa législation pour protéger les consommateurs à travers l'introduction de [Bloctel](#), un service gouvernemental gratuit permettant aux citoyens de s'inscrire pour éviter de recevoir des appels de démarchage sur leurs numéros de téléphone fixe et mobile. Cette initiative, soutenue par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), vise à mettre fin aux pratiques intrusives et souvent indésirables des entreprises de démarchage téléphonique, assurant ainsi une plus grande tranquillité d'esprit pour les utilisateurs.

Les nouvelles réglementations autour de Bloctel et les amendes pour les entreprises qui enfreignent ces règles illustrent l'engagement de la France à maintenir l'intégrité et la confidentialité de son réseau téléphonique. En permettant aux individus de contrôler qui peut les contacter, ces mesures renforcent la protection des consommateurs et mettent en lumière l'équilibre entre les besoins commerciaux et le respect de la vie privée.

Cette évolution réglementaire reflète une prise de conscience croissante de l'importance de la protection des données personnelles et du droit à la tranquillité dans l'ère numérique.

En posant des limites claires au démarchage téléphonique, la France se positionne comme un leader dans la protection des consommateurs dans le secteur des télécommunications, montrant la voie à suivre pour d'autres pays confrontés à des défis similaires.

À partir du 11 août 2026 : Un professionnel ne pourra plus vous contacter à des fins commerciales sans avoir recueilli au préalable votre consentement explicite, libre, spécifique, éclairé et révoquant. En pratique, cela signifie que vous ne pourrez être démarché par téléphone qu'à la condition de l'avoir expressément accepté au préalable. Plus aucune inscription ne sera requise.

RESUME :

Au début de la téléphonie manuelle (opératrice), CDU désigne la centaine, la dizaine et l'unité du numéro de chaque abonné, pour les gros centre de plus de mille abonnés, M désigne le millier. Avec le passage de la téléphonie manuelle à la téléphonie automatique la numérotation était à 3 ou 4 chiffres selon l'importance du centre, il fut obligatoire de mettre en place une normalisation pour gérer le chiffre "0" qui, avec un tel système, est un chiffre significatif comme les autres. Si pour une opératrice, le "10" correspond à un abonné bien précis, en automatique, le système attend 4 chiffres et non deux, donc ce numéro doit être codifié "00-10". On parle d'un système de numérotation "Ouvert" en manuel, l'opératrice éliminant les zéros précédant le premier chiffre compris entre "1" et "9" et un système de numérotation "Fermé" en automatique où le nombre de caractères doit être identique quelque soit le numéro.

1928 La numérotation passa à 7 caractères en province et à Paris, les 4 chiffres étaient précédés de 3 caractères alphabétiques permettant d'accéder à l'un des 31 centraux téléphoniques couvrant la capitale; ils n'étaient que 17 en 1921 et 13 en 1912.

1946 Arrive l'attribution d'un préfixe PQ indicatif PQ (Préfixe Quantitatif), désignant le central, à un ou deux caractères pour la province, et trois caractères pour Paris.

1955, un indicatif départemental à deux chiffres fut créé pour permettre d'absorber l'extension des lignes; Paris conservant ses sept caractères, 3 lettres et 4 chiffres, complétés de l'indicatif départemental "1".

À partir du plan de 1955, les numéros en province sont composés de 6 chiffres auxquels on adjoint un indicatif à 2 chiffres soit : (AB).

Donc tout abonné possédait un numéro à huit caractères (numérique ou alphanumérique).

Monaco est un cas particulier car faisant partie intégrante du réseau téléphonique français. Monaco utilise donc l'indicatif (AB=93) commun aux Alpes-Maritimes et des numéros de 6 chiffres, soit : (93)

Pour les communications interdépartementales, il fut créé un indicatif interurbain à deux chiffres : le "15" ou le "16" suivant le département appelé. En réalité, les communications interdépartementales nécessitaient l'utilisation de 10 caractères. Pour l'étranger, l'indicatif "19" fut créé.

1974, toujours pour la nécessité de couvrir l'accroissement des ouvertures de lignes, il fallut créer de nouveaux indicatifs pour les départements autour de Paris (le "3" pour le Val-d'Oise et les Yvelines, le "6" pour l'Essonne et la Seine-et-Marne), le "7" pour la région Lyonnaise et le "8".

Au milieu des années 1980, le "15" fut abandonné pour être affecté au SAMU, rejoignant le "17" pour la Police et le "18" pour les Pompiers; seule le "16" fut conservé pour les liaisons interurbaines.

- Avant le passage au numéro à 7 chiffres, c'est-à-dire le 4 décembre 1979 en Lorraine (Meurthe-et-Moselle et Moselle) et le 10 décembre 1979 pour l'agglomération lyonnaise ces 2 zones suivaient le cas général. À partir de cette date, les numéros intègrent le B de leur indicatif à leur numéro, soit : (A) B.., qui deviendra par la suite simplement (A).... ..

- L'Île-de-France se démarque des autres cas, notamment en adoptant un indicatif à un chiffre (A=1) ; mais également en ce qui concerne la Seine le maintien des lettres dans l'indicatif. En mars 1980, la région est divisée en 3 ZRN (zone régionale de numérotation), mais paradoxalement les franciliens continuent à se téléphoner entre eux en utilisant les numéros régionaux de leurs correspondants à 7 chiffres BPQ MC DU, comme si rien n'avait changé.

- Initialement l'Oise suit le cas général et comporte l'indicatif (AB=30), mais dès 1957 le département est téléphoniquement rattaché à la région parisienne et adopte donc la numérotation de la ZNR francilienne. Bien que de nouveau rattaché à direction des télécommunications d'Amiens (DRT Amiens) en juillet 1964, le département de l'Oise conserve le plan de numérotation d'Île-de-France jusqu'au 7 février 1976. Date à laquelle il est séparé de la région parisienne (à l'exception de Chambly) avec pour indicatif (AB=44), tout en conservant les numéros à 7 chiffres. Ce qui aboutit à : (4) 4..

- Les départements et territoires d'outre-mer ne faisant pas partie du Plan de Numérotage Français sont obtenus de la même manière que pour l'étranger. Pour une communication à destination des réseaux non encore automatisés des zones automatiques, il faut passer par l'intermédiaire d'une opératrice. Celle-ci est obtenue depuis la métropole ou un autre département ou territoire d'outre-mer automatisé en composant : 19 – UV[W] XYZ. Avec UV[W] = indicatif international du demandeur (33 pour la métropole) et XYZ : indicatif international cible .

- Cas de la téléphonie mobile (radiotéléphone) : Le premier réseau de téléphonie mobile en France fut le R150 manuel (émettant dans la bande des 150 MHz) en service en région parisienne à partir de 1955. Ce réseau peut être considéré comme de génération 0 (0G). Ses abonnés étaient obtenus par l'intermédiaire d'une opératrice en composant le : (1) 023 88 00 (jusqu'au 26 octobre 1970) ; (1) 366 88 00 (à partir du 27 octobre 1970).

Lors de l'automatisation du R150 (entre 1973 et 1975) et l'introduction d'un nouveau réseau le R450 en 1973, les abonnés ont désormais chacun un numéro de téléphone distinct et sont regroupés sous des BPQ ou PQ commun. On passe alors à un réseau de génération 0.5 (0.5G). Dès lors chacun d'eux doit être joint en composant son numéro précédé par l'interurbain 16 (ou 15), et ceci même s'il circule dans sa circonscription téléphonique. Ces mêmes abonnés au radiotéléphone joignent leur correspondant de la même façon que depuis un fixe de la même circonscription.

Progressivement (à partir de 1974) des zones de couverture sont ouvertes dans des grandes villes de province.

- Andorre fait partie intégrante du réseau téléphonique français et espagnol. Le mode de numérotation est donc spécifique.

Pour appeler Andorre depuis un autre pays on peut choisir de passer via l'Espagne ou via la France. Dans le réseau français, Andorre possède l'indicatif (AB=07), puis progressivement (à partir du 19 août 1985) partage l'indicatif (AB=62) du Gers et des Hautes-Pyrénées. Les numéros sont composés de 6 chiffres, soit : (07) 8. ou (62) 8.

1985 le 25 octobre, nouveau plan de numérotation à 8 chiffres. (prévu dès 1978).

Il fut créé deux zones en France métropolitaine : l'Île de France dont les 7 chiffres furent complétés et précédés du "4", et le reste du territoire avec ces 8 chiffres, les 2 du code départemental + les 6 du numéro régional.

Deux cas subsistaient pour passer les appels entre Province et Ile de France : de l'Île de France vers le reste du territoire : indicatif "16" + les 8 chiffres, et pour le reste du territoire vers l'Île de France : indicatif "161" + les 8 chiffres.

Entre 1955 et 1995, le nombre d'abonnés avait augmenté d'une façon exponentielle, passant d'environ 2 millions à 32,4 millions !

Entre le 25 octobre 1985 et le 18 octobre 1996

À partir du passage au numéro à 8 chiffres, le territoire métropolitain (Andorre et Monaco compris) est découpé en 2 ZRN. D'un côté l'Île-de-France et de l'autre la province, Andorre et Monaco. Désormais les numéros intègrent leur indicatif, soit : AB ou A. plus simplement notés

Communications non-impactées par le passage à la numérotation à 8 chiffres :

Vers les DOM/TOM et l'étranger ; et à l'intérieur et entre les DOM/TOM ;

- Cas de la province, Andorre et Monaco

Avec la nouvelle numérotation, les communications province-province ne nécessitent plus de passer par le 16.

Les Andorrans continuent malgré le passage à la Nouvelle Numérotation Téléphonique 2 (NNT2) de se téléphoner entre eux en utilisant leur numéros à 6 chiffres. Et par conséquent, ils doivent toujours composer le 16 pour joindre la France métropolitaine et Monaco.

Le 2 mai 1986, l'(AB=07) initialement attribué à Andorre est désaffecté, seul subsiste l'(AB=62).

Le 14 janvier 1995, Andorre sort du Plan de Numérotage Français (également du Plan de Numérotage Espagnol) et se dote de son indicatif international 376.

Le 21 juin 1996, Monaco sort du Plan de Numérotage Français et se dote de son indicatif international 377.

- Cas de l'Île-de-France :

Au passage à 8 chiffres les numéros franciliens de la grande couronne (77, 78, 91, 95) intègrent leur indicatif (A=3 ou 6). Tandis que pour la petite couronne et Paris (75, 92, 93, 94) l'indicatif (A=1) est remplacé par l'ajout d'un 4 au début du numéro. Pour entrer en région parisienne, l'indicatif 1 doit être composé.

- Cas de la téléphonie mobile R150 et R450 :

Les numéros des abonnés aux réseaux R150 et R450 passent également à 8 chiffres en suivant la même procédure que les téléphones fixes de leur circonscription. Ils doivent cependant toujours être joints par l'interurbain, sauf depuis les réseaux [Bi-Bop](#) et [GSM](#).

Cette situation perdure jusqu'à l'arrêt des R150 et R450 qui interviennent respectivement le 2 janvier 1992 et le 4 décembre 1989.

Radiocom 2000 et NMT-F :

Le nouveau réseau Radiocom 2000 ouvert au grand public le 18 novembre 1985, se distingue des réseaux précédents par la génération 1 (1G). Les abonnés possèdent un numéro unique, peu importe où ils se trouvent sur le territoire. Les abonnés sont rattachés à une circonscription téléphonique mais ne possèdent pas à l'origine d'indicatif AB PQ réservé.

Les communications vers un Radiocom 2000 s'effectuent de la même façon que vers un fixe de la même circonscription téléphonique. Lorsque le Radiotéléphone est en déplacement (se retrouve en dehors de sa zone de couverture habituelle), il est alors pris en charge par la Station Relais. On appelle ceci un Relais de Passage qui informent en temps réel l'ensemble du RTC, ce qui permet d'assurer la continuité du service. Les abonnés Radiocom 2000 joignent leur correspondant de la même façon que depuis un fixe de la même circonscription.

Le 30 mars 1989, un nouveau réseau ouvre sur la bande des 450 MHz, progressivement abandonnée par le R450. Il s'agit du NMT-F de SFR. Son format d'appel est identique à celui de Radiocom 2000.

Bi-Bop et 2G :

Avec la commercialisation le 1er octobre 1991 du Bi-Bop, le 1er juillet 1992 d'Itinériss (branche mobile de France Télécom), le 15 décembre 1992 pour SFR et le 29 mai 1996 pour Bouygues Telecom, les numéros de téléphones CT2, GSM et DCS sont dès l'origine affectés à des indicatifs AB spécifiques et commençant toujours par 0 : 0. Le mobile est considéré comme un fixe de province et suit donc le même format d'appel. Toutefois – en ce qui concerne les Bi-Bop – seuls les abonnés ayant l'option « Be-Bop » peuvent être appelés 16. Les clients Bi-Bop et GSM contactent leur correspondant sans passer par le 16. Le 19 reste néanmoins nécessaire pour l'outre-mer et l'étranger.

1996 le 18 octobre, passage à la numérotation à 10 chiffres, le nouveau format de numérotation est le suivant : **EZ** AB PQ MC DU où la lettre **E** pour Exploitant est attribuée à l'opérateur longue distance (de valeur **(0)** pour l'opérateur par défaut) et la lettre **Z** indique l'indicatif des Zones 1 à 5 nouvellement créées.

Avec la NNT3, le 16 est supprimé du fait que tous les appels se font à 10 chiffres sur le territoire métropolitain. Et le 19 est remplacé par le 00.

Ce nouveau plan voit aussi l'intégration des DOM et TOM des Océans Atlantiques et Indiens dans le réseau de télécommunications français, avec toutefois la possibilité de continuer à se téléphoner dans la même zone avec 6 chiffres.

Pour appeler un mobile français situé hors de sa zone pays ou depuis l'international, les numéros du plan de numérotation français sont composés de l'un des 6 code-pays de la France (hors Pacifique) suivi du numéro national du destinataire appelé, sans le premier zéro.

Note : cette section ne tient pas compte de la sélection d'opérateur par le préfixe E.

- Cas de la métropole :

Avec le plan de numérotation à 10 chiffres tous les appels effectués à l'intérieur du réseau téléphonique français en métropole sont effectués en composant les 10 chiffres du numéro. Les numéros de téléphones fixes sont complétés au début de leur numéro, un 0 suivi d'un indicatif de zone territoriale (1 à 5).

- Les mobiles commencent quant à eux par un 0 suivi de l'indicatif spécifique 6. Sans changement des chiffres suivants, sauf pour les mobiles Bouygues Telecom (voir plus haut). Ce qui donne alors des numéros de la forme : 0.

- La collectivité Saint-Pierre-et-Miquelon continue encore aujourd'hui d'avoir un plan local à 6 chiffres. Ses numéros fixes et mobiles au format national sont de la forme : 05 08

Pour obtenir un département ou territoire d'outre-mer (avant leur basculement à la NNT3), toujours en vigueur à St-Pierre-et-Miquelon :

... .. (depuis le même département ou territoire d'outre-mer)

0X YZ (depuis la métropole et les autres DROM et TOM de l'Atlantique et l'Indien)

+XYZ (depuis l'outre-mer du Pacifique et l'étranger).

- Pour répondre à l'ouverture à la concurrence de la téléphonie fixe, les départements et territoires d'outre-mer de l'Atlantique et l'océan Indien doivent passer à la numérotation à 10 chiffres. À La Réunion la transition s'effectue en 2 étapes : le passage à 10 chiffres pour les mobiles le 15 décembre 2000 et pour les fixes le 15 décembre suivant. Tandis qu'en Guyane, Martinique et Guadeloupe (Saint-Barthélemy et Saint-Martin compris) cette évolution s'effectue en une fois, le 22 juin 2001. Cependant ces départements et territoire conservent leurs code-pays.

Ce même jour s'effectue la séparation des indicatifs des numéros fixes et mobiles dans tous les départements précédemment cités.

Concrètement, le deuxième chiffre des numéros mobiles est remplacé par le 6. Et donc un numéro de mobile 0X YZ devient 06 YZ Néanmoins à la Réunion cette logique n'est pas suivie. Les mobiles ne deviennent pas 06 62 mais 06 92, car l'indicatif (OZAB=0662) est déjà attribué à Bouygues Telecom en métropole.

- Mayotte intègre le réseau téléphonique français le 30 mars 2007, date à laquelle elle se sépare du réseau téléphonique des Comores. Le passage à 10 chiffres est effectué le même jour. Mayotte remplace alors l'indicatif international des Comores (269) par celui de la Réunion (262). Les téléphones deviennent 02 69 pour les fixes et 06 39 pour les mobiles. Remarque : Mayotte a repris l'indicatif international comorien pour ses numéros et les mobiles ne sont pas en 06 69 pour la même raison que la Réunion.

- Pour obtenir un département ou territoire d'outre-mer sauf St-Pierre-et-Miquelon :

0. (depuis la métropole et l'outre-mer de l'Atlantique et l'Indien)

+XYZ (depuis l'outre-mer du Pacifique et l'étranger)

Cas des TOM/COM du Pacifique et Nouvelle Calédonie.

- Les collectivités d'outre-mer du Pacifique et la Nouvelle-Calédonie ne font pas partie du Plan de Numérotage Français. Leurs numéros sont obtenus de la même manière que depuis l'étranger et possèdent encore aujourd'hui un plan local à 6 chiffres .

... .. (depuis la même collectivité d'outre-mer)

00 XYZ (depuis la métropole et les autres DROM et COM)

+XYZ (depuis l'étranger)

Le plan de numérotation actuel est entré en vigueur le 18 octobre 1996. Il a depuis évolué régulièrement. Il est actuellement défini par la décision no 2019-0954 de l'ARCEP en date du 16 juillet 2019 .

Un numéro à 10 chiffres se décompose selon le codage **E Z AB PQ MCDU**.

E : exploitant (opérateur téléphonique "transporteur" choisi pour émettre l'appel) ;

Z : zone géographique ;

AB : préfixe départementale de numérotage ;

PQ : centre autonome d'acheminement (sigle de « préfixe quantitatif ») ;

MCDU : identifiant l'abonné final sur le centre d'acheminement (sigle de « millier, centaine, dizaine, unité »).

Le premier chiffre du numéro **E** permet depuis 1998 de choisir sur une ligne RTC (réseau téléphonique commuté) classique un opérateur (transporteur) autre que l'opérateur téléphonique par défaut.

Les préfixes disponibles sont les chiffres 2 à 9 sauf le 3. Le 0 est réservé à l'opérateur téléphonique par défaut, le 1 aux numéros spéciaux (ex : numéros d'urgence 15, 17, 18) et le 3 aux numéros courts (ex : les 36PQ).

L'attribution a été réalisée par tirage au sort par vagues (les principaux opérateurs pouvaient émettre deux vœux, un prioritaire, un secondaire) jusqu'au 16 septembre 1997. Les sept préfixes ont d'abord été attribués, avant une consolidation du secteur. La sélection du transporteur est entrée en vigueur pour les appels longue distance le 1er janvier 1998. À noter : tous les opérateurs autorisés dits de « longue distance » de la fin des années 1990 (hors cartes prépayées, post-payées, ou opérateurs sans infrastructure le rendant éligible au préfixe « E ») ont en réalité un préfixe de sélection de la forme 16 XY, où XY va de (16) 02 à (16) 99, exception faite du (16) 03. Le « E » agit donc comme un raccourci vers le code 16 « XE » du transporteur. À titre d'illustration, un utilisateur final voulant utiliser les services de Siris (préfixe E = 2) remplaçait le premier 0 par un 2, ce qui revenait à composer le 16 02 suivi du numéro complet du destinataire.

Toujours à titre d'illustration, appeler le numéro français 04 65 71 23 45 par les services de Siris pouvait se faire indifféremment en composant :

le 24 65 71 23 45, le 16 02 04 65 71 23 45 ; appeler le numéro nord-américain 00 1 555 123-4567 par les services de Siris pouvait se faire indifféremment en composant : le 20 1 555 123-4567, ou le 16 02 00 1 555 123-4567.

Cette particularité proche de l'anecdote n'était remarquée qu'essentiellement par la clientèle professionnelle disposant d'un autocommutateur (ou PBX) et/ou ayant recours à un installateur privé, pour des raisons de compatibilité et/ou d'ergonomie avec leur réseau interne (par exemple pour le rappel du correspondant, toutes les lignes ne présentant pas le 0 initial de l'appelant sur l'écran du receveur de l'appel ou pour l'international).

Un mécanisme voisin fut un temps utilisé par des opérateurs pour « capter » et acheminer les appels locaux ou vers les mobiles, initialement non-éligibles à la sélection du transporteur (par exemple, les 36 90 de 9Telecom, ou 36 92 de Cegetel).

La sélection de l'opérateur est devenue rare voire marginale depuis l'arrivée de la présélection (au lieu de saisir à chaque appel un préfixe E ou 16 XY, l'abonné indique quel est son transporteur par défaut et compose le 0) et l'apparition des box Internet. En effet, ces dernières ne permettent pas le choix du transporteur de l'appel ; la sélection du transporteur ne concerne que la téléphonie analogique sur le réseau téléphonique commuté. **Or les jours de cette dernière sont comptés.** Par exemple, SFR, ayant encore les préfixes 7 et 9, migre ses clients encore en téléphonie analogique non couverts par le xDSL vers une offre où l'installation fixe est « convertie » par un boîtier en téléphonie mobile, pour anticiper l'extinction de la « téléphonie sur cuivre ». En Essonne, les lignes analogiques habituelles ne sont plus installées dans le sud du département.

À la suite de l'annonce en 2016 de l'arrêt du RTC pour 2030, le préfixe E va disparaître progressivement en même temps que le réseau commuté. Il faudra composer le préfixe 0 pour tous les appels vers des numéros à 10 chiffres.

2023 La portabilité

La portabilité du numéro consiste en la conservation de son numéro de téléphone lors d'un déménagement ou d'un changement d'opérateur.

La portabilité, que ce soit des mobiles ou fixes, est possible à condition de rester sur le même territoire. C'est-à-dire qu'il n'est toujours pas possible de souscrire un contrat mobile dans un autre territoire tout en portant son numéro de mobile actuel, ou conserver son numéro fixe en déménageant dans un autre territoire ultramarin, en métropole et réciproquement.

Avec les **commutateurs électroniques d'abonnés de type temporel** de seconde et de troisième génération, il est désormais possible depuis le 1er janvier 1998, grâce à la création d'une « **table intermédiaire de numérotation** », de mettre à la disposition du public ce qui a été nommé la portabilité du numéro, afin que des abonnés changeant d'opérateur ou déménageant d'adresse géographique puissent conserver leur numéro de téléphone original, ce qui était jusque là impossible, exceptés les déménagements ne concernant que quelques pâtés de maison à la condition expresse que la nouvelle adresse fût desservie par chance par le même commutateur d'abonnés de rattachement.

- Concernant les numéros actuels à dix chiffres liés à une zone géographique : (01, 02, 03, 04 et 05), la **portabilité** demeure cependant très limitée.

Elle ne peut s'appliquer qu'à l'intérieur d'une même zone géographique et seulement dans une certaine partie regroupant les ABPQ d'une seule et même ZNE (Zone de Numérotation Élémentaire - qui est l'appellation de l'ARCEP de la Circonscription Tarifaire de France-Télécom / Orange) de la taille d'un arrondissement de cantons, sachant que le territoire métropolitain est découpé actuellement en 412 ZNE depuis le 4 octobre 2011.

- Concernant les numéros des zones délocalisées, donc sans ancrage géographique, commençant par exemple par 06 ou 08, la portabilité totale dans tout l'hexagone est possible depuis le 30 juin 2003.

- En ce qui concerne les téléphones fixes cette portabilité est possible à l'intérieur de la même ZNE (420 en métropole et outre-mer) depuis le 1er janvier 1998. Auparavant la portabilité n'était possible qu'entre deux adresses desservies par le même commutateur d'abonné. Cette possibilité demeurait cependant très limitée, car chaque ZNE est de dimension comparable à un canton ou un arrondissement.

- La portabilité a été étendue en métropole à l'intérieur de chacune des 5 zones géographiques le 1er janvier 2020.

Enfin le 1er janvier 2023, cette possibilité a été étendue à **toute la métropole**.

Les numéros n'ont donc plus un caractère géographique et deviennent par conséquent des numéros de la catégorie des **numéros polyvalents**, tout comme les numéros en 09. À la même date est effectué la fusion, d'une part, des deux ZNE des territoires de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et, d'autre part, des sept ZNE du territoire de Guyane. Les autres territoires ultramarins du plan de numérotation français ne sont pas impactés par cette évolution puisque chacun de ces territoires n'est constitué que d'une ZNE30.

Pour la téléphonie mobile (06 et 07) et fixe internet (09) : Jusqu'au 29 juin 2003, la portabilité des numéros de mobiles entre opérateurs n'était pas possible. Il a fallu plusieurs années pour simplifier les procédures de la portabilité, notamment en ce qui concerne les délais, la prise en charge par l'opérateur des demandes clients et l'harmonisation entre opérateurs. Cette simplification a été achevée avec la création le 7 novembre 2011 d'un numéro commun à tous les opérateurs le 3179. Ce dernier permettant de récupérer le RIO. Ce mode opératoire a par la suite été étendu aux numéros fixes.

- Dès leur création en 2005, les numéros de téléphone fixes de type voix sur IP sont éligibles à la portabilité sur un même territoire.

Les numéros polyvalents NPV

Les Numéros Polyvalents Vérifiés (NPV) représentent une catégorie nouvellement établie de numéros dédiés, mise en place pour encadrer les communications automatisées et réduire les envois non désirés de SMS et d'appels. Mis en œuvre par l'ARCEP, ces numéros sont accessibles depuis le 1er janvier 2023 pour les entités effectuant du démarchage téléphonique. Ils se situent dans des segments spécifiques de numéros, à la fois géographiques et nationaux, et leur emploi est strictement réservé à des préfixes déterminés. En permettant une numérotation rapide et fiable, les NPV révolutionnent le plan de service téléphonique des entreprises, favorisant ainsi une communication fluide et personnalisée avec leurs clients mobiles. Cette avancée technologique redéfinit les stratégies de démarchage en offrant aux entreprises un moyen sûr et efficace d'atteindre leur public cible. Les NPV représentent donc bien plus qu'une simple série de chiffres : ils incarnent l'avenir de la prospection commerciale moderne, où la satisfaction client est au centre des préoccupations. Comment les identifier ? Pour les communications téléphoniques, les Numéros Polyvalents Vérifiés (NPV) doivent débiter par les préfixes suivants : 0162, 0163, 0270, 0271, 0377, 0378, 0424, 0425, 0568, 0569, 0948, 0949 pour le territoire de la France métropolitaine, et de 09475 à 09479 pour les départements et territoires d'outre-mer. Pour les SMS émis via une plateforme technique, les numéros doivent présenter un préfixe commençant par 0937 à 0939. Ces derniers sont désignés comme Numéros Polyvalents Utilisables pour les Échanges avec une Plateforme Technique (NPUEPT), une mesure qui facilite l'identification du type de communication pour l'utilisateur. Pourquoi les NPV sont-ils une avancée majeure ? Les numéros polyvalents vérifiés représentent une avancée majeure dans le domaine du démarchage téléphonique. En offrant une garantie d'authenticité et de validité des numéros utilisés, les NPV renforcent la confiance des clients et améliorent l'efficacité des appels. Grâce à la certification par l'ARCEP, les entreprises peuvent désormais utiliser ces numéros en toute légitimité, évitant ainsi les risques liés aux appels automatisés ou frauduleux. À ce jour, cette nouvelle règle de vérification contribue à protéger les consommateurs contre le spam téléphonique et offre aux entreprises un moyen fiable d'établir des contacts avec leur clientèle. Par conséquent, l'introduction des NPV souligne l'importance croissante de la transparence et de la qualité des services téléphoniques dans un environnement commercial en constante évolution. Comment obtenir et utiliser les NPV ? Les sociétés désireuses d'exploiter un NPV doivent recevoir l'approbation de leur fournisseur de services télécoms, qui procède à une vérification de l'authenticité de l'entité demandant le numéro avant d'attribuer le NPV. Cette étape de vérification joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la sécurité des échanges téléphoniques et dans l'établissement de la confiance des consommateurs vis-à-vis des opérations de télémarketing. En l'absence de cette procédure d'authentification, l'appel ne peut être autorisé, assurant ainsi que seul l'émetteur légitime du NPV a le droit de l'utiliser comme numéro émetteur. Les NPV constituent un progrès significatif dans le combat contre les nuisances téléphoniques et les messages non sollicités, tout en favorisant l'amélioration des méthodes de prospection téléphonique. Ils fournissent aux entreprises un moyen efficace de se mettre en conformité avec les nouvelles directives encadrant la téléprospection, et participent à établir une relation de confiance et pérenne avec les clients. L'Impact des NPV sur les stratégies de démarchage Les numéros polyvalents vérifiés transforment radicalement les stratégies de démarchage des entreprises. En intégrant ces NPV dans leurs campagnes d'appels, les sociétés peuvent cibler plus efficacement leurs clients potentiels. Grâce à une numérotation automatisée et vérifiée par l'ARCEP, le processus de démarchage téléphonique gagne en précision et en légitimité. Les appels vers les numéros mobiles sont désormais mieux contrôlés, offrant un service plus fiable aux clients tout en respectant les réglementations en vigueur. Cette approche innovante réduit les appels indésirables et renforce la relation client-entreprise. Les NPV ouvrent ainsi de nouvelles perspectives pour optimiser les interactions téléphoniques et améliorer l'efficacité des services proposés. Le décret numéro 2022-1313, daté du 13 octobre 2022 et mis en œuvre suite à la loi Naegelen du 25 juillet 2020, prend effet le 1er mars 2023. Ce décret restreint les activités de démarchage téléphonique non sollicité aux heures autorisées, qui sont de 10h à 13h et de 14h à 20h, du lundi au vendredi. Par conséquent, le démarchage téléphonique est interdit le samedi, le dimanche, et les jours fériés. Par ailleurs, il est interdit à un professionnel de contacter un consommateur pour des objectifs de démarchage commercial par téléphone plus de quatre fois dans un intervalle de 30 jours calendaires, que ce soit directement ou via un intermédiaire agissant en son nom. De surcroît, si lors d'un appel le consommateur exprime son refus de recevoir ce type d'appels, le professionnel doit cesser toute tentative de contact ou de rappel pour une durée de soixante jours calendaires complets suivant ce refus. Les NPV et l'innovation technologique Dans un monde en constante évolution technologique, les numéros polyvalents vérifiés (NPV) jouent un rôle crucial dans l'innovation du démarchage téléphonique. Les entreprises cherchent à intégrer ces nouvelles technologies pour offrir des services plus efficaces et personnalisés à leurs clients. L'utilisation d'appels automatisés et de numéros mobiles vérifiés par l'ARCEP ouvre de nouvelles opportunités pour une communication client optimisée. Les NPV permettent aux entreprises de mettre en place des stratégies de numérotation ciblées, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client. Cette approche innovante révolutionne le secteur du démarchage en offrant une expérience client plus fluide et pertinente. L'intégration des NPV dans les services téléphoniques des entreprises représente un pas significatif vers une digitalisation accrue et une amélioration continue de la relation client. Défis et considérations éthiques des NPV L'intégration croissante des numéros polyvalents vérifiés pose des défis éthiques et pratiques pour les entreprises. La question de la protection des données personnelles des clients se trouve au cœur de ces considérations, car l'utilisation automatisée des NPV peut soulever des préoccupations en matière de vie privée. De plus, la réglementation de l'ARCEP encadre strictement l'utilisation de ces numéros dans le cadre du démarchage téléphonique, obligeant les entreprises à respecter un plan précis pour permettre d'éviter tout abus potentiel. Il est crucial que les entreprises adoptent dans leur décision une approche responsable et transparente lorsqu'elles intègrent les NPV dans leurs stratégies de communication client, afin d'éviter tout conflit avec les normes éthiques et légales en vigueur. L'avenir des NPV et du démarchage téléphonique Dans l'ensemble, l'introduction des numéros polyvalents vérifiés (NPV) marque une évolution significative dans le domaine du démarchage téléphonique. En offrant une solution fiable et transparente pour les entreprises et les clients, les NPV ont le potentiel de transformer radicalement la manière dont les appels sont gérés. L'ARCEP a joué un rôle crucial en régulant l'utilisation de ces numéros, garantissant ainsi un service de qualité pour tous. Les avantages des NPV se manifestent également dans leur capacité à simplifier la numérotation mobile et à améliorer l'efficacité des appels automatisés. Cependant, il est essentiel que les entreprises utilisent ces services de manière responsable pour maintenir la confiance des clients et respecter leurs besoins. En résumé, l'avenir des NPV semble prometteur, ouvrant la voie à une approche plus éthique et innovante du système de démarchage téléphonique.
--

On peut consulter sur le site de l'ARCEP l' "[Établissement du plan national de numérotation et de ses règles de gestion](#)".

Le code d'exploitant (E)

L'ARCEP est chargée de l'allocation des codes opérateurs. Une attribution par tirage au sort a été effectuée le 16 septembre 199733, dans un premier temps pour les appels nationaux puis ouvert à la longue distance à partir du 1er janvier 1998.

0 : réservé à l'opérateur de longue distance et de présélection.

1 : réservé aux numéros spéciaux.

2 : initialement préfixe de Siris, société rachetée par SFR, restitué à l'ARCEP depuis.

3 : réservé aux numéros courts.
4 : initialement attribué à la société Tele2, rachetée par SFR. Non restitué à l'ARCEP.
5 : initialement préfixe de Omnicom puis de Ventelo, racheté par SFR, restitué à l'ARCEP.
6 : initialement préfixe d'Esprit Telecom puis de GTS-Omnicom, racheté par SFR, restitué à l'ARCEP.
7 : initialement attribué à l'opérateur SFR, restitué à l'ARCEP.
8 : attribué à l'opérateur France Telecom.
9 : attribué à l'opérateur SFR.

Numéros d'urgence

Liste des numéros d'urgence acheminés gratuitement par les opérateurs de communications électroniques (décision no 2016-0172 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, en date du 9 février 2016).

15 : SAMU ;
17 : police ou gendarmerie ;
18 : pompiers ;
110 : numéro pour des opérations de collecte de dons (utilisation périodique) ;
112 : numéro d'urgence européen ;
114 : numéro d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes (SMS ou Fax uniquement) ;
115 : urgences sociales (ou "SAMU social") ;
116 000 : enfants disparus, SOS enfants disparus (depuis le 25 mai 2009) ;
116 117 : permanence des soins ambulatoires (depuis le 9 février 2016) ;
119 : enfance maltraitée, Service National d'accueil téléphonique pour l'Enfance en Danger ;
191 : service d'urgences pour les accidents aériens ;
196 : service d'urgences en mer (depuis 2015) ;
197 : numéro d'urgence en cas d'Alerte Enlèvement ou d'Alerte Attentat, depuis l'été 201539.
Exception : le numéro des Urgences vétérinaires est l'un des numéros courts en 31 (3115).

Indicatif 1

Les numéros courts de service à 2 chiffres, étaient autrefois attribués à l'administration des PTT puis France Télécom. Ils ne sont aujourd'hui plus attribués.

10 : opératrice (interurbain manuel, PCV, paiement par CB...), remplacé en 1996 par le 3006, 3010 et 3610 ;
11 : l'annuaire électronique par minitel (gratuit les 3 premières minutes), remplacé le 30 novembre 1996 par le 3611 ;
12 : renseignements téléphonique (surtaxé), remplacé en 2005 par le 118 712 ;
13 : dérangement et réclamation (gratuit), remplacé en 1998 par le 1013 et le 1015 ;
14 : agence commercial (gratuit), remplacé en 1998 par le 1014, le 1016 et le 1017 ;
15 : tonalité de l'interurbain automatique (gratuit), remplacé en 1978 par le 16 ;
16 : tonalité de l'interurbain automatique (gratuit), supprimé le 18 octobre 1996 ;
19 : tonalité de l'international automatique (gratuit), remplacé le 18 octobre 1996 par le 00 (sans tonalité) ;
10 XY : sont réservés aux services des opérateurs de téléphonie (service client, etc.).

Numéros courts en 10

1001 : service client SFR Pro (banalisé) ;
1007 : service client OVHcloud (banalisé) ;
1013 : service technique Orange fixe et internet (gratuit), remplacé en 2016 par le 3900 ;
1014 : service client Orange fixe et internet (gratuit), remplacé en 2016 par le 3900 ;
1015 : service technique Orange Pro fixe et internet (gratuit), remplacé en 2016 par le 3901 ;
1016 : service client Orange Pro (gratuit), remplacé en 2016 par le 3901 ;
1017 : service technique Orange Business (gratuit) ;
1018 : service client Orange Business grandes entreprises (gratuit) ;
1020 : SFR Caraïbe ;
1023 : service client SFR particulier (banalisé) ;
1033 : souscription fibre Free (gratuit), numéro historique d'Alice, remplacé en 2023 par le 1044 ;
1034 : service client Bouygues Télécom carte prépayée et Nomad (banalisé) ;
1043 : Free Pro (banalisé) ;
1044 : souscription Free particulier (banalisé) ;
1055 : RMC Sport (SFR) ;
1064 : service client Bouygues Télécom internet et mobile (banalisé) ;
1067 : Bouygues Télécom Pro (banalisé) ;
1099 : souscription SFR (banalisé).

Services de renseignements téléphoniques : numéros à 6 chiffres chacun, dont le préfixe 118 (ouverture le 2 novembre 2005).

Indicatif 3

Les numéros commençant par 3 sont des numéros courts à quatre chiffres, pour les entreprises et les institutions.

3BPQ : services à valeur ajoutée (numéros à 4 chiffres) :

Numéros courts en 30 (en août 2023)

3000 : service automatisé Orange fixe ;
3001 : département de l'Ain
3003 : Support informatique Colas ;
3006 : service PCV Orange ; (arrêté le 1er août 2014)
3007 : HomeBox ;
3010 : ligne fixe étendue Orange ; (arrêté le 3 octobre 2017)
3010 : Région Occitanie ;
3012 : urgence décès PFG ;
3015 : MAAF ;
3018 : Non au cyberharcèlement ;
3020 : Non au harcèlement ;
3022 : EDF Entreprises ;
3030 : souscription RED by SFR ;
3039 : Accès au droit ;
3050 : service paiement CB Engie ;
3099 : TotalEnergies (électricité et gaz).
Ces numéros sont gratuits.

Numéros courts en 31 (en août 2023)

3100 : Bouygues Telecom Pro ;
3103 : messagerie vocale Orange ;
3106 : souscription Bouygues Telecom ;
3111 : Aésio Mutuelle ;

3114 : Prévention du Suicide ;
3115 : service des Urgences Vétérinaires4;
3116 : MGEN ;
3117 : assistance aux voyageurs SNCF ;
3123 : PFG ;
3131 : dernier numéro d'appel en absence Orange, SFR et Free ;
3179 : obtention du RIO fixe ou mobile.
Ces numéros sont gratuits.

Numéros courts en 32 (en août 2023)

3201 : La Chaîne météo ;
3203 : messagerie vocale Orange (gratuit depuis les réseaux Orange) ;
3204 : Even Media Interactive ;
3405 : AABAS Interactive ;
3409 : Even Media Interactive ;
3210 : RTL ;
3211 : Even Media Interactive ;
3214 : Digital Global Pass ;
3215 : Paritel ;
3216 : RMC ;
3222 : Association générale de prévoyance militaire ;
3223 : jeux-concours France 2 et France 3 ;
3224 : Fil santé jeunes ;
3225 : Crédit agricole Provence Côte d'Azur ;
3227 : Mobijo ;
3228 : Fun Radio et RTL2 ;
3230 : CNAF (CAF) ;
3231 : Everly ;
3232 : Shining ;
3233 : MACSF ;
3235 : Carrefour ;
3236 : Even Media Interactive ;
3237 : pharmacies de gardes ;
3238 : CNAF ;
3239 : Top Media ;
3241 : Caisse d'épargne ;
3242 : Avantage Prod ;
3243 : jeux-concours France 3 ;
3244 : Service client Free ;
3245 : jeux-concours France 2 ;
3246 : Service objets trouvés RATP ;
3247 : Gibmedia ;
3250 : Météo-France ;
3251 : Crédit immobilier de France ;
3255 : Komeo ;
3256 : Française des jeux ;
3266 : Sofinco ;
3270 : Turf Éditions ;
3273 : BNP Paribas Banque Privée ;
3277 et 3278 : BJT Partners ;
3280 : jeux-concours TF1 ;
3287 : Helvyre Mediacom ;
3288 : annuaire inversé Pages Jaunes ;
3293 : Seine Saint Denis Habitat ;
3294 : INO Telecom.

Ces numéros sont à tarification normale ou surtaxée.

Numéros courts en 34 (en août 2023)

3400 : ANTS ;
3401 : Solocal ;
3404 : EDF Particulier ;
3414 : Banque de France ;
3420 : Nordnet ;
3422 : Caisse nationale de l'assurance maladie ;
3424 : Service client RATP ;
3430 : Préfecture de Police ;
3432 : Tours Métropole ;
3433 : Oxone Technologies ;
3434 : Mobyquest ;
3435 : jeux-concours France.tv Sport ;
3440 : Bureau Carte Grise ;
3444 : Even Media Interactive ;
3446 : Annuaire inversé professionnel Nvcom ;
3450 : service Mutuelle Direct du Crédit du Nord ;
3456 : Effy ;
3460 : Engie ;
3473 : BNP Paribas Banque Privée ;
3477 : BNP Paribas particulier ;
3478 : BNP Paribas professionnel ;
3480 : jeux-concours TF1 ;
3493 et 3497 : Infoline.

Ces numéros sont à tarification normale ou surtaxée.

Numéros courts en 36

3600 : Annuaire Inversé Gibmedia ;
3601 : Geny Courses ;
3605 : Vinci Autoroutes ;

3606 : M6 ;
3607 : taxis G7 ;
3609 : Taxis Bleus ;
3620 : Idelio ;
3621 : service Réunion Flash Orange ;
3624 : SOS Médecins ;
3626 : jeux-concours M6 ;
3628 : Centre-France, Swigg ;
3630 : Allô Père Noël ;
3631 : La Poste ;
3632 : jeux-concours France Télévisions ;
3634 : La Poste ;
3635 : SNCF ;
3636 : Even Media Interactive ;
3637 : Téléthon ;
3639 : La Banque postale ;
3640 : Allô Père Noël ;
3646 : CPAM ;
3648 : Le 3648 ;
3651 : passage en numéro masqué ;
3652 : sortie du numéro masqué ;
3654 : Air France ;
3655 : Orange Télégramme (arrêté le 30 avril 2018) ;
3658 : Transilien ;
3669 : Horloge parlante Pictures on Line ;
3676 : MGEN ;
3677 : Numéro d'appel national pour signaler les maltraitances animales (depuis le 24 juin 2024). ;
3698 : URSSAF Indépendants ;
3699 : Horloge parlante Orange (arrêtée le 30 juin 2022).
Ces numéros sont à tarification normale ou surtaxée.

Minitel

Services télématiques Minitel, opérationnels de 1982 à juin 2012:

3605 : numéro vert Minitel ;
3609 : services de radio-messagerie Minitel ;
3611 : annuaire électronique national sur Minitel (gratuit les 3 première minutes jusqu'en août 2007) ;
3612 : messagerie par Minitel (Minicom) ;
3613 : kiosque Minitel commercial (Télétel 1) ;
3614 : kiosque Minitel commercial (Télétel 2) ;
3615 : kiosque Minitel commercial (Télétel 3) ;
3616 : kiosque Minitel commercial (Télétel 3 professionnel) ;
3617 : kiosque Minitel commercial (Télétel 4) ;
3618 : communication de Minitel à Minitel ;
3619 : Minitel international ;
3622 : I-Minitel (Minitel par Internet) ;
3623 : Télétel Vitesse Rapide ;
3625 nn nn : kiosque Minitel commercial (Télétel 3) ;
3626 nn nn : kiosque Minitel commercial (Télétel 3 Professionnel) ;
3627 nn nn : kiosque Minitel commercial (Télétel 4) ;
3628 nn nn : kiosque Minitel commercial (Télétel 6) ;
3629 nn nn : kiosque Minitel commercial (Télétel 7) ;
3656 : envoi de Télégrammes par minitel.
Ces numéros étaient à tarification normale ou surtaxée sauf le 3605 (gratuit).

Numéros courts en 39

3900 : service client Orange particulier ;
3901 : service client Orange Pro ;
3919 : Violences Femmes Info ;
3932 : Malakoff Humanis ;
3933 : Société générale ;
3937 : NRJ ;
3938 : Pages Jaunes ;
3939 : Allô service public ;
3949 : Pôle emploi (ex-ANPE) Demandeur d'emplois ;
3950 : Aéroports de Paris ;
3957 : URSSAF employeurs ;
3960 : CNAV et CARSAT ;
3970 : service automatisé Orange mobile ;
3976 : Sosh ;
3979 : Cdiscount ;
3989 : Tabac info service ;
3990 : Numericable ;
3994 : département du Val-de-Marne ;
3995 : Pôle emploi entreprise.
Ces numéros sont à tarification normale ou surtaxée.

Indicatif des Zones distinctes (Z)

Les zones géographiques téléphoniques de la France métropolitaine.

Le code Z représente soit la zone géographique du numéro, soit le type de numéro :

- Numéros géographiques
01 : région Île-de-France ;
02 : régions Nord-ouest, Réunion et Mayotte ;
03 : région Nord-est ;
04 : région Sud-est ;
05 : régions Sud-ouest, et DROM-COM de l'océan Atlantique.
- Numéros non géographiques
06 et 07 : téléphones et terminaux mobiles ;

08 : services à valeur ajoutée, numéros à tarification spéciale pouvant atteindre 3 € par appel ou 0,80 € par minute. Les prix sont globalement croissants avec la valeur de AB dans le préfixe 08 AB60,61. Le prix est annoncé quelques secondes avant la mise en relation effective, et répertorié sur infosva.org. Les numéros en 0800 à 0805 sont gratuits ; 09 : services téléphoniques en VoIP (numéros non géographiques). Ce préfixe remplace les numéros 087x apparus avec l'arrivée de la voix sur IP sur les box Internet depuis le 20 décembre 2005.

International

00 : préfixe pour appeler à l'international (préfixe commun à la plupart des pays, notamment en Europe).

Numéros étendus

0700 : cette tranche de numéros mobiles est affectée aux communications machine à machine (M2M). Ce sont des numéros de longueur étendue ; ils comportent 14 chiffres lorsqu'ils sont alloués à la France métropolitaine (0700PQMCDUabc) ou 13 chiffres lorsqu'ils sont alloués aux territoires de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Guyane, Martinique, la Réunion, Mayotte et autres territoires de l'Océan Indien (0700PQMCDUabc).

Les numéros réservés pour les œuvres audiovisuelles

Des numéros non attribuables sont réservés par l'ARCEP afin de les utiliser dans des films ou des séries.

- Les portables et chaque région ont une plage allouée :

01 99 00 ... , 02 61 91 ... , 03 53 01 ... , 04 65 71 ... , 05 36 49 ... 06 39 98 ...

- Les numéros réservés au démarchage téléphonique :

Depuis le 1er janvier 2023, les plateformes de démarchage commercial doivent désormais appeler depuis des tranches de numéros réservées.

- En métropole :

01 62 ... , 01 63 ... , 02 70 ... , 02 71 ... , 03 77 ... , 03 78 ... , 04 24 ... , 04 25 ...

05 68 ... , 05 69 ... , 09 48 ... , 09 49 ...

- Dans les DROM/COM :

09 47 5. ... (Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy)

09 47 6. ... (Guyane)

09 47 7. ... (Martinique)

09 47 8. ... (La Réunion et Mayotte)

09 47 9. ... (La Réunion et Mayotte)

Numéro de désignation d'installation

Le numéro de désignation d'installation ou NDI correspond, en télécommunications, au numéro principal (tête de ligne) d'une installation téléphonique privée disponible au niveau du réseau de l'opérateur le desservant. Il permet d'identifier la ligne téléphonique d'un logement.

Il doit techniquement être en mesure de supporter un contrat de raccordement. Certains opérateurs, comme Free, utilisent ce sigle pour désigner les numéros de ligne en zone dégroupée ou non. Quand ils sont inactifs, dans ce cas NDI signifie numéro de désignation inactif.

Les numéros de téléphone en 08

Les numéros de téléphone français en 08 sont des numéros non géographiques, à 10 chiffres, commençant par « 08 » (par exemple : 08 92 ### ####) qui donnent accès à des Services à Valeur Ajoutée (numéros SVA).

Ces numéros permettent de contacter des professionnels ou des administrations (exemple : contacter libre antenne radio, un jeu TV, un SAV, une offre commerciale particulière...).

Autrefois appelés « numéros spéciaux » ou communément appelés « numéros surtaxés » (bien qu'ils ne soient pas tous payants), ils comprenaient tous les numéros dits Audiotel, Azur, Indigo et le numéro Vert.

À la suite de l'entrée en application au 1er octobre 2015, de la réforme C+S1 et SVA+, les numéros compris entre 0800xxxxxx et 0899xxxxxx ont été réglementés afin d'adapter le coût des communications en fonction des services proposés .

Les anciennes appellations Audiotel, Azur, Cristal, Indigo, etc. ont disparu pour laisser place à une distinction plus claire, effectuée par une signalétique visuelle plus simple.

La « réforme C+S » conduit à différencier trois modèles économiques avec chacun sa couleur :

Tarification gratuite

0 801 123 456

Service & appel gratuits

Tarification banalisée

0 806 123 456

Service gratuit + prix appel

Tarification majorée

0 825 123 456

Service 0,15 € / min + prix appel

le vert, pour les numéros gratuits ;

le gris, pour les numéros dits banalisés ;

le magenta, pour distinguer les numéros à tarification majorée.

Les numéros en 08 qui étaient attribués aux box Internet, ont été migrés vers les numéros commençant par 09 ou aux numéros de zone de numérotation élémentaire afin d'éviter toute confusion. Ce changement a été décidé par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) en décembre 2005 et appliqué fin 2008.

La tarification des appels vers les numéros en 08 a été simplifiée comme suit :

0800 à 0805 : numéros verts (gratuits) ;

0806 à 0809 : numéros gris (banalisés) ;

0810 à 0899 : numéros magenta (majorés ou surtaxés) : ces numéros ont une tarification variable, elle dépend des opérateurs et des heures d'appels. La tarification croît en fonction du numéro (celle du 0899 étant beaucoup plus chère que celle du 08103)

Code couleur

Les numéros verts sont entièrement gratuits pour l'utilisateur, qui ne paye ni la communication ni le service.

Les numéros gris, dits banalisés, donnent accès à un service gratuit non facturé par l'éditeur de service, tandis que la tarification de la communication est définie par l'opérateur (on parle de communication banalisée).

Les numéros magenta donnent accès à un service payant dont le tarif de la communication dépend de l'offre téléphonique.

La réglementation impose que le tarif soit clairement identifiable visuellement sur tous les supports de communication sur lesquels figure le numéro SVA, et par le biais d'un message vocal gratuit au début de chaque appel vers ces numéros.

Par ailleurs, tous les opérateurs, délivrant les numéros SVA, sont tenus de signaler sur un annuaire inversé dédié leurs numéros via un cartouche universel.

Coût unique et disparition des coûts mixtes

Les actions de l'ARCEP ont pour objectif de faciliter l'identification et d'unifier la tarification de ces numéros. Le coût de la communication est notamment distinct de celui du service. Ce dernier reste inchangé quels que soient l'heure d'appel et le téléphone utilisé (fixe ou mobile).

La tarification des numéros magentas peut être calculée, à l'appel (jusqu'à 3 €7) ; en fonction de la durée de l'appel (0,05 à 0,80 €/min);

Les paliers mixtes (qui impliquaient une facturation à l'appel et à la minute) disparaissent.

Auparavant limité à 9 paliers tarifaires, la réforme de 2015 a permis aux éditeurs de services d'accéder à une gamme de 42 paliers.

La tarification d'un numéro SVA peut évoluer et changer au 1er jour de chaque mois. Ce dernier doit être clairement énoncé en début d'appel ("MGIT", le Message Gratuit d'Information Tarifaire.) ainsi que sur tout support de communication. Pour les numéros magenta (du 0810 au 0899) le tarif du Service est laissé au choix du fournisseur.

Appel des 08 en itinérance et depuis l'étranger

Les appels vers les numéros en 08 ne sont pas couverts par les accords d'itinérance dans l'Union européenne entrés en vigueur le 15 juin 2017 et dont la finalité est la suppression des frais d'itinérance pour les appels passés à l'étranger depuis les mobiles. Les numéros de téléphone en 08 ne sont pas joignables depuis l'étranger. Certains services mettent à disposition de leurs correspondants des numéros ordinaires géographiques ou non géographiques pour pouvoir être joints depuis l'étranger et certains services ont été mis en place pour pouvoir rendre les « Services à Valeur Ajoutée » depuis l'étranger.

Les numéros en 08 peuvent faire l'objet de démarches abusives.

Pour cela, un numéro surtaxé est utilisé pour contacter brièvement un numéro (que ce soit par un court appel, un message vocal ou écrit) afin de demander un rappel sur le dit numéro surtaxé.

À la suite de la réforme de fin 2015 (décision 2014-0661 de l'ARCEP), ces escroqueries ont été diminuées grâce à l'obligation de diffuser "MGIT", le Message Gratuit d'Information Tarifaire, au début de chaque appel.

De même, l'annuaire inversé des « Numéros SVA6 » mis en place au 1er octobre par l'association SVA+ (Association déontologique de régulation des Numéros SVA), permet d'identifier le propriétaire du numéro et de le signaler en cas de suspicion de démarche abusive.

La fraude peut se présenter de plusieurs façons :

Envoi d'un SMS du type « Rappelez-moi au 089xxxxxx, 0897xxxxxx ou 0892xxxxxx, je suis une de vos vieilles connaissances... ». La victime, pensant alors que la personne lui est familière, rappelle. Généralement, elle tombe sur une ligne « vide », ou alors la communication est coupée au bout de quelques secondes

Appel, généralement vers un portable, depuis un numéro surtaxé pendant quelques sonneries (technique surnommée « ping call »). La victime pense qu'on a voulu la contacter et rappelle :

Appel, généralement vers un portable, d'une personne qui vous confirme un rendez-vous sans plus d'information. En rappelant le numéro, un message signale que la personne ne peut plus être jointe sur son numéro d'appel mais sur un numéro différent qui commence par un numéro magenta (0810 à 0899). Généralement, le fraudeur ne va pas dire "0890" mais "08 90 xx xx xx", en insistant sur le 08 et non sur le 0890.

Appel vers un fixe ou un portable vous annonçant que vous avez gagné un bon d'achat dans une grande enseigne : Pour valider vos coordonnées, il vous faut rappeler un numéro surtaxé (en 0899 par exemple).

Appel sur votre fixe « Votre numéro a été tiré au sort pour gagner un voyage ». Pour bénéficier de ce prétendu voyage, votre interlocuteur vous demande de rappeler une opératrice via un numéro en 0899. Il vous précise même que l'appel est gratuit et qu'il vous faut appuyer sur la touche dièse afin de joindre le service. En fait, le numéro est bien surtaxé (à la durée) et l'action faite sur la touche dièse permet de supprimer le message tarifaire.

Appel par une prétendue société de livraison qui doit vous remettre un colis : on vous demande d'appeler un numéro en « 08 99 xx xx xx » pour prendre rendez-vous avec le service livraison. Tout est fait pour que vous y croyiez : on vous demande de noter un numéro de colis, on vous donne des horaires d'ouverture, etc., et c'est bien une vraie personne qui vous parle, mais quand vous appelez, vous avez différents messages qui vous font patienter le plus longtemps possible afin de vous soutirer le plus d'argent possible. Et bien sûr, au bout du compte, personne ne décroche jamais.

Par Mail. Une personne se déclare intéressée par une annonce - en général, la personne ciblée a bien passé une annonce - et demande à être contactée sur un numéro magenta. Le mail est généralement signé et envoyé depuis une adresse qui semble correspondre à un particulier.

Sur Facebook. Demande de déblocage d'un téléphone par un proche (qui est en fait utilisé par un pirate informatique) via un code obtenu sur un "08.99" la victime rappelle plusieurs fois le numéro sans se méfier et le pirate demande plusieurs codes. Au bout de plusieurs appels, la facture est alors très salée.

Dans un aéroport (ou une gare). Une personne vient vers vous en vous disant qu'elle a perdu ses proches, qu'elle n'a pas de téléphone pour les contacter et que son avion (ou train) est sur le point de partir. Elle vous demande alors d'appeler un de ses proches qui a un numéro de téléphone commençant par '089'. La personne fait en sorte de faire durer l'appel le plus longtemps possible, parfois en langue étrangère.

Ces numéros à rappeler étant surtaxés. L'opérateur fixe ou mobile est tenu de reverser la surtaxe à l'opérateur du numéro spécial.

Mise en place d'un service SMS de lutte contre le spam

L'utilisateur victime d'un SMS ou d'un appel vocal non sollicité aura la possibilité de transférer par SMS le message texte ou le numéro litigieux au numéro spécial 33700. Le message ainsi envoyé fera l'objet d'un accusé de réception de la part de la plate-forme de traitement. Dans le cas d'un spam ou d'une escroquerie avérée, les opérateurs de téléphonie mobile seront avertis. Les spammeurs risquent de se voir fermer leurs numéros surtaxés ; pour les cas de nuisance grave, les autorités pourront transmettre les informations recueillies aux services de la police nationale ou de la gendarmerie nationale.

L'utilisateur transfère le spam par simple SMS au 33700 ; dans le cas d'un appel non sollicité, envoyer « spamvocal » et le numéro d'appel au 33700 ; Le 33700 le remercie pour cette alerte et l'invite à compléter son signalement (numéro de l'émetteur du spam, etc.) ;

La plate-forme de signalement établit la liste des messages indésirables et des numéros surtaxés à rappeler, puis la transmet aux opérateurs.

SVA+ est l'instance déontologique spécifique aux SVA téléphoniques, qui définit les règles d'usage légitimes des SVA et porte les Recommandations Déontologiques auprès des acteurs du secteur .

Plan de numérotation en Nouvelle-Calédonie

Le plan de numérotation téléphonique en Nouvelle-Calédonie détermine la structure des numéros de téléphone dans la collectivité.

Il est fondé sur une numérotation fermée à 6 chiffres qui concerne toutes les lignes téléphoniques (téléphone analogique traditionnel POTS, mobile, voix sur IP).

Les numéros significatifs dans la collectivité sont composés de six chiffres.

Ils sont présentés sous le format suivant : +687 XX XX XX

Numérotation en Nouvelle-Calédonie

LISTE ET UTILISATION DES PREMIERS CHIFFRES ¹			
Chiffres initiaux	Min	Max	Remarques
0			Non utilisé
15, 16, 17, 18	2	2	Services d'urgence - usage local uniquement
1000, 1006, 1010, 1012, 1013, 1014, 1016, 1020, 1030, 1031, 1032, 1035, 1042, 1050, 1055, 1058, 1077	4	4	Services OPT – usage local uniquement
20, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29	6	6	Réseau fixe RTC
30, 31, 32, 33, 34, 35	6	6	Réseau fixe RTC
36	6	6	Audiotel - Internet - Services vocaux
41, 42, 43, 44, 45, 46, 47	6	6	Réseau fixe RTC
55	8	8	Usage local uniquement
56, 57, 58	3	3	Usage local uniquement
66	6	6	VHF marine
70	6	6	GSM LIBERTE de MOBILIS (prépayé)
73, 74, 75, 76, 77, 78, 79	6	6	GSM MOBILIS (postpayé)
80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87	6	6	GSM LIBERTE de MOBILIS (prépayé)
88	6	6	Cabines téléphoniques publiques
89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99	6	6	GSM LIBERTE de MOBILIS (prépayé)
C11	1	1	Opérateur
C12	1	1	Opérateur

Plan de numérotation en Polynésie française

Indicatifs téléphoniques en Polynésie française
Indicatif international : +689
Préfixe international : 00

Le plan de numérotation téléphonique en Polynésie française détermine la structure des numéros de téléphone dans la collectivité. Depuis 2014, il est fondé sur une numérotation fermée à 8 chiffres qui concerne toutes les lignes téléphoniques (téléphone analogique traditionnel POTS, mobile, voix sur IP. Le plan de numérotation a été modifié en février 2019 quand VITI, un nouvel opérateur mobile, est entré sur le marché.

Le format de numérotation internationale est le suivant : +689 XX XX XX

Téléphone fixe

LISTE DES ATTRIBUTIONS		
Plages de numéros	Utilisation du numéro	Allocation
40 XX XX XX	Géographique	OPT (Office des postes et télécommunications)
49 XX XX XX	Non géographique	OPT

Remarque : les [téléphones publics](#) utilisent le 40 88 XX XX

Téléphone mobile

LISTE DES ATTRIBUTIONS		
Plages de numéros	Utilisation du numéro	Allocation
87 XX XX XX	Prépayé/Postpayé	VIN
88 XX XX XX	Port payé	VITI
89 XX XX XX	Prépayé/Postpayé	Pacific Mobile Telecom

Plan de numérotation à Wallis et Futuna

Le plan de numérotation téléphonique de l'archipel de Wallis-et-Futuna détermine la structure des numéros de téléphone sur ce territoire d'Océanie. Il est fondé sur une numérotation normale à 6 chiffres pour toutes les lignes téléphoniques. Affectation des numéros par séries

AFFECTATIONS ^{1,2}	
Série de préfixes	Services correspondants
+681 40	Renvoi vers les messageries vocales de téléphonie mobile (Manuia)
+681 499...	Numéro d'itinérance (MSRN) de téléphonie mobile Manuia
+681 72	Téléphonie fixe
+681 80	Accès à distance aux messageries vocales de téléphonie mobile Manuia
+681 82	Téléphonie mobile Manuia : pour les abonnés de Wallis
+681 83	... : pour ceux de Futuna

Synthèse de la numérotation téléphonique fixe en France, DOM-TOM et étranger depuis le passage à 10 chiffres.
(Etude de Caroline Louineau)

DOM = 5 départements d'outre mer : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte.
TOM = Territoires d'outre mer: Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna et Mayotte qui deviennent des collectivités d'outre-mer (hors Mayotte qui est

devenu département d'outre-mer).

1 - Téléphoner en France métropolitaine :

- Numérotation à 10 chiffres 0Z AB PQMCDU depuis 1996 pour Paris/Ile-de-France vers la Province et de Province vers l'Ile-de-France.
- Numérotation à 10 chiffres pour l'indicatif 01 de Paris/IdF qui remplace le 16 (tonalité) 1 AB PQMCDU , pour les appels de Province vers Paris/Idf et le 16 (tonalité) ; ^^ PQMCDU pour Paris/IdF vers la Province depuis 1996
- Numérotation à 10 chiffres pour les autres indicatifs régionaux **0Z** : 2 (Nord-Ouest), 3 (Nord-Est), 4 (Sud-Est) et 5 (Sud-Ouest) depuis 1996.
- **Téléphoner de la France métropolitaine vers la Corse et de la Corse vers la France métropolitaine :**
- Numérotation à 10 chiffres comme pour la France métropolitaine, la Corse étant rattachée au Quart Sud-Est numérotation avec la même zone 04 (Sud-Est). Il en est de même avec les petites îles environnantes (Noirmoutier, Ré etc...) rattachées à la région et au département en face desquels elles se trouvent (par exemple pour Noirmoutier c'est 02 (région Nord-Ouest) et 51 (Vendée Sud-Ouest))
- Donc dans tous les cas, Numérotation à 10 chiffres 0Z AB PQMCDU d'une traite.

2 - Téléphoner de la France métropolitaine vers l'Etranger :

Avant 1996, il fallait faire **19** (tonalité) plus numéro de 6 à 10 chiffres (selon le pays) et si celui-ci comportait un 0 initial, l'omettre (selon le pays)

Après 1996, il faut composer d'une traite **00** plus numéro de 6 à 10 chiffres (selon le pays) en omettant le 0 initial (selon le pays, si le numéro en comporte et si les systèmes téléphoniques des pays appelants ou appelés l'exigent)

Chaque pays a un indicatif qui lui est propre, de 2 à 4 chiffres, et le premier chiffre de cet indicatif détermine la zone géographique/continentale du pays. L'Europe se chevauche sur les zones 3 et 4, l'Amérique du Nord sur la zone 1, l'Amérique du Sud sur la zone 5, l'Afrique sur la zone 2, l'Océanie sur la zone 6 etc...)

En 1962, la France se voit attribuer le code téléphonique d'entrée internationale 33, car située en zone géotéléphonique 3, l'Europe étant dédoublée en zones 3 et 4.

En Novembre 1964, le code téléphonique de sortie de la France est le 19 et permet d'appeler l'étranger automatiquement sans l'intermédiaire d'une opératrice. Mais si besoin, il était toujours possible de passer par une opératrice en composant le 19 (tonalité) 33 ...

La France pouvait joindre la Belgique et le Luxembourg par le 16 comme s'il s'agissait d'appels interurbains, jusqu'en 1965 pour la Belgique (joignable ensuite par le 19 (tonalité) 32) et 1970 pour le Luxembourg (dès lors joignable par le 19 (tonalité) 352)

Indicatifs téléphoniques internationaux des 10 zones géographiques

Zone 0 : Réservée

Zone 1 : États-Unis et leurs territoires du Pacifique, Canada, Caraïbes (en partie), Bermudes

Zone 2 : Afrique (principalement)

Zone 3 : Europe

Zone 4 : Europe

Zone 5 : Mexique, Amérique centrale et méridionale, Antilles

Zone 6 : Asie du Sud-Est, Pacifique Sud et Océanie

Zone 7 : Russie et Kazakhstan

Zone 8 : Asie de l'Est, Asie du Sud-Est continentale (sauf Birmanie et Thaïlande) et services spéciaux

Zone 9 : Asie centrale et du Sud, Proche et Moyen-Orient.

En fichier [le Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales E.164](#) En vigueur (approuvé en 2010-11-18)

3 - Téléphoner de l'Etranger vers la France métropolitaine :

Presque tous les pays du monde ont adopté l'indicatif téléphonique de sortie **00** (indicatif réservé), à l'exception des Etats-Unis/Canada et certaines îles environnantes en zone 1 (011) ainsi que la Russie, l'Ukraine et certains pays d'ex URSS (8 (tonalité) 10 numéro de 6 à 10 chiffres selon le pays, et dans tous les cas si le numéro comporte un 0 initial, l'omettre, selon le pays appelant et/ou le pays appelé et du plan de numérotation en vigueur).

- L'indicatif téléphonique d'entrée en France est 33 donc **pour appeler en France métropolitaine uniquement** : numéroté d'une traite 0033 ZAB PQMCDU, mais en omettant dans tous les cas le 0 initial du numéro habituel, sauf éventuelle indication contraire

- Certains pays d'Asie et d'Afrique ont un code de sortie 00Z, faire 00Z 33 ZAB PQMCDU, et même plusieurs pays de ces continents ont plusieurs codes de sortie car plusieurs opérateurs téléphoniques en service et les possibilités techniques téléphoniques locales et plans de numérotation en vigueur ne permettent pas encore d'alignement sur un unique code de sortie.

- * Des Etats-Unis/Canada/Iles environnantes (vers la France métropolitaine tous en zone 1) : 01133 ZAB PQMCDU
- * De l'Australie : 0011 33 ZAB PQMCDU
- * Du Japon : 010 33 ZAB PQMCDU
- * De Russie/Ukraine/certains pays d'ex-URSS : 8 (tonalité) -1033 ZAB PQMCDU
- * De Cuba : 119 33 ZAB PQMCDU (prévu pour être remplacé par 00 ou 011 bien qu'étant en zone 5)
- * Du Chili : 1XX0 33 ZAB PQMCDU (plusieurs opérateurs qui ne s'alignent pas sur un seul indicatif)
- * De Finlande : 990 ZAB PQMCDU (coexiste avec le 00 qui remplace progressivement cet indicatif, davantage utilisé pour les fax internationaux)

4 - Téléphoner de la France métropolitaine et des DOM :

Depuis 1996 les DOM français ainsi que Saint-Pierre et Miquelon sont inclus dans le système de numérotation à 10 chiffres tout en comportant un indicatif " mixte " car inclus à la fois dans le même système téléphonique français et en même temps différencié pour l'étranger.

Indicatifs des DOM : Guadeloupe 590, Martinique 596, Guyane 594, Réunion et Mayotte 262 et Saint-Pierre et Miquelon 508.

La partie Nord de l'île de Saint-Martin, française, est téléphoniquement incluse par la Guadeloupe, ainsi que l'île de Saint-Barthélemy, et ont par conséquent le même indicatif 590. Mayotte a rendu l'indicatif des Comores 269 en 2007 et est depuis téléphoniquement incluse par la Réunion avec le même indicatif 262.

5 - Téléphoner de la France métropolitaine vers les DOM et des DOM vers la France métropolitaine :

Ainsi téléphoniquement considérés comme français, on compose les 10 chiffres 0Z AB PQ MCDU de la même manière que pour les numéros de France métropolitaine, dans un sens comme dans l'autre. (Par exemple de la France métropolitaine vers la Guadeloupe, taper d'une traite 05 90 PQ MCDU, ou de la Réunion vers la France métropolitaine, on tape d'une traite 0Z AB PQMCDU).

SURTOUT NE PAS faire 00 33 508 PQ MCDU (DOM vers France métropolitaine) ni 00 508 PQ MCDU (France métropolitaine vers DOM, ici exemple de Saint Pierre & Miquelon)

- Dans un même DOM :

On tape d'une traite les 10 chiffres 0Z AB PQMCDU (depuis 2000 pour la Réunion, 2001 pour la Guadeloupe, Martinique et Guyane et 2007 pour Mayotte car entre 1996 et ces dates, on ne faisait que les 6 derniers chiffres PQ MCDU en interne).

Seul Saint Pierre & Miquelon, en raison sans doute de sa faible population, conserve actuellement une numérotation à 6 chiffres en interne : PQ MCDU.

- Entre les DOM ou Saint Pierre & Miquelon :

Numérotation des 10 chiffres d'une traite 0Z AB PQMCDU. (par exemple, de la Martinique vers la Guyane : 05 94 PQ MCDU)

- Entre les DOM et l'étranger :

L'indicatif de chaque DOM est mixte, ce qui signifie d'être considéré comme téléphoniquement français en appelant de la France métropolitaine mais comme étranger distinct de la France métropolitaine en appelant de l'étranger.

6 - Téléphoner de l'Etranger vers les DOM :

Numéroté d'une traite 00 YYY PQ MCDU (par exemple Mayotte 00 262 PQ MCDU) mais EN AUCUN CAS 00 33 YYY PQ MCDU (par exemple Mayotte 00 33 262 PQ MCDU), sauf une éventuelle indication contraire.

Des Etats-Unis/Canada/Iles environnantes : 011 YYY PQ MCDU (par exemple Martinique 011 596 PQ MCDU) mais EN AUCUN CAS 011 33 YYY PQ MCDU (par exemple Martinique 011 33 596 PQ MCDU) sauf une éventuelle indication contraire.

De la Russie/Ukraine/Certains pays d'ex-URSS : 8 (tonalité) 10 YYY PQ MCDU (par exemple la Réunion 8 (tonalité) 10 262 PQ MCDU) mais EN AUCUN CAS 8 (tonalité) 10 33 YYY PQ MCDU (par exemple la Réunion 8 (tonalité) 33 262 PQ MCDU) sauf une éventuelle indication contraire, aller Voir la section de l'Etranger vers la France métropolitaine

7- Téléphoner des DOM vers l'Etranger :

Numéroter d'une traite 00 YY/YYYY et les 6 à 10 chiffres restants sans le 0 initial (sauf indication contraire)

Par exemple de la Guadeloupe vers la Norvège (dont l'indicatif est 47) on tape 00 47 PQ MCDU ...

8- Pour téléphoner de la France métropolitaine et des TOM :

Les TOM ont pour indicatifs Polynésie 689, Nouvelle Calédonie 687 et Wallis-et-Futuna 681. Ils sont considérés comme téléphoniquement étrangers de la France métropolitaine et des DOM car leurs indicatifs commencent par 6, du fait de leur position dans la zone géotéléphonique 6 (Océanie) et ne sont pas compatibles avec le 06 des téléphones mobiles de France métropolitaine et DOM (on prendra donc l'exemple global du 68Y)

- De la France métropolitaine vers les TOM : Numéroter d'une traite 00 68Y PQ MCDU comme s'il s'agissait d'un appel France métropolitaine vers l'Etranger.

- Des TOM vers la France métropolitaine : Numéroter d'une traite 00 33 X AB PQMCDU sans le 0 initial du numéro sauf éventuelle indication contraire.

- Des TOM vers l'Etranger : Numéroter d'une traite 00 YY/YYYY et reste du numéro de 6 à 10 chiffres (selon pays) et sans le 0 initial (selon pays et sauf indication contraire).

- De l'Etranger vers les TOM : On distingue les TOM comme téléphoniquement étrangers et distincts de la France métropolitaine, comme pour les DOM.

" Numéroter d'une traite 00 68Y PQ MCDU (SURTOUT PAS 00 33 68Y PQ MCDU)

" Ou 011 68Y PQ MCDU (Etats-Unis, Canada, îles environnantes), SURTOUT PAS 011 33 68Y PQ MCDU

" Ou 8 (tonalité) -10 68Y PQ MCDU (Russie, Ukraine, certains pays d'ex-URSS) SURTOUT PAS 8 (tonalité) -10 33 68Y PQ MCDU

" Voir section de l'Etranger vers la France métropolitaine.

9- Téléphoner entre TOM :

Numéroter d'une traite 00 68Y PQ MCDU comme s'il s'agissait d'un appel à l'étranger.

Dans un même TOM : Numéroter d'une traite les 6 chiffres (ou 8 chiffres en Polynésie) PQ MCDU ou taper 68Y PQ MCDU sans le 00.

10 - Téléphoner des DOM et des TOM :

Les indicatifs de chaque DOM et TOM font qu'ils sont considérés mutuellement comme téléphoniquement étrangers et distincts de la France métropolitaine.

- Des DOM vers les TOM : Numéroter d'une traite 00 68Y PQ MCDU, SURTOUT PAS 00 33 68Y PQ MCDU.

- Des TOM vers les DOM : Numéroter d'une traite 00 YYY PQ MCDU (par exemple pour appeler la Guyane 00 594 PQ MCDU), SURTOUT PAS 00 33 YYY PQ MCDU (par exemple la Guyane 00 33 594 PQ MCDU)

11 Cas de Monaco et Andorre :

- Avant 1996, Monaco, du fait de son inclusion géographique dans le département des Alpes-Maritimes, en avait le même indicatif départemental 93 et au total un numéro à 8 chiffres 93 PQ MCDU sans même jamais avoir eu besoin de taper 19 (tonalité) 93 PQ MCDU, donc considéré jusque-là comme téléphoniquement français (jusqu'en 1985 on tapait le 16 (tonalité) 93 AB PQMCDU).

Depuis 1996, Monaco a son propre indicatif 377 en remplacement du 93 permettant une distinction téléphoniquement étrangère de la France métropolitaine, des DOM, des TOM et de l'étranger

- Pour Andorre, jusqu'en 1995 l'indicatif était 078 puis 628, mélangeant les plans téléphoniques français et espagnols, mais depuis la Principauté s'est dotée de l'indicatif 376 remplaçant le 62 8, et comme pour Monaco, cela permet une distinction téléphonique étrangère de la France métropolitaine, DOM, TOM et étranger.

Pour téléphoner de la France métropolitaine/DOM/TOM/Etranger vers Monaco : taper d'une traite 00 377 PQ MCDU

De la France métropolitaine/DOM/TOM/Etranger vers Andorre : taper d'une traite 00 376 PQ MCDU

Des Etats-Unis/Canada/Iles environnantes vers Monaco : taper d'une traite 011 377 PQ MCDU

Des Etats-Unis/Canada/Iles environnantes vers Andorre : taper d'une traite 011 376 PQ MCDU

De Russie/Certains ex-URSS vers Monaco : 8 (tonalité) 10 377 PQ MCDU

De Russie/Certains ex-URSS vers Andorre : 8 (tonalité) 10 376 PQ MCDU

De l'Australie vers Monaco : 0011 377 PQ MCDU

De l'Australie vers Andorre : 0011 376 PQ MCDU

Du Japon vers Monaco : 010 377 PQ MCDU

Du Japon vers Andorre : 010 376 PQ MCDU

Pour téléphoner de Monaco vers la France métropolitaine : 00 33 ZAB PQMCDU (omettre le 0 du reste du numéro)

De Monaco vers les DOM : 00 Y PQ MCDU

De Monaco vers les TOM : 00 68Y PQ MCDU

De Monaco vers Andorre : 00 376 PQ MCDU

De Monaco vers l'Etranger : 00 YYY 6 à 10 chiffres restants selon pays, sans le 0 initial selon pays sauf indication contraire.

De Andorre vers la France métropolitaine : 00 33 X AB PQMCDU (omettre le 0 du reste du numéro)

De Andorre vers les DOM : 00 59Y PQ MCDU/ 00 262 PQ MCDU (Réunion et Mayotte)

De Andorre vers les TOM : 00 68Y PQ MCDU

De Andorre vers Monaco : 00 377 PQ MCDU

De Andorre vers l'Etranger : 00 YYY 6 à 10 chiffres restants selon pays, sans le 0 initial selon pays sauf indication contraire

Tableau indicatif des manœuvres téléphoniques 1985-1996 :

DE	VERS	DOM Guadeloupe Martinique	DOM Réunion Guyane	TOM Mayotte NC Polynésie W&F SP&M	France Métropolitaine (Province)	France Métropolitaine (Paris/IdF)	Etranger	Andorre
DOM Guadeloupe Martinique		6 chiffres intra et inter	19 ~ XXX 6 chiffres	19 ~ XXX 6 chiffres	16 ~ 8 chiffres	16 ~ 1 8 chiffres	19 ~ Code E X chiffres sans le 0 du début*	16 ~ 07 6 chiffres
DOM Réunion Guyane		19 ~ XXX 6 chiffres	Intra : 6 chiffres Inter : 19 ~ XXX 6 chiffres	Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus
TOM (Mayotte, NC, Polynésie, W&F, SP&M)		Code S ~ éventuelle XXX 6 chiffres	Idem qu'à gauche	Intra : 6 chiffres Inter : Code S ~ éventuelle XXX 6 chiffres	Polynésie : 16 ~ 8 chiffres Autres : Code ~ éventuelle 33 8 chiffres	Polynésie : 16 ~ 1 8 chiffres Autres : Code ~ éventuelle 33 1 8 chiffres	Idem qu'au- dessus	Code ~ éventuelle 33 07 6 chiffres
France Métropolitaine (Province et Monaco)		19 ~ XXX 6 chiffres	Idem qu'à gauche	Idem qu'à gauche	8 chiffres	16 ~ 1 8 chiffres	Idem qu'au- dessus	07 6 chiffres
France Métropolitaine (Paris/IdF)		Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus	16 ~ 8 chiffres	8 chiffres	Idem qu'au- dessus	16 ~ 07 6 chiffres
Etranger		Code ~ éventuelle XXX 6 chiffres	Idem qu'à gauche	Idem qu'à gauche	Code S ~ éventuelle 33 8 chiffres	Code S ~ éventuelle 33 1 8 chiffres	Code S ~ éventuelle Code E X chiffres sans 0 du début*	Code S ~ éventuelle 33 07 6 chiffres
Andorre		Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus	Idem qu'au- dessus	7 8 chiffres	7 1 8 chiffres	Code S ~ éventuelle Code E X chiffres sans le 0 du début*	6 chiffres

XXX : code d'entrée du DOM ou du TOM considéré

S : sortie et E : entrée (pays étrangers)

~ : tonalité

* : variable selon système de numérotation nationale et internationale de chaque pays en vigueur.

Après 1996 :

VERS	DOM Guadeloupe Martinique Guyane Réunion Mayotte SP&M	TOM Polynésie NC W&F	Métropole Corse	Andorre	Monaco	Etranger
DE						
DOM Guadeloupe Martinique Guyane Réunion Mayotte SP&M	10 chiffres en interne* et entre DOM sauf 6 chiffres en interne pour SP&M	00 + indicatif** + 6 chiffres d'une traite	10 chiffres	00376 + reste du numéro d'une traite	00377 + reste du numéro d'une traite	00 + indicatif + reste du numéro d'une traite ****
TOM Polynésie NC W&F	00 + indicatif*** + les 6 chiffres restants d'une traite	00 + indicatif + 6 chiffres d'une traite mais 6 chiffres seulement en interne	0033 + 9 chiffres d'une traite et sans le premier 0	00376 + reste du numéro d'une traite	00377 + reste du numéro d'une traite	00 + indicatif + reste du numéro d'une traite ****
Métropole Corse	10 chiffres	00 + indicatif** + 6 chiffres d'une traite	Numéro habituel à 10 chiffres	00376 + reste du numéro d'une traite	00377 + reste du numéro d'une traite	00 + indicatif + reste du numéro d'une traite ****
Andorre	00 + indicatif*** + les 6 chiffres restants d'une traite	00 + indicatif** + les 6 chiffres restants d'une traite	0033 + 9 chiffres d'une traite et sans le premier 0	Numéro habituel	00377 + reste du numéro d'une traite	00 + indicatif + reste du numéro d'une traite ****
Monaco	00 + indicatif*** + les 6 chiffres restants d'une traite	00 + indicatif** + les 6 chiffres restants d'une traite	0033 + 9 chiffres d'une traite et sans le premier 0	00376 + reste du numéro d'une traite	Numéro habituel	00 + indicatif + reste du numéro d'une traite ****
Etranger	00 + indicatif*** + les 6 chiffres restants d'une traite	00 + indicatif** + les 6 chiffres restants d'une traite	0033 + 9 chiffres d'une traite et sans le premier 0	00376 + reste du numéro d'une traite	00377 + reste du numéro d'une traite	00 ou autre indicatif de sortie+ indicatif pays concerné + reste du numéro****

*Guadeloupe, Martinique et Guyane 6 chiffres en interne jusqu'en 2001, Réunion 6 chiffres en interne jusqu'en 2000 et Mayotte 6 chiffres en interne jusqu'en 2007. Entre DOM et en interne depuis ces dates la numérotation se fait à 10 chiffres. Seul St Pierre et Miquelon, en raison de sa faible population sans doute, conserve ses 6 chiffres en interne à ce jour (2024).

** Indicatif Polynésie Française 689, Nouvelle-Calédonie 687, et Wallis-et-Futuna 681, considérés depuis la Métropole/Corse et les DOM comme " téléphoniquement " étrangers car leurs indicatifs commençant par 68X sont incompatibles avec le 06 des numéros mobiles.

*** Indicatif Guadeloupe 590, Martinique 596, Guyane 594, Réunion 262, Mayotte 269 puis 262 depuis 2007, St Pierre et Miquelon 508. Ne s'utilisent qu'à partir de l'étranger, TOM, Andorre et Monaco avec l'indicatif de sortie 00 (ou autre indicatif de sortie selon pays), de la Métropole/Corse et entre DOM avec un seul 0 et 10 chiffres en tout, ne jamais utiliser l'indicatif 33 ni la manœuvre Etranger> Métropole/Corse pour appeler les DOM.

**** Manœuvre la plus courante.

L'indicatif de sortie 00 est très répandu mais tous les pays ne l'ont pas encore mis en place, chaque pays a son propre indicatif d'entrée entre 1 et 4 chiffres et le numéro national a une quantité de chiffres variable. Beaucoup commencent par un 0 qu'il ne faut pas formuler en appelant de l'étranger et certains pays exigent encore une ou plusieurs tonalités entre chaque indicatif lors de la formulation du numéro international.

États-Unis, Canada, îles environnantes de la zone géotéléphonique 1 : 011

Australie : 0011

Cuba : 119 (mise en place progressive du 011 ou du 00)

Chili : 1YY0 (variable, le 00 ou le 011 semble se mettre en place)

Certains pays d'Afrique et d'Asie : 00Y (variable en interne dans certains de ces pays, dotés de plusieurs opérateurs ayant chacun son propre code de sortie sans nécessairement s'aligner sur un seul)

Finlande : 990 et 00 coexistent en service, mais le 00 est voué à remplacer 990 tôt ou tard, le 990 étant davantage utilisé pour transmettre les fax à l'étranger)

Japon : 010

Russie et certains pays d'ex URSS : 8 (tonalité) 10

Vos corrections seront les bienvenues. Merci

2023 Depuis le 1er janvier, tout numéro fixe peut être utilisé dans l'ensemble d'un même territoire (métropole et chacun des DROM), sans restriction géographique.